



Enfin Montréal s'aligne sur toutes les autres villes du Canada: le conflit postal qui s'y éternisait à cause des difficultés entre les employés de Rod Service et leurs dirigeants est réglé: les camions rouges vont recommencer à circuler comme par le passé, chargés de sacs postaux.

## Postes: un accord est conclu

### Rétablissement complet de tous les services

par Jean Drolet

Tous les services de la poste sont complètement rétablis dans la région montréalaise depuis minuit hier soir. Les employés de la compagnie Rod Service, qui s'étaient mis en grève vendredi dernier ont en effet entériné l'accord de principe conclu dans la soirée après une réunion tripartite de deux heures et demie.

Au cours d'une conférence de presse, M. Raymond Parent, secrétaire général de la CSN, a rendu publiques les dispositions de l'entente qui met un terme — pour de bon cette fois — aux séquences du conflit des postes.

L'entente prévoit que les employés de Rod Service recevront le paiement d'une somme équivalente à une semaine de 40 heures de travail, ce qui représente environ \$110, et que, au cours de cette

semaine-ci, le travail sera organisé de telle façon que les employés pourront bénéficier d'une rémunération de 40 heures d'ouvrage.

En outre, le ministère reconduit tous les contrats de Rod Service suspendus dimanche soir tandis que le Syndicat des employés de Rod Service Ltée retire le grief formulé le six août concernant la demande de rémunération des deux autres semaines de salaire.

Enfin, il est prévu que toutes les poursuites judiciaires seront retirées, que tous les employés engagés par le ministère seront congédiés, et que les camions loués seront rendus à leur propriétaires.

Enfin, les parties ont accepté verbalement, selon M. Parent, de former un comité tripartite qui

sera chargé d'établir des relations normales entre l'employeur et ses employés. Ce comité étudiera en outre les moyens d'effectuer les transformations qui s'imposeraient advenant que le ministère mette fin aux contrats de Rod Service.

Les dirigeants syndicaux avaient proposé lundi que la compagnie verse une semaine de salaire à ses employés en compensation des pertes subies pendant les 22 jours de la grève des postiers et que la demande de paiement des deux autres semaines soit confiée à l'arbitrage.

Vendredi dernier, le président de Rod Service, M. Raymond Turcotte, avait offert aux employés de leur verser une semaine de salaire sans plus, ou bien de confier le tout à un arbitre.

Voir page 6: Postes

## La FTQ accuse le juge Chassé de partialité en faveur de la CSN

par Claude Lemelin

Le président de la FTQ, M. Louis Laberge, a accusé hier le juge Georges Chassé, vice-président de la Commission des relations de travail, de partialité et de favoritisme à l'endroit de la CSN.

Le chef syndical a qualifié d'"aberrante, idiote et stupide" la décision rendue par le juge Chassé dans le conflit qui opposait FTQ et CSN sur le chantier de la Canadian Bechtel, à Baie-Comeau. Le juge a ordonné la tenue d'un vote d'accréditation syndical, vendredi, parmi les journaliers, menuisiers, camionneurs, "operating engineers" et maçons — bref tous les effectifs, à l'exclusion des hommes de métiers. "Or il est de notoriété publique, a signalé M. Laberge, que les syndicats de métiers sont affiliés à la FTQ plutôt qu'à la CSN".

En conséquence, M. Laberge a réclamé au nom du bureau de la FTQ la destitution par le gouvernement du juge Chassé et l'institution d'une enquête sur le comportement de la CRT dans cette affaire.

Le bureau de la FTQ a décidé de ne pas participer au vote d'accréditation et de poursuivre "jusqu'en cour suprême s'il le faut" les plaintes de mépris de cour et d'intimidation qu'elle a déposées contre la CSN et certains de ses fonctionnaires.

Le conseiller juridique du syndicat des métiers de la construction a déjà commencé à constituer le dossier qui permettra à la FTQ de décider si elle doit poursuivre la Commission des relations du tra-

vail devant les tribunaux — qui doit d'ailleurs consentir au préalable à sa propre poursuite.

En outre, la FTQ a décidé de ne pas poursuivre plus avant "pour le moment" les négociations avec la CSN sur le maudage intersyndical; et le syndicat des métiers de la construction envisagerait sérieusement de déclencher un arrêt de travail sur les chantiers où les ouvriers du marbre, de la tuile et du terrane sont à l'oeuvre, afin d'obliger la CRT à ordonner le vote d'accréditation qu'il réclame, contre un syndicat CSN, depuis plusieurs mois déjà.

Si la FTQ a jugé nécessaire de s'opposer aussi durement à l'ordonnance du juge Chassé, c'est que celle-ci risque de créer de dangereux précédents dans le domaine des relations de travail. Il est absolument sans précédent, a soutenu M. Laberge, qu'une commission des relations de travail accepte de fractionner ainsi "sur mesures" une unité de négociation, lors même que chacun des deux syndicats rivaux réclamait pour lui-même l'accréditation pour l'ensemble des employés. De plus, si la décision du juge Chassé devait entrer dans la jurisprudence de la CRT, il suffirait désormais, selon la FTQ, de créer un climat "d'insécurité, de peur, de menace d'assauts, de dommages à la propriété, etc.", selon le texte même du jugement, pour contourner les dispositions du mode du travail et fausser complètement les mécanismes d'accréditation de la commission.

La FTQ a cru déceler un laxisme et un arbitraire inacceptables dans l'interprétation que s'est permis le juge Chassé de la loi des relations de travail. Le vice-président de la CRT aurait en effet choisi d'ignorer les preuves de fraude de la part de la CSN qui lui ont été fournies; il se serait également laissé influencer non seulement par les représentations qui lui ont été faites par les parties en cause, mais aussi par la lecture de certains articles de journaux sur le conflit syndical de même que par diverses pressions politiques.

A cet égard, M. Laberge a rappelé que le maire et plusieurs échevins de Hauteville s'étaient rendus à Québec pour rappeler au premier ministre suppléant, M. Jean-Jacques Bertrand, et au ministre du Travail, M. Maurice Bellemare, l'urgence de résoudre le conflit à la Canadian Bechtel. "Selon le journal Le Soleil, a poursuivi M. Laberge, M. Ber-



## M. Johnson se reposera dans le Sud

A la demande de ses médecins qui le traitent pour une attaque cardiaque bénigne, le premier ministre du Québec a quitté la Seigneurie Club de Montebello pour poursuivre sa convalescence dans une ville du Sud des États-Unis. On n'a pas précisé le lieu où il ira se reposer.

A Montebello, où il se trouvait depuis le 1er août, M. Daniel Johnson consacrait plus de temps que ses médecins ne l'auraient voulu à l'administration des affaires de la Province; il recevait de nombreux collaborateurs, présidait à des rencontres entre conseillers et hauts fonctionnaires et réglait de nombreux problèmes par téléphone.

C'est pour lui épargner ces tentations que les praticiens ont suggéré qu'il s'éloigne davantage du Québec et prenne un vrai repos dans une région sud-tropicale où toutes ses heures seront vouées au far niente.

## Impasse chez les enseignants

QUEBEC (PC) — Le chef négociateur des 70.000 enseignants du Québec a affirmé hier qu'une décision serait probablement prise aujourd'hui en faveur d'une demande de conciliation dans le litige qui oppose la Corporation des enseignants du Québec au gouvernement provincial et aux commissions scolaires.

Au cours d'une conférence de presse, le négociateur principal, M. Joseph Leblanc, a précisé que s'il devenait évident que les pourparlers avaient abouti à une impasse, on exigerait aussitôt la création d'un comité de conciliation. Si un conciliateur se met de la partie, ceci signifiera que les enseignants pourront débrayer légalement dans soixante jours vers la mi-octobre.

Aucun progrès n'a été enregistré", a indiqué M. Leblanc à qui on demandait de décrire la première journée des pourparlers au sujet des nouvelles propositions soumises aux en-

Voir page 6: Impasse

## Si Hanoi manifeste une certaine "retenue"

## Vietnam: des rumeurs persistantes laissent croire à l'arrêt des raids

PARIS (AFP) — Au moment de la 17ème séance des conversations américano-vietnamiennes, qui aura lieu aujourd'hui au centre des conférences internationales, tout indique que l'immobilisme total qui les a caractérisées depuis leur ouverture en mai dernier ne pourra guère se prolonger bien longtemps.

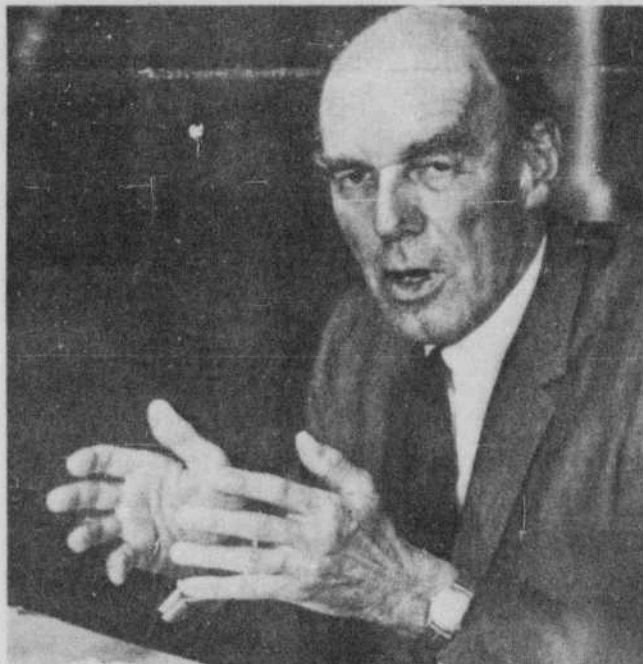
Il y a en effet, de bonnes raisons de penser que la cessation complète des bombardements américains de la République démocratique du Vietnam qui est exigée par les Nord-Vietnamiens comme condition préalable de toute discussion sur les autres problèmes en litige, est sérieusement envisagée à Washington. On déclare en effet, de source américaine à Paris, qu'il y a 50% de chances pour que ces bombardements cessent avant un mois. Et cette déclaration

fait suite à un article paru samedi dans le "Wall-Street Journal" de New York, qui n'a fait l'objet d'aucun démenti et selon lequel le président Johnson se contenterait d'une assurance secrète des Nord-Vietnamiens et du Front national de libération sud-vietnamien qu'ils ne lanceront pas une nouvelle attaque massive des grands centres urbains, comme lors des fêtes du Tet, pour ordonner la cessation des bombardements.

Ainsi le premier obstacle qui a provoqué l'impasse des négociations, c'est-à-dire l'exigence américaine d'un geste de réciprocité de la part des Nord-Vietnamiens en cas de cessation des bombardements et le rejet par Hanoi d'une telle condition, est en passe de s'apaiser. Et si, dans leurs propos publics, le porte-parole d'Hanoi insis-

tent toujours avec la même rigidité sur leur demande d'une cessation inconditionnelle, ils ont étudié toutes les questions sur l'article du "Wall-Street Journal".

A défaut d'une assurance formelle de la part de leurs adversaires les Américains ont cru pouvoir déceler un geste de réciprocité dans le ralentissement effectif des opérations terrestres au Vietnam depuis quelques semaines ainsi que des infiltrations en provenance du Nord. Mais cette pause est désormais rompue par une série d'opérations importantes qui ont lieu ces jours-ci, en bordure de la zone démilitarisée, autour de Danang (Tourane) et à proximité de Saigon. Il est à noter, toutefois, que ce sont les Américains qui en ont pris l'initiative.



## Après un caucus de deux jours M. Stanfield se remet à l'étude du français

par Pierre-C. O'Neil

OTTAWA (DNC) — Après avoir demandé lundi la convocation immédiate des Chambres, le chef de l'opposition, M. Robert Stanfield, a annoncé hier qu'il ira à Halifax cette fin de semaine et qu'il entreprendra dimanche à l'université Laval un cours de deux semaines de conversation française qui s'inscrit dans le cadre des cours offerts par le gouvernement fédéral à ses hauts fonctionnaires.

La courte conférence de presse de M. Stanfield a marqué hier la fin de la réunion de l'aile parlementaire du parti.

Au cours de cette rencontre avec les journalistes, le chef de l'opposition a de nouveau indiqué que le parti compte tenir à l'automne une conférence d'orientation politique.

Cette décision avait été prise au congrès de septembre 1967 pour calmer les conservateurs qui voulaient discuter en réunion plénière la résolution de Montmorency pour la faire accepter par le congrès. On avait déjoué la manœuvre en décidant de tenir un congrès d'orientation dans les 18 mois suivant l'histoire que assemblée de septembre dernier.

Plus tard, devant le récent désastre électoral de son parti, l'ancien chef M. John Diefenbaker n'avait eu rien de plus pressé que d'exiger la tenue d'un congrès d'orientation dans le but évident d'utiliser la déroute du parti pour lui faire accepter des positions constitutionnelles plus proches de celles qu'il tient de-

puis le début de sa carrière politique.

M. Stanfield tout en indiquant que cette réunion aurait vraisemblablement lieu à l'automne n'a pu en préciser la date.

Hier, le chef du parti a confié aux journalistes que MM. Gerald Baldwin, Eldon Woolliams et Russel MacEvan dirigent des comités intermédiaires sur le règlement de la Chambre, la réforme pénale et les lois du travail et qu'ils ont fait des rapports préliminaires au caucus.

M. Stanfield a ensuite accusé le gouvernement de mettre trop de temps à remplir les promesses qu'il avait faites de doter les députés de l'opposition d'un personnel plus nombreux qui lui permettrait d'être plus efficace et partant de sauver du temps en Chambre. En portant cette accusation, M. Stanfield a précisé que depuis que M. Trudeau avait fait cette promesse, il avait accru le personnel de son propre bureau.

Selon M. Stanfield les contacts faits à ce jour avec le leader du gouvernement en Chambre M. Donald Macdonald n'auraient pas été très fructueux. On sait que M. Trudeau a chargé M. Macdonald de voir à ce que l'opposition ait les moyens de devenir plus efficace et d'activer ainsi les travaux de la Chambre.

A cet égard M. Stanfield a indiqué hier que l'opposition n'est pas engagée à souscrire

Voir page 6: Stanfield

## Les événements du Proche-Orient

### Les Migs syriens en Israël: erreur de navigation?

TEL AVIV (AFP) — Les pilotes des deux "Mig" syriens qui ont atterri lundi en territoire israélien près de la frontière libanaise, ont été victimes d'une erreur de navigation, a annoncé hier le premier communiqué officiel publié en Israël au sujet de l'interrogatoire des deux pilotes.

Ceux-ci ont déclaré qu'ils croyaient atterrir dans la région de Lattaque, en Syrie, ajoute le communiqué, qui précise que l'entrée des appareils syriens dans l'espace aérien d'Israël avait été détectée et que les mesures appropriées avaient été prises.

Les deux "Mig" syriens se trouvent à présent sur une base israélienne, où ils ont été transportés par la route durant la nuit. Les pilotes se trouvent également dans une base militaire. L'enquête à leur sujet se poursuit, déclarait-on dans les milieux proches du gouvernement, où l'on insistait sur trois points.

1 — Les avions syriens ont pénétré dans l'espace aérien d'Israël à la suite d'une erreur de navigation.

2 — Les négociations avec l'Algérie sont au point mort. M. Gideon Raphael, directeur général du ministère des Af-

Voir page 6: Les Migs

### Israël-Jordanie

## Renvoi probable du débat devant l'Ass. générale

NATIONS UNIES N.Y. (AFP) — Le Conseil de sécurité poursuivra aujourd'hui et, sans doute, les jours suivants, son débat sur les raids aériens israéliens du 4 juin et du 4 août sur des localités jordaniennes, mais on ne s'attend pas qu'il puisse parvenir à une résolution unanime sur le problème politique qui lui a été soumis. En fait, l'opinion s'est répandue parmi les observateurs de l'ONU que ce problème sera renvoyé par le Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale de cet automne. On prévoit, en d'autres termes, que l'impossibilité d'en arriver à un accord entre les grandes puissances sur la question palestinienne dans son aspect contemporain la fera déboucher, une fois de plus, devant une instance internationale qui, contrairement au Conseil de sécurité, ne peut qu'exprimer des sentiments et formuler des recommandations.

Il y a quelques mois, le 24 mars dernier, pour être exact, le Conseil de sécurité était dans d'autres dispositions.

Les États-Unis et le Canada avaient été les seuls à s'abstenir vis-à-vis d'une résolution condamnant Israël.

SCHIPHOL - Amsterdam (AFP) — Le comité directeur de la fédération internationale des pilotes de ligne,

## Les pilotes de ligne vont boycotter Alger

LONDRES (AFP) — En annonçant hier après-midi, à Londres, la décision de boycotter l'aéroport d'Alger, un porte-parole de la Fédération internationale des associations des pilotes de l'aviation civile (IFALPA), a déclaré: "La fédération prendra note des offres de coopération d'autres organisations internationales du travail en vue d'obtenir la libération des membres de l'équipage du Boeing". L'IFALPA compte quelque 35.000 adhérents appartenant à 52 nations.

Si ces mesures n'aboutissent pas, a-t-il ajouté, la "IFALPA" "cherchera à obtenir de toutes les compagnies aériennes du monde qu'elles refusent de transporter des ressortissants algériens".

Le porte-parole a indiqué d'autre part que des représentants de la "IFALPA" étaient actuellement en pourparlers avec les directions des compagnies directement intéressées par le boycottage de leurs liaisons avec Alger.

Voir page 6: Les pilotes

## L'attentat raté contre le premier ministre grec confirme l'existence d'une opposition d'extrême-droite

ATHENES (D'après PC, PA et Reuter) — Sur une route en dehors d'Athènes, un attentat a été commis contre le premier ministre de Grèce, M. Georges Papadopoulos, l'homme fort du régime. Par la suite, au moins deux bombes ont explosé à Athènes.

Une bombe a explosé sur la route, au moment où la voiture du premier ministre passait. Mais M. Papadopoulos n'a pas été touché. Un homme, soupçonné d'avoir posé la bombe, a été arrêté.

C'est le premier attentat connu commis contre un membre du régime militaire qui s'est emparé du pouvoir en Grèce par le coup d'Etat du 21 avril 1967.

Tout indique que les explosions ont été soigneusement préparées et coordonnées par des éléments de la résistance, a dit le porte-parole du gouvernement.

A Paris, un mouvement qui s'intitule la "résistance grecque" a annoncé que la résistance organisée au régime commencerait mardi à Athènes.

M. Papadopoulos est âgé de 49 ans. L'attentat dont il a été l'objet a été commis à 7.40 alors qu'il se rendait de son palais d'été de Lagonisai à

Athènes, a dit le porte-parole du gouvernement.

La police a arrêté un nommé Georges Panagoulis, ancien capitaine de l'armée grecque.



Attentat manqué contre le premier ministre de Grèce, Georges Papadopoulos: une bombe a été lancée contre sa voiture. On attribue à des éléments d'extrême-droite ce geste contre le colonel Papadopoulos qui a pris le pouvoir à Athènes en 1967 et est devenu premier ministre huit mois plus tard. (Téléphoto AP)

### Engin télécommandé

Le porte-parole du gouvernement a précisé au sujet de l'attentat contre M. Papadopoulos qui a eu lieu à 7h.00 hier matin, que l'engin commandé à distance avait été placé sous le revêtement d'asphalte de la route. Mais Panagoulis, l'auteur de l'attentat, avait commis une erreur de calcul qui fit exploser la bombe quelques secondes trop tard.

L'embarcation à moteur, pilotée par un inconnu, n'attendait pas Panagoulis après l'attentat comme il avait été convenu, du fait de la présence de nombreux baigneurs sur la côte. Panagoulis qui, vêtu d'un maillot de bain, courait sur les rochers pied nu, a été rapidement arrêté par les gendarmes lancés à sa poursuite.

Alors qu'explosait la bombe dirigée contre le premier ministre, deux autres engins de fabrication artisanale ont explosé en deux points d'Athènes, l'un près du stade olympique et l'autre sur une avenue de la ville. Elles n'ont causé aucun dégât.

Selon le porte-parole gouvernemental, les trois explosions avaient pour objet de faire

Voir page 6: Attentat

### Mgr Lambruschini

## Les théologiens qui s'opposent à l'encyclique sont dans l'erreur

Mgr Ferdinando Lambruschini, celui qui le 29 juillet avait présenté à la presse l'encyclique Humanae Vitae, écrit dans "Osservatore Della Domenica" que l'attitude de certains théologiens qui s'opposent à l'encyclique est "un

défi au bon sens catholique avant même d'être un défi à l'autorité suprême".

Mgr Lambruschini affirme que ces théologiens sapent les bases sur lesquelles Jésus-Christ a voulu fonder son Eglise. Il ajoute qu'un catholique peut s'ouvrir à qui de droit s'il ne comprend pas les raisons du pape mais ne peut contester la décision qui doit être acceptée humblement. Ceux, a-t-il dit, qui refusent la décision du magistère sont manifestement dans l'erreur et plus encore ceux qui encouragent les autres à le faire.

Enfin, précise-t-il, on ne peut discuter de la contraception comme si l'encyclique n'avait pas été publiée.

### En Angleterre

Le père Paul Weir, curé d'une paroisse du sud de Londres, que son évêque avait empêché de confesser et de prêcher parce qu'il s'était publiquement opposé à l'encyclique, vient de recevoir une autre suspension. Désormais, il ne pourra plus célébrer la messe ni administrer les sacrements.

Immédiatement, 348 de ses paroissiens, ont envoyé une pétition à l'archevêque pour qu'il reconsidère sa décision.

### Nouvelle Delhi

Les représentants du Saint-Siège et de Singapour se sont opposés à propos de l'encyclique au cours de la réunion de la commission de l'UNESCO pour l'application de la science et de la technologie au développement de l'Asie, qui se tient actuellement à la Nouvelle Delhi.

Le porte-parole du Vatican, le RPA Fonseca, défendait l'encyclique déclarant qu'elle donne priorité à l'homme. Mais, M. Hui Heng Tan, représentant de Singapour s'est opposé violemment à cette thèse, affirmant qu'une "doctrine" telle que l'encyclique devrait être faite en fonction de l'homme et non l'homme en fonction de la doctrine. Il pense que l'encyclique pourrait empêcher le développement de pays asiatiques à majorité catholique comme les Philippines.

### France

Le professeur André Dagenais, du Québec, a présenté mardi aux catholiques français une "troisième solution" pour la régulation des naissances, solution qui pourrait, a-t-il dit, être acceptable à leur religion.

Lors d'une conférence de presse organisée par le Mouvement québécois d'éducation des adultes, M. Dagenais a développé une théorie philosophique sur les relations sexuelles incomplètes entre époux. Il a déjà parlé de cette théorie dans un livre qu'il a publié au Canada et qui est intitulé "L'évolution conjugale". M. Dagenais a distribué des copies d'une lettre qu'il a envoyée ce mois-ci au pape et dans laquelle il affirme que la méthode qu'il propose ne saurait tomber sous la condamnation de l'encyclique Humanae Vitae puisqu'elle n'est pas basée sur l'emploi de contraceptifs.

M. Dagenais n'a pas encore reçu de réponse du Vatican.

### Conciliation chez les contrôleurs

Le comité de conciliation qui doit arbitrer le litige entre l'association canadienne des contrôleurs de la circulation aérienne et leur employeur, en l'occurrence, le conseil du Trésor s'est réuni hier, par sa première séance.

On sait que les 1,000 employés des tours de contrôle des aéroports canadiens ont rejeté l'offre de 6 pour cent étalée sur deux ans, d'augmentation de leurs salaires.

Le comité est présidé par le doyen de la faculté de droit A.W.R. Carrothers, de l'université de Western Ontario. M. R.V. Hicks, un avocat de Toronto représente la partie gouvernementale et M. Art Gibbons d'Ottawa, représente le syndicat.

Si le président du comité n'arrive pas à mettre d'accord les interlocuteurs, une grève pourrait paralyser les aéroports civils et les aéroports militaires de tout le pays.

### Le Dr Goresky nommé directeur adjoint de la clinique de McGill

Le Dr Carl A. Goresky vient d'être nommé directeur adjoint de la clinique médicale de McGill à l'hôpital Général.

Le docteur Goresky est un spécialiste du fonctionnement des vaisseaux capillaires.



Le major E.G. Riley des Forces armées du Canada utilise le nouveau téléphone à 16 touches, conçu spécialement pour un système de communications de défense ultra-perfectionné — soit le réseau canadien de transmission par commutation électronique — que construit actuellement le Réseau Téléphonique Transcanadien à l'intention des Forces armées. Le "cercueil" de ce réseau est constitué de neuf centraux électroniques répartis à travers le pays.

## M. Cadieux inaugure le premier tronçon du réseau canadien de transmission par commutation

"C'est un pas de géant dans le perfectionnement des communications au Canada que nous venons de franchir", a dit M. Léo Cadieux, ministre de la défense nationale, en inaugurant hier le premier tronçon du réseau canadien de transmission par commutation électronique. Il s'agit d'un système de communication très perfectionné construit pour le compte des forces armées par le Réseau téléphonique transcanadien qui groupe huit des principales compagnies de téléphone du Canada.

M. Cadieux participait à une cérémonie qui avait lieu au centre de commutation électronique de Bell Canada à Smiths Falls, Ontario, à environ 50 milles au sud-ouest d'Ottawa. Le centre de Smiths Falls est l'un des neuf centres qui seront construits un peu partout au Canada d'ici l'automne 1969 alors que le réseau complet sera terminé, espèrent.

La commutation électronique permet l'acheminement très rapidement des appels et offre plusieurs nouveaux avantages, dont la priorité de transmission des appels d'urgence sur les appels ordinaires. En adoptant ce système, les forces armées du Canada disposeront

du système de communications le plus sophistiqué et le plus sûr qui soit à dit M. Cadieux. Ce système a été implanté au Canada, l'an dernier à l'occasion de l'Expo 67. En effet, le système de commutation électronique de Bell Canada fut mis au service des usagers de l'emplacement de l'Expo entre mai et octobre 1967. On le réadapte, à l'heure actuelle, pour les besoins du service commercial de la métropole. La ville de Toronto en sera dotée vers la fin de cette année et, peu à peu, les autres villes canadiennes importantes.

A l'automne, le Réseau canadien de transmission par commutation électronique sera raccordé au Réseau mondial de transmission automatique de la (AUTOVON), système de communication pour la défense reliant les bases d'opérations militaires des Etats-Unis situées dans 14 pays.

Au cours de la cérémonie d'inauguration, le président du Réseau téléphonique transcanadien, M. Z. H. Krupski a décrit la commutation électronique comme étant "la plus importante innovation dans le domaine de la technologie du téléphone depuis l'adoption du téléphone à cadran au cours des années vingt".

## Ottawa confie à des ingénieurs montréalais la préparation des plans d'un ouvrage en Tunisie

OTTAWA (DNC) — Le secrétaire d'Etat aux affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a annoncé hier que la maison d'ingénieurs — conseils Asselin, Benoit, Boucher, Ducharme, Lapointe de Montréal a été choisie pour mener une étude préliminaire, pour dresser les plans et pour diriger la construction d'une ligne de transport d'énergie électrique d'une longueur de 42 milles en Tunisie.

Dans le cadre de son programme d'environ un million de dollars d'aide pour le développement international, le Canada assurera un prêt sans intérêt pour payer le coût du change étranger à l'égard du projet.

La ligne de 90KV à circuit

## Au congrès international de Toronto: les pompiers nord-américains réclameront un droit de grève limité

Les pompiers du Canada, qui se réuniront à Toronto pour une 29ème conférence biennale du 19 au 25 août avec leurs collègues au cours d'une réunion internationale, présenteront un amendement à leur statut visant à leur permettre le recours à la grève dans certains litiges.

Un de leurs porte-parole, le lieutenant André Plante, président de la section de Montréal, a rappelé qu'en Amérique du Nord les sapeurs-pompiers "sont complètement à la merci d'administrateurs municipaux sans vergogne, qui abusent de leurs pouvoirs parce que les pompiers n'ont aucun recours possible à l'arbitrage".

L'amendement qui permettrait de généraliser le droit de grève lorsqu'il n'y aura pas moyen pour les pompiers d'obtenir justice par d'autres moyens, a été recommandé par un comité de sociologues et d'experts qui a siégé dans

## Sarnia (Ontario) en tête du palmarès de la richesse

La ville la plus riche du Canada? C'est Sarnia en Ontario. Selon un rapport statistique que publie le ministère du revenu les 27,115 contribuables de ce centre de l'industrie chimique de l'Ouest ontarien, ont déclaré en 1966 un revenu moyen de 6,185 dollars.

Lors du dernier relevé de ce genre, il y a deux ans, c'est la ville d'Oshawa qui venait en tête, elle passe cette année au septième rang. Albrni, (C.B.) au troisième rang en 1964 devient la deuxième dans ce palmarès de la richesse.

La plus forte contribution fiscale pour l'ensemble d'une municipalité place Toronto au premier rang: les impôts payés par l'ensemble de ses habitants s'élèvent à 657,200,000 dollars, les Montréalais suivent avec 300,200,000 dollars et les habitants de Vancouver viennent ensuite avec 214 millions de dollars.

Voici la liste des villes et la moyenne des revenus de la population:

- 48. Winnipeg, \$4,969
- 49. Barrie, \$4,965
- 50. Penticton, \$4,955
- 51. Red Deer, \$4,949
- 52. Rouyn-Noranda, \$4,946
- 53. Halifax, \$4,935
- 54. Woodstock, \$4,929
- 55. Hull, \$4,923
- 56. Kelowna, \$4,911
- 57. Lethbridge, \$4,900
- 58. Dartmouth, \$4,898
- 59. Stratford, \$4,896
- 60. Balleyfield, \$4,862
- 61. Cornwall, \$4,845
- 62. Jacques-Cartier, \$4,836
- 63. St. Thomas, \$4,825
- 64. Galt, \$4,820
- 65. Medicine Hat, \$4,818
- 66. Owen Sound, \$4,809
- 67. Trois-Rivières, \$4,801
- 68. St. John's, Nfld., \$4,793
- 69. Theftford Mines, \$4,789
- 70. Sherbrooke, \$4,751
- 71. Pembroke, \$4,708
- 72. Truro, \$4,685
- 73. Moose Jaw, \$4,678
- 74. Moncton, \$4,639
- 75. Prince Albert, \$4,638
- 76. Saint-Jean, N.-B. \$4,598
- 77. Brandon, \$4,584
- 78. Sydney-Glase Bay, \$4,556
- 79. Cap-de-la-Madeleine, \$4,546

- 80. Kirkland Lake, \$4,504
- 81. St-Jean, Qué., \$4,466
- 82. St-Jérôme, \$4,464
- 83. St-Hyacinthe, \$4,405
- 84. Portage-la-Prairie, \$4,391
- 85. Drummondville, \$4,352
- 86. Charlottetown, \$4,342
- 87. Orillia, \$4,294
- 88. Granby, \$4,287

D'autre part, dans son relevé, le ministère du revenu, signale, dans son rapport qu'en 1966, 122 Canadiens ont déclaré un revenu de plus de \$200,000.

En 1965, leur nombre était de 110.

Un autre groupe de 803 personnes ont déclaré un revenu variant entre \$100,000 et \$200,000. L'année précédente, ils étaient 741.

Les 122 privilégiés ont totalisé ensemble un revenu de \$40,900,000, soit une moyenne de \$335,245 chacun.

Sur un total de 6,276,579 contribuables, le groupe le plus important est celui des personnes dont le revenu annuel se situe entre \$5,000 et \$5,500. Ils sont au nombre de 446,895.

### CARRIÈRES ET PROFESSIONS

#### RÉDACTEURS PUBLICITAIRES

Nous avons plusieurs ouvertures pour rédacteurs avec expérience en publicité.

**SALAIRE: Jusqu'à \$10,000.**

Écrivez ou téléphonez  
**R. J. MAUDE ASSOCIÉS**  
1010 ouest, rue Ste-Catherine (suite 1112) Montréal  
878-3971

### LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DES LAURENTIDES

#### PROFESSEURS DEMANDÉS

pour l'année scolaire 1968-69

**UN PROFESSEUR (FÉMININ) POUR L'ÉDUCATION PHYSIQUE**  
**UN PROFESSEUR (MASCULIN) POUR L'ÉDUCATION PHYSIQUE**

S'adresser à:  
**Commission Scolaire Régionale des Laurentides,**  
a/s M. Jean-Louis Mathieu,  
Directeur du Personnel,  
Caviers Postal 60,  
33 rue St-Vincent  
Ste-Agathe-des-Monts, P.Q.  
Tel. 819-326-0333

### L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

recherche les services d'un

#### SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF

**LE POSTE**  
Sous l'autorité du doyen de la Faculté de médecine, le titulaire devra:

1. Participer à l'élaboration et à l'administration des budgets de la Faculté.
2. S'occuper des achats, des magasins et inventaires de la Faculté.
3. Coopérer à l'administration de certains services auxiliaires, notamment de la cafétéria et du logement des étudiants.
4. Voir à l'application des règlements de l'Université concernant le personnel enseignant.

**LE CANDIDAT**  
Le poste est offert à toute personne détenant un grade universitaire en Administration, et possédant au moins cinq (5) années d'expérience dans une fonction similaire.

**LES CONDITIONS**  
Le traitement du titulaire sera établi en fonction de sa formation et de son expérience. Le titulaire jouira des bénéfices sociaux accordés par l'Université à son personnel: caisse de retraite, assurances, vacances, etc.

Ne seront considérées que les offres de services écrites, accompagnées d'un curriculum vitae détaillé et adressées, avant le 23 août 1968, à:

**SERVICE DU PERSONNEL**  
**UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE,**  
**SHERBROOKE, QUÉ.**

### OFFRE D'EMPLOI

#### LA CORPORATION DES ENSEIGNANTS DU QUÉBEC

recevra d'ici le 23 août

des offres de service pour le poste suivant:

#### UN CONSEILLER TECHNIQUE

**FONCTIONS:**  
Sous l'autorité du directeur du Service technique.

- 1) Travailler à l'organisation syndicale des enseignants.
- 2) Promouvoir l'unité de la profession enseignante, particulièrement dans les milieux collégiaux et universitaires.
- 3) Participer aux travaux de divers comités et rédiger des rapports et des projets de mémoire.

**QUALIFICATIONS ET EXPERIENCE**

- 1) Posséder une formation universitaire ou équivalente.
- 2) Connaître le syndicalisme, ses structures et ses modes d'action.
- 3) Avoir autant que possible une expérience dans l'enseignement, de préférence au niveau collégial ou universitaire.
- 4) Avoir des dispositions pour le travail en équipe.

**CONDITIONS DE TRAVAIL**  
Le salaire et les autres conditions de travail (bénéfices d'assurance-groupe, frais de représentation etc.) sont déterminés par la convention collective présentement en vigueur.

Cet employé aura son bureau dans l'Édifice de la CEQ, à 2336 chemin Ste-Foy, Ste-Foy, Québec 10.

Toute offre de service doit être adressée avant le 23 août 1968 à:

**M. Léonce Pelletier,**  
**Directeur général de la CEQ,**  
**2336 chemin Ste-Foy,**  
**Ste-Foy,**  
**Québec 10, P.Q.**

## Les résidents en psychiatrie de Montréal expriment leur désaccord avec l'Encyclique

Dans la déclaration remise hier à la presse, l'Association des résidents en psychiatrie de Montréal manifeste son désaccord avec la récente encyclique de Paul VI et dénonce ce qui "leur semble être une réponse anachronique au problème du couple moderne." Voici le texte intégral du communiqué.

L'Association des résidents en psychiatrie de Montréal veut, par la présente, manifester son désaccord avec la récente prise de position de l'Eglise catholique, telle qu'exprimée par Sa Sainteté le Pape Paul VI dans son Encyclique "Humanae Vitae".

Notre association groupe plus de cent médecins de langue française qui se spécialisent actuellement en psychiatrie, discipline médicale particulièrement concernée par les réactions émotionnelles de la personne humaine.

Nous sommes témoins dans notre travail quotidien des problèmes personnels, conjugaux, familiaux et sociaux qui sont inclus dans la pratique de la planification des naissances. Nous ne croyons pas que les directives traditionnelles rappelées récemment par le chef de l'Eglise catholique soient de nature à aider à la solution de ces grandes difficultés; elles ne semblent pas tenir compte des découvertes modernes des sciences humaines.

Nous aimerions rappeler que la psychologie contemporaine a mis en lumière que la répression héroïque des instincts est souvent à l'origine de conflits émotionnels, et nous suggère plutôt une compréhension plus positive de cette vie instinctuelle.

Ainsi, l'équilibre du couple nous apparaît davantage tributaire de l'acceptation d'une sexualité assumée ne conduisant pas pour autant à la licence dénoncée par l'écrit papal.

Il est inacceptable de vouloir faire croire à la population que les méthodes de régulation artificielle des naissances sont une porte ouverte à l'infidélité. Il semble bien, au contraire, que ces méthodes ont aidé, dans bien des cas, à la stabilité du couple.

De plus, nous croyons que l'Encyclique actuelle replonge une partie de la population dans la soumission infantile à une autorité qui ne tient pas compte de la maturité individuelle ou collective. L'information à la règle dictée, devenue nécessaire pour des motifs valables, sera vraisemblablement une source s'angoisse et d'inquiétude.

Alors que depuis quelques années, l'Eglise adoptait une attitude plus saine devant l'expression responsable de la sexualité et permettait ainsi à ses fidèles de se libérer du "tabou" traditionnel, nous devons aujourd'hui dénoncer ce qui nous semble être une réponse anachronique au problème du couple moderne.

L'Association des Résidents en Psychiatrie de Montréal.

Jacques Mauger, M.D. président.

## Bogota

### Les préparatifs du congrès sont terminés

BOGOTA (AFP) — Les préparatifs en vue de trente-neuvième congrès eucharistique qui débutera dans 5 jours à Bogota sont presque complètement achevés. Le maire de la ville, M. Virgilio Barco, a mis à profit cet événement pour transformer entièrement sa cité: les nouvelles voies s'étendent sur 35 kilomètres de long et le nouveau réseau d'éclairage couvre plus de 30 kilomètres.

La capitale colombienne s'en trouve presque complètement transformée car ses habitants avaient été habitués jusqu'à maintenant à une illumination plutôt précaire et à un réseau de rues extrêmement tortueux. Bogota dotée maintenant de larges avenues et d'un éclairage jaune antibrouillard, s'est transformée en une véritable métropole sud-américaine.

Quant aux aménagements spécialement destinés au congrès ils deviendront probablement après le déroulement du congrès un nouveau quartier de la ville. L'autel a été placé au milieu d'un temple circulaire ouvert à tous les vents et est surmonté d'une gigantesque croix en ciment armé. Le temple lui-même

couvre une superficie de deux mille cinq cents mètres carrés. Il est entouré de 40,000 bancs très simples disposés en cercle et pouvant recevoir 300,000 personnes, en plus des 250,000 fidèles qui pourront y tenir debout.

Il est encore impossible de prévoir le nombre des pèlerins qui se rendront à Bogota entre le 18 et le 25 août mais il est probable que le plus grand nombre d'entre eux se sont originaires de Colombie et des pays voisins ainsi que des Etats-Unis et du Canada.

Le pape Paul VI arrivera dans la capitale colombienne le 22 août. Le général Luis Etilio Leyva, directeur du département administratif de cette occasion qu'il "n'existait apparemment aucun danger pour le pape à l'occasion de sa visite à Bogota". Il a précisé que les mesures de sécurité prises par les autorités militaires et par la police étaient destinées à éviter les conséquences fâcheuses des bousculades et à réprimer les activités des pickpockets et autres malfaiteurs qui ne manqueraient pas de se mêler à la foule à cette occasion.

### Sur les îles aujourd'hui

Tous les pavillons sont ouverts au public de 10h 30 à 2h 30.

Place des Nations: Concert de l'Orchestre Symphonique de Montréal, sous la direction de Otto Wermer Muller, de 20h à 22h. Jacques Fauteux, maître de cérémonie.

Ouverture du "Maître-chanteur" de Wagner; "Bacchanale", extrait de "Samson et Dalila" de Saint-Saëns; "Pavane pour une infante défunte" de Ravel; "Danse des ballets", actes 1 et 2, extrait de "Aïda" de Verdi; "Scène pittoresque" de Massenet, extraits de la "Quatrième symphonie" de Tchaïkovsky.

Kiosque international: "Yellow Brick Road", à 12h, 15h 45, 19h 30. Cinéma français: Hommage à la Nouvelle Vague: "Lola" (1961) de Jacques Demy, à 12h, 16h et 18h 30.

Befroi de la Musique: L'opéra "Cavalleria Rusticana" de Mascagni.

Pavillon chrétien: En hommage au centenaire de Claudel, audition musicale commentée de "Jeanne d'Arc" de Honneger, de 19h à 21h.

Pavillon Visage de l'homme: Semaine du cinéma ethnographique (du 9 au 16 août): "The Hunter" à 11h et 18h; "The Aborigine of Australia" à 12h 30; "Nook of the North" à 13h 30; "Pour la suite du monde" à 15h; et 19h 30; "Grass" à 16h 30.

Pavillon du Mexique: A la terrasse du pavillon: "Les Mariachis", de 13h à 12h 30.

Pavillon des Sports aquatiques: Spectacle de ski nautique avec "Les Margaux de Rio", au Lac des Réservoirs de 19h 15 à 20h.

Pavillon de la Jeunesse: Théâtre: "Eric Randolf", orchestre de jazz, à 21h et 22h 30. Café-dansant: Discothèque de 20h à 24h. Secteur Jeunesse à l'air: Chansonnier à 20h, 21h 30 et 23h. Agré: orchestre de 19h à 24h.

Pavillon de l'Autriche: "Dor Weisse Alberg" et "Le Danube Bleu", film présentés en alternance toutes les 45 minutes.

Théâtre des Marionnettes: (Pav. des Brasseries) "Fantaisie internationale", spectacle présenté à 14h et 16h.

Ile et Stade Ste-Hélène: Pour suite du concours hippique de Terre des Hommes, pour l'obtention du Grand Prix et du Trophée de Montréal, devant se terminer le 18 août. Participation de l'Équipe Olympique Canadienne et de 200 cavaliers.

Compagnie Franche de la Marine et Fraser Highlanders: Manoeuvres au Village de la Ronde, de 13h à 19h 30.

Féerie des eaux: Spectacle Eaux sons et lumières à 21h 30, 22h 30 et 23h 30.

Pav. Mon Pays c'est l'hiver: Spectacle de patinage artistique toutes les heures. "La course", de Colin Lowe et "Un pays, un enfant", de Pierre Moretti, films présentés toutes les demi-heures.

Pavillon de l'Agriculture: Parade d'animaux à 14h.

Pav. Trinidad et Tobago: A la terrasse du pavillon: "Explosion steel band", spectacle à 16h, 17h et 18h.

Pav. Education par les timbres: A la terrasse du pavillon: comptoir d'échanges gratuits à la disposition des philatélistes, durant l'après-midi. Dans le pavillon: exposition de timbres, de médailles et de couvertures relatant le pèlerinage de Paul VI.

## Gagnon répond au ministre de la justice

### On retarde mon procès pour empêcher que mon innocence ne soit reconnue!

Dans un long communiqué, Charles Gagnon, accusé de meurtre simple dans l'affaire de l'attentat à l'usine LaGrenade, fait le procès de la Justice, dont il prétend qu'elle veut le garder en prison pour éviter un procès public qui établirait son innocence.

Récemment, le ministre de la justice de Québec, M. J.-J. Bertrand a fait annoncer que le procès de Gagnon a été fixé au 3 septembre prochain et a affirmé que depuis qu'il dirige ce département ministériel, il a donné des instructions sévères pour hâter l'audition des causes, mais que, dans le cas de Gagnon, la Couronne n'a pu procéder auparavant à cause du nombre élevé des causes inscrites.

"Ou bien, déclare Gagnon, dans sa réponse à M. Bertrand, le procureur général et ministre de la justice du Québec est laissé dans une totale ignorance des agissements de ses substituts à Montréal, ou bien, il cherche délibérément, au mépris de la vérité et donc la justice, à cacher ses abus de pouvoir par des déclarations mensongères, faites de demi-vérités et silencieuses sur les points en litige."

L'accusé rappelle que son procès dans l'affaire LaGrenade, (accusation de meurtre simple relativement à la mort de Mile Thérèse Morin survenue au début de mai 1966) a été ajourné à plusieurs reprises, alors que des dizaines de cas de meurtres beaucoup plus récents et souvent moins de six mois après l'arrestation des prévenus en cause ont été jugés.

Gagnon s'élève également avec vigueur contre l'affirmation que sa cause a été retardée à la demande de ses propres avocats: "Quelle farce!", déclare-t-il, dès le 5 septembre 1967, Pierre Vallières et moi-même informions le procureur, en la personne de son substitut en chef, que nous nous défendions nous-mêmes et nous l'avons répété à chacune de nos comparutions... mes avocats-conseils n'ont jamais demandé de remises, c'est-à-dire qu'un procès quelconque soit renvoyé à une session autre que celle en cours."

Quant à la version officielle voulant que les remises de procès aient été ordonnées pour lui assurer une plus grande mesure de justice, Charles Gagnon dit: "Deux ans de prison sans procès pour une plus grande mesure de justice. Il faut être en état de délire avancé pour parler de la sorte!... le seul moyen pour le procureur général de me garder en prison indéfiniment en sauvant les apparences, c'est de ne pas procéder dans l'affaire LaGrenade."

"Mais il y a plus que cela, ajoute Gagnon, en procédant dans la cause de conspiration pour vol qui remonte à août 1966, ou dans n'importe quelle autre que l'affaire LaGrenade qui sont toutes postérieures à cette dernière, le procureur général me prive de tout moyen de défense, en raison de la règle du "mistrail"... si j'avais pu présenter ma défense en juin, il n'y aurait pas eu de désaccord des jurés, mais un

acquiescement, car je pouvais et je peux toujours expliquer tout ce qu'on a appelé des "preuves circonstancielles", le risque d'un "mistrail" m'en a empêché.

L'accusé déclare qu'il refuse de se prêter de nouveau à une telle parodie de justice en septembre prochain et annonce qu'il réclamera l'ouverture de la session qu'on procède dans l'affaire LaGrenade, le fait que Vallières soit en appel ne pouvant servir d'argument pour une nouvelle remise.

Gagnon qui prétend que son affaire ne relève plus du judiciaire, mais du politique, prétend que le procureur général agit comme dans tous les États policiers totalitaires, usant de discrimination, de mesures d'exception, pratiquant une des formes de répression les plus odieuses au nom de la justice et du droit, justifiant ainsi l'existence du FLQ, "dont le but demeure la libération économique, politique, sociale et culturelle du peuple québécois".

D'autre part, les condisciples de Charles Gagnon, ex-élèves du séminaire de Rimouski, ont décidé de créer un fonds d'aide afin de défrayer son procès: il est mandaté MM. Rober Rioux journaliste et Gilles Joubert, dentiste, pour transmettre de vive voix leur hommage de sympathie à l'accusé.

Ils ont émis le vœu que Gagnon soit présent au convention des anciens élèves, qui aura lieu en 1973 à Québec.

## Ottawa confirme la présence du Québec à Vienne

OTTAWA (DNC) — Ainsi que l'avait déjà annoncé le gouvernement de Québec, c'est dans le cadre d'une délégation canadienne que les spécialistes de la province participent à compter d'aujourd'hui à la conférence internationale de Vienne sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

Le secrétaire d'Etat aux affaires a confirmé la nouvelle hier en précisant que la délégation canadienne comprendra aussi un représentant de l'Ontario, de la société Radio-Canada, d'une entreprise privée de Toronto; des universitaires, des fonctionnaires de différents ministères, du conseil privé et du conseil national de recherches en feront également partie.

On sait que les gouvernements du Québec et du Canada s'intéressent vivement aux communications par satellite, que le gouvernement fédéral a déjà publié un Livre blanc sur la question et qu'il étudie maintenant les moyens de mettre en oeuvre sa politique à cet égard.

La conférence est parrainée par les Nations unies et elle se déroulera entre le 14 et le 27 août. C'est l'ambassadeur du Canada en Autriche M. J.A. McCordick qui dirigera la délégation canadienne dont feront partie les délégués du Québec MM. Germain et Jacques Gauthier qui y auront le statut d'observateur.

Le ministre des affaires étrangères du Canada M. Mitchell Sharp a défini ainsi hier les objectifs de la conférence: a) examiner les avantages pratiques à tirer de la recherche et de l'exploration spatiales en se fondant sur les réalisations techniques et scientifiques et sur la mesure dans laquelle les puissances non spatiales, notamment les pays en voie de développement, peuvent bénéficier de ces avantages, en particulier dans les domaines de l'éducation et du développement.

b) examiner les occasions qui s'offrent aux puissances non spatiales sur le plan de la coopération internationale en matière d'activités spatiales en tenant compte de l'importance du rôle que les Nations unies peuvent y jouer.

On sait que le statut international du Québec dans les domaines de sa juridiction est actuellement en discussion et que récemment le Québec avait refusé de faire partie d'une conférence canadienne à une conférence de l'Unesco pour ne pas affaiblir sa position de négociation avec le gouvernement fédéral.

Le gouvernement a expliqué récemment pourquoi il participe aux travaux de la conférence de Vienne sur l'espace extra-atmosphérique.

## Suspendus, les journalistes de Radio-Canada en appelleraient de la décision

Les cinq journalistes que Radio-Canada vient de décider de suspendre à la suite des événements du 25 juin ont l'intention d'aller en arbitrage pour en appeler de cette décision.

La Société Radio-Canada a décidé de suspendre pour une période de cinq jours les quatre journalistes qui devaient animer la soirée des élections à la télévision d'Etat et le président du syndicat général du cinéma et de la télévision, M. Michel Bourdon.

Ces quatre animateurs avaient décidé de ne pas se présenter au travail pour protester contre la décision de Radio-Canada de relever le journaliste Claude-Jean Devirieux de son affectation le soir des élections, à la suite de son reportage sur les incidents de la Saint-Jean.

Le président du SGGT, M. Bourdon, a déclaré que ses confrères et lui trouvaient inacceptables ces sanctions et qu'on irait en arbitrage dans au moins deux cas: le sien, qui est particulier, et l'un des quatre autres, qui sont identiques.

## M. Beaudry est nommé directeur de la SOQUEM

M. Paul-E. Allard, ministre des richesses naturelles, annonce la nomination de M. Maurice Beaudry, ingénieur de Montréal, au poste de directeur de Soquem, société de la Couronne dont l'objectif principal est d'aider le développement de la petite entreprise minière.

Originaire de Montréal, M. Beaudry est diplômé de Polytechnique en mines et métallurgie. Il fait partie du bureau d'ingénieur-conseils. Beaudry et Fournier.



Même si la grève des postes est maintenant terminée, on n'a pas encore — et de beaucoup — mis à jour les monceaux de sacs de courrier accumulés au cours des dernières semaines.

## Rien n'entrave plus la circulation des camions postaux mais le service demeure très incomplet

Le service postal va cahin-caha dans la métropole depuis le début de la "réorganisation" du service annoncée par M. Eric Kierans.

Les lignes de piquetage ont été supprimées autour de l'hôtel des postes à la suite de l'émission d'une injonction et les camions loués du ministère des postes peuvent maintenant aller et venir sans que les chauffeurs soient affolés à la pensée de voir renverser leur camion comme cela s'est produit lundi.

Jusqu'à maintenant, on a rétabli le service entre l'hôtel des postes et l'aéroport, les gares, le port et les succursales postales.

Mais seuls sont acheminés les colis postaux, les jour-

naux quotidiens et le courrier de première classe.

La distribution aux boîtes de relais n'a pas encore commencé. Il s'agit de ces boîtes vertes qui servaient de cible au Front de libération du Québec il y a quelques années et où les facteurs prennent habituellement le courrier qu'ils distribuent dans le quartier qui leur est assigné.

Les facteurs sont donc forcés de faire la navette entre le bureau de poste et le domicile des destinataires. Ils vont chercher une charge de courrier au bureau de poste (environ 35 livres), se rendent sur le lieu de livraison en autobus, font la distribution, retournent au bureau de poste, puis re-

viennent livrer, et ainsi de suite.

La levée des boîtes postales, les rouges celles-là, n'a pas encore commencé, sauf dans l'est de la ville. C'est dans ce secteur, en effet, que travaillent les 35 chauffeurs à l'emploi du ministère. Ceux-ci sont retournés au travail hier. Jusque-là, ils avaient refusé de franchir les lignes de piquetage de leurs confrères mais comme elles ont été supprimées, leur bonne conscience de syndicaliste n'a émis aucune objection fondamentale à rentrer au travail.

D'autant plus qu'il a été entendu avec les autorités du bureau de poste qu'ils n'exécuteraient que leur ouvrage habituel et qu'en aucun cas ils ne

remplaceraient les employés de Rod Service.

Les services routiers entre l'hôtel des postes et Mont-Laurier, Saint-Jérôme, Drummondville et Hawkesbury n'ont pas encore été rétablis et ne le seront pas avant quelques jours.

Un porte-parole de Rod Service a confirmé le fait que la compagnie avait loué un nombre indéfini de ses camions au ministère des postes, même si ce ne sont pas ses chauffeurs qui sont au volant.

D'autre part, on a annoncé que les quelque 1.000 auxiliaires d'occasion commencent à travailler ce soir.

## La vente du Centre de Psychologie

### La Fédération des SSJB réclame une enquête

Le Conseil exécutif de la Fédération des SSJB du Québec, réuni à Rimouski, déplore la vente du Centre de Psychologie et de Pédagogie à une filiale d'entreprises américaines.

C'est ce qu'a révélé le président de la Fédération, M. Yvon Groulx, en déclarant que les conseillers exécutifs ont jugé qu'il s'agissait là d'une situation inadmissible. Comment peut-on concevoir en effet, dit-il, que le manuel scolaire, outil premier et indispensable dans la formation des Québécois de langue française, soit désormais placé sous la coupe d'intérêts économiques étrangers à notre langue et à notre culture?

La vente du CPP, estime le conseil exécutif, est un exemple tragique de la situation politique, économique et sociale du Québec français qui non seulement voit ses grandes entreprises financières passer entre les mains étrangères, mais assiste à l'accaparement graduel de ses grands instruments de culture et à leur assujettissement à des intérêts étrangers sur lesquels le gouvernement québécois n'exerce aucun contrôle.

Le conseil exécutif de la Fédération fait siennes les propositions de la Corporation des enseignants du Québec qui réclame que "des mesures soient prises au plus tôt afin que l'irresponsabilité des uns et l'absentéisme des autres ne viennent régulièrement aggraver la situation."

Parmi ces mesures qui s'imposent avec force si les Québécois francophones ne veulent pas que tous les instruments culturels leur glissent des doigts, il faut "que le gouvernement mène une enquête approfondie sur nos instruments d'éducation et de culture, qu'il recherche les mesures propres à assurer leur protection et leur contrôle, y inclus la nationalisation si né-

cessaire." La mise sur pied d'une équipe compétente pour effectuer cette enquête est extrêmement urgente.

Le conseil exécutif a cependant affirmé qu'il ne demande pas une enquête pour inventer des scandales à seule fin de ternir la réputation de ceux qui oeuvrent dans le domaine si difficile de la culture populaire ou de l'enseignement. Il tient à ce que le mandat de la commission d'enquête soit explicite à rechercher des moyens de sauvegarder entre les mains des Québécois fran-

cophones, les grands instruments de la culture et de définir les normes du contrôle que l'Etat doit exercer pour assurer la protection des biens indispensables à la vie intellectuelle de la société québécoise.

Seuls, par la suite, des droits stricts pourront protéger le Québec français contre l'invasion étrangère, comme le souligne la CEQ dans la prise de position.

"Il s'agit là d'une question vitale pour l'avenir de la culture française du Québec, con-

clut le président national des SSJB, en précisant: "La Fédération attend du gouvernement québécois des gestes concrets, sans délai, car la leçon est de taille. Après avoir assisté sans riposte à la main mise d'intérêts étrangers sur les grands instruments de culture populaire, les uns après les autres, notamment des journaux, des revues, des postes de radio et de télévision, voilà que la transaction du CPP déclenche le signal d'alarme. Désormais il n'y a plus de temps à perdre."

## Les récipients en plastique d'une contenance de trois pintes de lait rétrécissent légèrement au lavage!

Après enquête, les spécialistes du ministère de la consommation et des sociétés sont bien obligés d'admettre que les récipients en plastique d'une contenance de trois pintes qu'on utilise de plus en plus pour la vente du lait "rétrécissent... oh, bien légère-

ment... mais rétrécissent tout de même au lavage!"

Le ministre de la consommation et des sociétés, M. Ron Bashford, a déclaré, hier à Ottawa que son ministère étudie présentement ce problème en collaboration avec les fabricants en vue de dévelop-

per un traitement qui stabilisera la capacité du récipient au moment de la fabrication afin d'empêcher des réductions durant les lavages subséquents.

L'enquête a été menée par la division des poids et mesures de la direction des normes qui relève maintenant du ministère de M. Bashford. Les experts ont fait leurs recherches dans diverses régions, d'un littoral à l'autre du Canada et dans les laboratoires de la direction des normes à Ottawa.

Normalement, les nouvelles bouteilles en plastique d'un contenant de trois pintes, doivent présenter au moins 120 onces liquides lorsqu'elles sont remplies à un niveau déterminé à l'avance. Il y a aussi dans ces bouteilles un petit espace d'air pour l'expansion. Après avoir été retournées aux laiteries pour être nettoyées et stérilisées, ces bouteilles de nouveau remplies ne pourraient plus contenir que 118 3/4 onces liquides. Il s'ensuit par conséquent pour le consommateur une perte de moins de deux onces par contenant de trois pintes.

En révélant les résultats de l'enquête, le ministre a demandé aux laiteries de veiller à ce que tous les récipients utilisés contiennent bien la pleine mesure. D'autre part, il semble qu'un certain nombre seulement de récipients rétrécissent au lavage, d'autres auraient tendance à prendre de l'expansion. Par conséquent, les spécialistes du ministère en collaboration avec les laiteries et les fabricants de récipients sont à mettre sur pied un programme visant à remplacer les contenants de moindre grandeur dans les quelques régions où ils ont été découverts.

Ce qu'il est important de préserver, a dit le ministre Bashford en donnant les résultats de l'enquête, c'est le droit du consommateur de recevoir la pleine mesure pour son argent.

## Sainte-Philomène devient officiellement Mercier

Mgr Percival Caza, évêque de Valleyfield, présidera le samedi 17 août à un "baptême" original: la ville de Sainte-Philomène, dans le comté de Châteauguay, recevra officiellement le nom de Mercier, en mémoire de l'ancien premier ministre de la province de Québec.

A cette occasion, le ministre des affaires municipales, M. Robert Lussier remettra

au maire Dieudonné Constantineau, en présence de descendants d'Honoré Mercier, les documents attestant le changement de nom. Un grand banquet réunira ensuite 500 invités.

Fondée en 1849 par Mgr Lartigue, la ville a décidé en mai 1966 de modifier son nom. Dix raisons étaient alors alléguées (aucune toutefois ne faisait mention du fait que Philomène avait été rayée dans la nomenclature des saints). Un comité fit appel à la population qui suggéra de nombreuses appellations, quatre furent retenues: Mercier, Beauchâteau, Comtois et Léger. La commission, conseillée par la commission de géographie du Québec, pencha pour Mercier. La ville porte ce nouveau nom depuis le 21 décembre 1967, mais la cérémonie officielle de "baptême" se déroulera officiellement samedi prochain.

**TAS**  
UNE REPONSE A CHAQUE APPEL COMMERCIAL OU RESIDENTIEL  
SERVICE D'APPELS TELEPHONIQUES T.A.S.  
866-6921  
SHERBROOKE GRANBY QUEBEC  
569-6366 372-5851 22-2024

**TOITS DE TUILLES... TOITS VIVANTS!**  
Cet espace d'air permet un toit qui respire, protège contre la glace et la condensation, offre isolation et confort.  
• Permanent  
• A l'épreuve du feu  
**Silibéton Ltée**  
31 GIROUARD  
MARIEVILLE, QUEBEC  
UN. 1-5451 • LU. 9-7693

**À VENDRE**  
Ste-Agathe-des-Monts  
  
Magnifique résidence au Lac des Sables, à Ste-Agathe-des-Monts - 16 pièces - 1.000 pieds de garage - 118 arpents carrés près d'une pente de ski - plus une maison secondaire de 7 pièces - le tout peut être avantageusement subdivisé.  
Renseignements:  
**JEAN-GUY DÉCARIE** Tél: 273-1509  
Courtier en Immeubles

**Bateau de plaisance**  
à vendre  
Richardson 40 pieds, 1959. Diesel double. "Power Plant" tout équipé. Visible en tout temps.  
347-5663  
St-Jean, Qué.

**C'est le temps de faire installer les GOUTTIÈRES**  
(ho-do)  
galvanisé-cuivre-aluminium  
Estimation gratuite  
MONTREAL 322-4160  
QUEBEC 872-9244  
**PRIMEAU METAL INC.**

**SAVEZ-VOUS POURQUOI CKVL-FM**  
EST LE POSTE FM NO. 1 AU CANADA?  
Syntonisez 96,9 m c sur votre cadran FM!... et écoutez...  
La plus belle musique au monde alors vous direz  
**CKVL FM**  
C'est magnifique!

**VENTE**  
de COMPLETS sur MESURES  
d'une qualité de luxe  
Commandez dès maintenant l'un de ces magnifiques complets pour l'automne. D'une superbe qualité ces complets sont taillés avec un soin infini selon vos propres mesures.  
Faites le choix de votre tissu préféré parmi un vaste choix des plus beaux lainages anglais. Venez sans tarder car cette offre ne vaut que pour un temps limité.  
REG. JUSQU'À \$150.00 \$95.00 Pour un temps limité seulement (complet 2 mcx)  
**Max Beauvais** limitée  
385 rue St-Jacques - 288-9261  
(A quelques pas de la station Métro Place Victoria Stationnement gratuit angle rues St-Pierre et Notre-Dame)

## EDITORIAL

## Air Canada et la parité des salaires avec les Etats-Unis

Les 1.100 pilotes d'Air Canada ont tenu hier un vote de grève dont le résultat ne sera connu que dimanche prochain. Ce conflit de travail présente un intérêt spécial tant par les conséquences graves qu'entraînerait une grève qu'à cause de l'objet principal du litige. Les pilotes réclament la parité des salaires avec les Etats-Unis, et c'est un problème qui s'est posé déjà et peut être soulevé dans plusieurs industries.

Le conseil de conciliation qui a étudié ce litige entre Air Canada et l'Association des pilotes de lignes aériennes du Canada était présidé par M. Maxwell Cohen, doyen de la Faculté de droit de McGill, qui a présenté au ministre fédéral du travail un rapport fort intéressant sur ce problème.

Il est évident que d'une façon générale la situation économique du Canada ne peut pas permettre dans les circonstances actuelles le paiement de salaires équivalents à ceux qui sont payés aux Etats-Unis pour des tâches identiques ou comparables. Mais à cela, les syndicats répondent que les industries qui ont une productivité comparable à celle des entreprises analogues aux Etats-Unis devraient payer des salaires équivalents, même si la parité ne peut pas être étendue à toutes les entreprises.

L'établissement du salaire dans une négociation collective dépend de plusieurs facteurs. D'abord la loi de l'offre et de la demande dans un emploi donné, compte tenu de la compétence particulière exigée; ensuite le taux de croissance économique à la fois dans l'industrie ou l'entreprise concernée et aussi dans l'économie générale du pays. Si l'on ne considère que la prospérité particulière d'une entreprise, l'écart des salaires pour des tâches similaires risque d'être trop grand et de créer des situations privilégiées difficilement acceptables. Mais ce n'est pas facile de déterminer dans quelle mesure la productivité générale de l'économie du pays doit entrer en ligne de compte à propos d'une entreprise particulière.

La question est d'autant plus complexe dans le cas d'Air Canada que l'on se trouve en présence d'un double monopole. D'une part, la compétence et les aptitudes qu'on exige des pilotes de lignes aériennes sont élevées, de sorte qu'il n'y a guère de surplus de main-d'œuvre disponible et qu'on ne pourrait pas les remplacer du jour au lendemain. D'autre part, Air Canada est une société de la couronne qui se trouve dans une position privilégiée puisque le système de transport aérien au Canada dépend dans une large mesure de ses services.

Une autre donnée importante vient compliquer le problème. Jusqu'en 1957, les pilotes d'Air Canada avaient un salaire établi principalement selon les années de service et la compétence. Depuis cette date, ils ont obtenu une formule de salaire qui existait déjà aux Etats-Unis depuis 1943, et qui comportait deux parties. D'abord, un salaire de base, et de plus un salaire de vol qui tient compte de plusieurs facteurs: vitesse de l'avion, distance parcourue, vol diurne ou nocturne, poids brut de l'avion, ainsi que des minimums assurés quant aux heures de vol par mois et par jour, des primes pour vol océanique, les heures de service en dehors des vols, etc.

Cette formule de salaire entraîne automatiquement des hausses de salaires progressives, indépendamment des échelles fixes, puisque les nouveaux avions mis en service volent de plus en plus vite et transportent de plus lourdes charges. En outre, lorsque le contrat porte sur une période de deux ans, l'augmentation prévue pour la seconde année majeure aussi la croissance normale du salaire de vol.

Les pilotes ont demandé cette année des augmentations qui, en tenant compte de tous ces facteurs, leur assureraient la parité avec les pilotes des lignes américaines. Ils estimaient que pour obtenir cet objectif il leur faudrait une augmentation globale de 22,8% avec des rajustements quant au minimum d'heures de travail. Ils ont finalement accepté 21% comme une mesure de parité si l'augmentation s'ajoute à leurs autres demandes. Or des contrats de travail récents conclus aux Etats-Unis ont apporté de nouvelles hausses de salaires, de sorte que la parité exigée maintenant une majoration de 27 ou 28%. Mais les pilotes canadiens s'en tiennent à leur demande de 21%.

Le rapport Cohen a recommandé des augmentations moins élevées, soit 16,5% en deux ans: 8,5% la première année, et 8% la deuxième année. M. Cohen estime cette recommandation généreuse puisque la formule de salaire des pilotes, telle qu'on l'interprète, leur assure une hausse additionnelle de 2% à 4% par année, qui s'ajoute à l'augmentation suggérée.

M. Cohen a rejeté l'objectif majeur des pilotes: la parité de salaire avec les Etats-Unis. Il fonde cette conclusion d'abord sur la comparaison de la croissance économique des deux pays. Le produit national brut per capita du Canada, de 1949 à 1967, a varié entre 69% et 76% de celui des Etats-

Unis. Les proportions sont même assez constantes depuis 1902.

La productivité de l'entreprise elle-même, mesurée en tonnes-milles par employé, de 1957 à 1967, a fluctué entre 53% et 80% de celle d'un groupe de lignes aériennes américaines. Là encore, il y a donc infériorité. D'autre part, les salaires payés aux pilotes d'Air Canada représentent plus de 80% des salaires payés par les lignes américaines.

La conclusion de M. Cohen sur la question de la parité dépasse le cadre du litige et vaut pour maintes autres entreprises. On ne peut pas accepter en principe qu'un groupe privilégié, dont les salaires sont élevés par comparaison avec les autres employés d'Air Canada, et avec les autres salariés canadiens en général, obtienne l'égalité de salaire avec le groupe correspondant aux Etats-Unis, sans tenir compte de la situation des autres travailleurs ou des autres entreprises du pays.

Toutefois, si M. Cohen rejette la parité de salaire avec les Etats-Unis dans l'immédiat, il l'admet comme un objectif légitime à moyen ou à long terme; mais cela devra dépendre non pas de la force de négociation des pilotes, mais de la productivité de l'entreprise, et principalement de la productivité à l'échelle du pays, non seulement pour des industries données, mais pour l'ensemble de la population du Canada, vers les niveaux atteints aux Etats-Unis.

Le rapport de M. Cohen, et les rapports particuliers des deux autres membres du conseil de conciliation ne nous sont parvenus qu'en anglais. On constate de plus, à leur lecture, que les représentants de l'Association des pilotes et ceux de la Société Air Canada, qui se sont présentés devant le conseil, au nombre de huit pour chaque partie, étaient tous des anglophones. Il y a donc apparemment du chemin à faire vers le bilinguisme et le biculturalisme dans cette société fédérale de la couronne.

Quel que soit le résultat du vote d'hier, et même s'il y a grève des pilotes, il faut souhaiter que le gouvernement n'accepte pas les demandes des pilotes. Air Canada a déjà offert lundi, dans l'espoir d'en venir à un règlement, une augmentation de 17%, donc légèrement supérieure aux recommandations de M. Cohen. La productivité présente de l'économie canadienne ne permet pas d'accorder la parité de salaire avec les Etats-Unis.

Paul SAURIOL



Même les ministres sont entreposés

## propos d'actualité

"L'Amérique est en difficulté aujourd'hui non pas parce que son peuple a failli, mais parce que ses dirigeants ont failli. Ce dont l'Amérique a besoin, c'est de dirigeants à la mesure de la grandeur de son peuple."

(Richard Nixon, dans son discours d'acceptation de la candidature républicaine) Le Monde, 10 août 1968.

"Le moment est venu pour les autres nations du monde libre de porter leur part équitable du poids de la défense de la liberté et du maintien de la paix. Cela n'est pas un nouvel isolationisme. C'est un nouvel internationalisme dans lequel l'Amérique enrôle ses alliés et amis autour du monde dans ces batailles qui mettent en jeu autant leurs intérêts que les nôtres."

(Richard Nixon, dans son discours d'acceptation de la candidature républicaine) Le Monde, 10 août 1968.

"Le premier des droits civiques est d'être protégé contre la violence. Si nous devons respecter la loi, nous devons aussi avoir des lois qui méritent le respect. Nous sommes pour l'ordre, soyons aussi pour le progrès. Nous libérerons l'Amérique de la crainte."

(Richard Nixon, dans son discours d'acceptation de la candidature républicaine) Le Monde, 10 août 1968.

"Après l'ère de la confrontation, le moment est venu d'entrer dans l'ère de la négociation. Là où il s'agit des super-puissances du monde, il n'y a pas d'autre choix que celui de la négociation pacifique. Mais parce que cette période sera celle de la négociation, nous rétablirons la force de l'Amérique, de façon à toujours négocier à partir d'une position de force, et jamais de la faiblesse."

(Richard Nixon, dans son discours d'acceptation de la candidature républicaine) Le Monde, 10 août 1968.

présidence des Etats-Unis) Le Monde, 10 août 1968.

"Le peuple grec n'acceptera jamais les liens que les colons, ouvertement soutenus par le département d'Etat, le Pentagone et la C.I.A. sont entrainés à lui forger."

(Andreas G. Papanicolaou, chef du Mouvement de libération panhellénique, dans une déclaration faite à Stockholm) Le Monde, 10 août 1968.

"Nous sommes maintenant parvenus à un stade où nous avons une très bonne chance de faire des progrès notables dans les conversations de paix à Paris qu'à aucun autre moment jusqu'à maintenant, pourvu que nous n'affaiblissions pas notre position vis-à-vis de Hanoi par des propos irresponsables."

(Hubert Humphrey, dans une déclaration faite sur le réseau American Broadcasting Company) New York Times, 12 août 1968.

## Libre opinion

## L'Encyclique Humanae Vitae d'un point de vue psychanalytique chrétien

par Michel Dansereau, médecin

Le pape a parlé. Les fidèles sont invités à la soumission, dans une grande ouverture d'esprit, "en y cherchant, avec l'aide du Saint-Esprit, ce qui nous est destiné dans les conditions de vie dans lesquelles nous nous trouvons". (Message de l'Archevêché de Montréal). La docilité attendue du catholique ne saurait s'exercer au mépris de sa conscience, notait Cl. Ryan: "si celle-ci dit que quelque chose n'est pas clair dans l'enseignement reçu... l'honnêteté lui commande de dire franchement qu'il hésite et s'interroge" (Editorial du Devoir: 31-7-68).

Le pape a lui-même prévu que son enseignement, à la ressemblance de son Divin Maître, sera un signe en butte à la contradiction, "afin que se révèlent les pensées intimes d'un grand nombre", ajoute Luc (2-35). Prédiction tôt réalisée, car l'encyclique se prête admirablement à la soumission passive des fervents de l'Autorité, autant qu'à la protestation véhémente de ceux révoltés par toute autorité!

## La parole du pape

Nous n'avons pas à discuter si le pape se prononce "Ex Cathedra" dans ce document. Plusieurs théologiens catholiques, dont Gregory Baum, ont déjà soutenu que la position du pape sur le contrôle des naissances n'est pas un article de foi. Elle n'engagerait pas l'infaillibilité. Tous cependant accordent qu'il s'agit d'un enseignement "autorisé", le magistère étant guidé par l'Esprit, d'où l'oreille attentive que tout catholique sincère doit y porter. C'est dans cet esprit que se dresse la "troisième oreille", celle du psychanalyste. Or par quel est-il frappé plus particulièrement à l'écoute de toute parole humaine? D'abord, bien sûr, par le sens manifeste mais aussi par le sens latent du discours. Le langage humain est toujours inadéquat à lui-même, en deçà et au-delà de ce qu'il exprime. Depuis Freud, mais les mystiques ne l'ignoraient pas, nous savons que tout discours y compris les discours religieux, tout en disant vrai s'échappe à lui-même, dit ce qu'il dit, mais marqué par un manque radical. Par exemple, lorsqu'un homme veut faire l'amour avec sa femme, il pourra lui dire: "je t'aime". Il le dira beaucoup ou peu, sur un ton ou sur un autre et, suivant son comportement global, cela voudra dire qu'il l'aime manifestement, que l'amour est déjà là, mais cela voudra dire aussi qu'il veut l'aimer, c'est à dire d'une certaine manière qu'il ne l'aime pas, ou pas encore assez à son goût; il n'a pas encore fait l'acte d'amour avec elle, sa parole est en deçà d'elle-même. L'amour est une relation mystérieuse et sa parole révèle son incapacité à communiquer le mystère autrement que comme ce don dans lequel il doit cheminer, parce qu'il ne le possède pas dans une parole pleine, sans faille, déjà pleinement incarnée. Comment cela se traduit-il dans la parole du pape?

Le ton de l'encyclique paraît de prime abord très affirmatif, très sûr de lui, mais nous le savons, Paul VI a été en conflit intérieur, qui l'a agité pendant deux ans, avant de prononcer sa "sentence", comme il le déclare lui-même dans un discours au lendemain de la promulgation. "Nous avons tremblé, dit le Saint-Père, devant le dilemme d'une facie contenance aux opinions courantes, ou bien d'une sentence mal supportée par la société actuelle, ou qui fut arbitrairement trop grave pour la vie conjugale." Le dimanche suivant, sentant les ambiguïtés de toutes communications, il revient sur son encyclique pour préciser: "elle n'est pas en soi contraire, comme certains semblent le supposer, ni à une raisonnable limitation des naissances, ni à une recherche scientifique, ni aux traitements thérapeutiques, ni à la paternité vraiment responsable, ni à la paix et harmonie familiale." Par ailleurs, d'autres documents sont annoncés pour plus tard sur la question plus vaste de la famille et des moeurs. Il est évident que le pape est le premier à sentir que tout n'est pas explicité et que des précisions s'imposent. Le discours est bien marqué d'un manque radical!

Le texte a des trous, des failles nombreuses, des reprises nuancées, il représente des interprétations osées dans ces

passages où, selon le mot de Barberis, le pape fait de la "sociologie-fiction... par exemple quand il dit que l'emploi des méthodes de régulation artificielle conduit à la facilité ou à l'infidélité conjugale". Il faudrait en effet le démontrer et voir si les protestants ont des moeurs inférieures à celles des catholiques? Il faudrait en outre ne pas taire l'autre face de la régulation dite "naturelle". L'expérience montre à quel point elle a aussi pu inviter à l'hypocrisie des "justes" et à l'infidélité conjugale; à moins que ce ne soit à l'abus de la femme, traitée en objet, "sans se soucier de l'équilibre physique et psychologique de celle-ci". Ces paroles du Saint-Père, bien que placées sous la rubrique: Graves conséquences des méthodes de régulation artificielle de la natalité, n'en sont pas moins valables à l'endroit des méthodes "naturelles", ou même pour l'absence d'emploi de quelques méthodes que ce soit!

Un psychanalyste peut considérer cette structure du discours comme un équivalent des lapsus, des déformations, des condensations, des actes manqués qui appellent une nouvelle interprétation de l'interprétation; non pas dans un sens orgueilleux qui prétendrait corriger les paroles du pape, ou qui croirait au dernier mot de sa nouvelle signification, car le discours psychanalytique est marqué lui aussi par un manque radical identique, mais afin de trouver plus de vérité dans la parole du pape; dans le même esprit où l'analyste interprète l'interprétation consciente de son patient, non pas pour le confondre, mais pour en dégager plus de sens.

## La loi naturelle

Essayons donc de voir la richesse du discours papal dans la perspective de cette nouvelle dimension, où le discours conscient est véridique en tant qu'il est mis en relation avec le discours inconscient, il a des sens dans sa défaillance même; quelque chose est dit sur le mode de n'être pas dit. Le discours dit quelque chose sur la loi divine, il nous dit ce qu'elle est et pourtant ne le dit pas. Nous rejoignons ici la théologie négative (apophatique) et l'expérience des grands spirituels, l'Ungrund d'un Boehme par exemple. La loi divine, comme Dieu lui-même est Mystère!

La déception qui a provoqué le discours papal chez un grand nombre ne trouverait-elle pas ici une explication? Cette déception n'est pas seulement dû au fait que l'enseignement est exigeant, propose la porte étroite, ou s'oppose à l'opinion de plusieurs, mais il est décevant dans la mesure où l'on espérait une pensée claire qui nous aurait délivrés de l'angoisse liée au Mystère. Peut-être espérait-on même des directives qui nous auraient dispensés de réfléchir ou de prendre nos responsabilités. Or le texte a une tout autre conséquence, il pousse à la réflexion, la provoque et, sous une apparente clarté, il nous introduit en plein mystère de la condition humaine. Après sa lecture il faut bien reconnaître que persiste un malaise; nous demeurons dans une certaine obscurité en ce qui concerne la loi naturelle et son lien avec la loi divine.

Le père Baum a justement relevé comment le mot naturel est employé de manière équivoque dans le texte pontifical: "le mot signifie parfois ce qui se rapporte à la structure fondamentale de la vie humaine. Dans ce sens la nature... est la norme de la moralité... En d'autres endroits, le mot naturel s'applique plutôt aux processus biologiques chez l'homme". Dans cette perspective on peut se demander si le "struggle for life" (la loi du plus fort) est une loi de la nature, ou une loi naturelle? De toute façon cette loi ne peut être la norme que d'une morale Nietzscheenne. D'un autre côté les périodes infécondes, qui sont nécessaires à la transmission de la vie, sont une donnée de la nature, mais souvent irrégulièrement réparties. L'homme, en tant qu'être naturel peut et doit parfois modifier cette répartition des périodes infécondes pour permettre une meilleure transmission de la vie. Celle-ci doit s'entendre non seulement au sens de vie matérielle mais aussi au sens de vie psychologique et spirituelle. Il peut être très difficile, à un certain niveau du développement de la pensée scientifique, de distinguer radicalement la culture de la nature. La nature est

cultivée et la culture évolue sous l'impact des pulsions naturelles. Le premier mérite de l'ambiguïté du texte pontifical est de nous engager, sous la lumière des principes qu'il dégagera, à approfondir ces problèmes complexes. Mais il n'y a pas que ce mérite encore tout négatif!

Lorsqu'il s'adresse aux époux chrétiens, à propos des exigences imprescriptibles de la loi divine, le pape reconnaît implicitement que la nature est une réalité en pleine évolution lorsqu'il écrit que la grâce "fait de l'homme une nouvelle créature, capable... de trouver doux le joug du Christ". Ici le texte renvoie à Matthieu (11, 30). Or si nous ouvrons la bible de Jérusalem, nous voyons que Jésus y parle du fardeau dont il nous soulagera; une note explique qu'il s'agit du "fardeau de la Loi, et des observations pharisaïques qui la surchargent encore". On dirait que Paul VI, s'il en était besoin, corrige Paul VI et que l'Esprit est vraiment passé pour vivifier la lettre. Le discours manifeste du pape est d'autant plus valable qu'il est mis en relation avec le discours latent (la bonne nouvelle de l'Evangile).

## La loi divine

Ceci nous amène à l'essentiel du message: l'explicitation de la loi divine au sujet du mariage. Le pape écrit: "tout acte matrimonial doit rester ouvert à la transmission de la vie... Un acte conjugal rendu volontairement infécond (est) intrinsèquement déshonné". Est exclue également toute action qui, soit en prévision de l'acte conjugal, soit dans son déroulement, soit dans le développement de ses conséquences naturelles, se proposerait comme but ou comme moyen de rendre impossible la procréation". Nous devons savoir gré au pape de rappeler aussi fermement ces principes d'ouverture à la vie, aussi valables du point de vue psychologique que du point de vue spirituel. Voilà pour la donnée doctrinale, qu'en est-il de son application? Notons en passant que le pape ne mentionne jamais explicitement l'emploi de la "pilule". Il ne la condamne pas formellement, même si la plupart des lecteurs y ont vu une condamnation à notre avis la question de savoir si la pilule est un moyen "naturel" ou "artificiel" reste à débattre. La moralité de son emploi sera fonction de l'intention volontairement ou directement "stérilisante".

Ce qui nous paraît s'affirmer le plus positivement dans la donnée doctrinale, c'est l'importance de l'esprit qui préside à l'emploi d'une méthode ou d'une autre. C'est pour nous nous avons souligné ces passages: l'acte doit rester ouvert à la transmission de la vie même s'il est infécond du point de vue procréation. Un acte rendu volontairement infécond est déshonné. Il n'est pas permis de se proposer de rendre impossible la procréation! Ceci nous semble tout à fait dans la ligne de Jésus qui dévoile que le péché est déjà dans l'esprit. L'adultère ne consiste pas à coucher avec la voisine, mais il est commis dans l'esprit de celui qui le désire! Nous sommes ainsi renvoyés, selon la plus pure tradition spirituelle, de la faute matérielle à notre conscience la plus intime. Celui qui se proposerait d'utiliser la méthode Ogino dans le but que l'acte conjugal soit rendu volontairement infécond serait déshonné. Nous sommes ainsi invités à approfondir la notion de fécondité. Nous pourrions accepter une infécondité matérielle (non voulue directement) en vue d'une fécondité psychologique ou spirituelle. D'un strict point de vue médical biologique, on sait par exemple qu'un des effets de la "pilule" est de provoquer à longue échéance une plus grande fécondité (et non seulement une infécondité temporaire; attacher notre intention à cette infécondité est la pierre d'achoppement morale).

Mais, ne nous le cachons pas, il y a ici un problème de conscience des plus difficile. Quand un couple décide de limiter les naissances pour des raisons valables, il n'est pas assuré que ne se glissera pas dans leur intention une fermeture au projet de transmettre la vie; c'est ce qui rend si poignant et souvent si triste l'emploi de quelques méthodes de contraception que ce soit. Par ailleurs, il ne serait guère plus moral d'être imprévoyant en n'employant aucune

méthode, car la transmission de la vie a autant besoin de fécondité que d'infécondité. La question est de savoir dans quel esprit nous allons vivre ce conflit? Il y a là un drame pour la conscience, qui est un aspect inéluctable du drame de la condition humaine!

## Le rôle de la conscience

Afin de rester dans une droite conscience, les catholiques, qui pratiquent la limitation des naissances, peuvent être tentés de sophistiquer leur conscience, un peu comme les Juifs talmudiques qui cherchaient à finasser avec leurs lois. Ils ne pouvaient faire de feu le jour du sabbat, mais ils pouvaient s'arranger pour que le feu se fasse de lui-même, par exemple par la disposition d'un mécanisme compliqué qui produisait le feu comme "naturellement". Nous ne sommes pas sûr que le texte pontifical lui-même échappe tout à fait à ce juridisme, lorsqu'il passe des principes à leur application, en discutant de la "licéité du recours aux périodes infécondes". Le pape a sûrement ressenti l'ambiguïté de la question et l'inconscience possible de la position de l'Eglise lorsqu'il affirme: "l'Eglise est conséquente avec elle-même quand elle estime licite le recours aux périodes infécondes, alors qu'elle condamne comme toujours illicite l'usage des moyens directement contraires à la fécondation... Dans le premier cas les conjoints usent légitimement d'une disposition naturelle; dans l'autre cas ils empêchent le déroulement des processus naturels". Nous revenons ainsi à l'équivoque du mot "naturel" discuté précédemment. C'est nous qui avons souligné les mots directement contraires à la fécondation qui nous paraissent pouvoir s'appliquer aussi bien à la méthode symptomatique, selon l'esprit qui peut prescrire à son emploi. En effet cette méthode peut fort bien contraindre au principe doctrinal énoncé plus haut: "Est exclue... toute action qui... en prévision de l'acte conjugal... se proposerait... comme moyen de rendre impossible la procréation". L'emploi d'un thermomètre (moyen artificiel par excellence) pour ne pas faire l'amour alors que la nature nous y porterait n'est certainement pas très "naturel". Il s'agit toujours de savoir dans quel esprit le couple emploiera le thermomètre!

L'encyclique nous enseigne que les époux devront juger comment ils exerceront une paternité responsable, se référant à ce sujet au deuxième concile du Vatican, Gaudium et Spes (no. 50): "Ce jugement, ce sont les époux eux-mêmes qui doivent l'arrêter devant Dieu. Dans leur manière d'agir, que les époux sachent bien qu'ils ne peuvent pas se conduire à leur guise, mais qu'ils ont l'obligation de toujours suivre leur conscience qui doit se conformer à la loi divine; et qu'ils demeurent dociles au magistère de l'Eglise, interprète autorisée de cette loi, à la lumière de l'Evangile."

Suite à la page 6

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Claude RYAN

Directeur

Redacteur en chef adjoint: Paul SAURIOL

Directeur de l'information: Jean FRANCOEUR

Tresorier: Arthur LEFEBVRE

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no. 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et bidouilles: 12 mois \$25.00, 6 mois \$13.00, 3 mois \$7.00. Ailleurs au Canada: 12 mois \$20.00, 6 mois \$11.00, 3 mois \$6.00. A l'étranger: 12 mois \$35.00, 6 mois \$18.00. Edition du samedi 12 mois \$6.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TÉLÉPHONE: 844-3361

## Les directeurs changent à la BBC mais l'indépendance d'esprit demeure toujours

LONDRES — Le conseil des gouverneurs de la B.B.C. a annoncé au début d'août la nomination du nouveau directeur général de l'Office, appelé à remplacer le 1er avril prochain Sir Hugh Green, démissionnaire.

Le nouvel élu, M. Charles Curran, quarante-six ans, actuellement directeur des services extérieurs de la B.B.C., sorti du rang. D'origine irlandaise, catholique pratiquant, il a commencé sa carrière radiophonique en 1947 comme producteur. Joueur de rugby à ses moments perdus, il passe pour un excellent administrateur. Il s'est à plusieurs reprises énergiquement prononcé contre l'introduction de la publicité à la radio. Il est partisan d'une large décentralisation et de la création de stations locales dans les grandes villes de province. Surtout, il jouit auprès de ses collaborateurs d'une réputation d'indépendance à l'égard du gouvernement et de tolérance à l'égard des initiatives des gens de la "maison", ce qui en fait le continuateur tout désigné de Sir Hugh.

Cette réputation a fait dire à certains commentateurs qu'en choisissant M. Curran la majorité des gouverneurs ont voulu désavouer lord Hill, leur président, qui ne se serait pas très bien entendu avec Sir Hugh, ce qui finalement aurait poussé ce dernier à démissionner. Cette hypothèse, démentie par les intéressés, n'a jamais été étayée par des faits, même si lord Hill, comme il en avait manifesté l'intention, a effectivement exercé, depuis sa nomination en septembre 1967 par le premier ministre, une autorité que la plupart de ses prédécesseurs avaient déléguée au directeur général.

La diffusion récente parmi les collaborateurs de la B.B.C. d'un "code de conduite", rédigé sous la di-

rection de lord Hill avait fait craindre un retour en arrière par rapport à la période d'innovation et d'expérimentation inaugurée par Sir Hugh. Dans ce document lord Hill met en garde producteurs et réalisateurs contre certaines libertés de langage excessives et une certaine volonté déléguée de choquer la prudence encore intacte d'une masse importante des auditeurs et téléspectateurs anglais, notamment dans tout ce qui touche de près ou de loin aux problèmes sexuels. Il convient cependant de souligner que le président de l'Office, dans son préambule, rappelle la nécessité "de maintenir à tout prix, et en toute circonstance, l'indépendance de la B.B.C. à l'égard du gouvernement ou de toute autre pression extérieure."

Commentant, devant la presse sa nomination, M. Curran a fait sienne cette profession de foi. Les programmes, a-t-il déclaré en substance le nouveau directeur général, sont du ressort des créateurs. La tâche du Conseil des gouverneurs et de la direction est de créer l'atmosphère permettant aux réalisateurs de travailler dans de bonnes conditions: "Ce n'est pas à moi, a-t-il ajouté, de dire aux gens le genre des programmes qui doivent être réalisés. Mon travail à moi consiste à faire en sorte qu'ils soient libres de faire le leur."

L'indépendance remarquable de la B.B.C. à l'égard du gouvernement est un fait admis. Elle est d'autant plus remarquable qu'elle est maintenue par des administrateurs nommés par ce même gouvernement, et en dépit du fait que, en application de son statut, l'autorité de tutelle — le ministre des télécommunications — a théoriquement le pouvoir d'in-

terdire n'importe quelle émission. Mais c'est un droit dont il n'a pratiquement jamais tenté d'user, du moins sous une forme autoritaire. Même pendant l'affaire de Suez, lord Avon (alors M. Eden), exaspéré par les critiques dont la B.B.C. se faisait largement l'écho, ne réussit pas à faire taire la "vieille tante".

Cette indépendance d'esprit n'a pas changé. L'exemple le plus récent est celui de l'émission critiquant l'attitude raciste de certains policiers à l'égard des émigrés de couleur du Commonwealth. Scotland Yard était parvenu à empêcher la programmation de l'émission sous prétexte qu'elle portait atteinte à l'honneur de la police et risquait de mettre en cause son autorité. Après réflexion, et surtout une véritable levée de boucliers de la part des producteurs, la direction des programmes a décidé de passer outre. L'émission devait être diffusée ce vendredi.

Si l'objectivité de l'information est respectée — tout cas par comparaison avec l'O.R.T.F. — et si les opinions des uns sont équilibrées par celles des autres, grâce aux nombreuses "tables rondes" réunissant journalistes, hommes politiques, représentants des différentes philosophies ou religions, il n'est resté pas moins que la B.B.C. — comme d'ailleurs l'I.T.V., la télévision commerciale — reste encore prisonnière de nombreux tabous typiquement anglais: la religion, la famille royale, la police même, toutes les institutions qui forment la base de l'établissement demeurent encore sacrées pour une majorité de Britanniques, et toute critique à leur égard soulève des tempêtes de protestations.

## Après l'accueil triomphal de Prague au maréchal Tito

# Le projet de révision des statuts du PC tchécoslovaque ouvre une brèche dans les structures traditionnelles

par Michel Tatu

Le Monde, Prague, 10 août — On savait, à la lumière de la discussion ouverte dans la presse ces dernières semaines, que les nouveaux statuts du parti, préparés à l'intention du congrès de septembre, étaient passablement révolutionnaires. De fait, le texte du projet publié samedi par le Rude Pravo ne laisse pas le lecteur sur sa faim.

Préparé par un groupe de travail placé sous la présidence de M. Havlicek, professeur de théorie politique à l'Académie politico-militaire Clément-Gottwald, ce document de seize pages reflète la critique radicale du système "centraliste bureaucratique", détruit en janvier, et il fera date, quoi qu'il arrive dans l'histoire du mouvement communiste, comme l'un des efforts les plus concrets entrepris par un parti pour modifier ses structures. Relevons encore qu'il a été approuvé à l'unanimité par l'actuel présidium du parti et présenté sous un jour très favorable aux journalistes tchèques vendredi par M. Indra lui-même, l'une des personnalités les plus en vue porteur de la tendance néo-conservatrice. Il ne risque donc guère d'être modifié d'ici à la fin du congrès, sinon dans un sens encore plus "progressiste".

Il est vrai que l'orthodoxie du vocabulaire reste intacte. Il est question à plusieurs reprises de "marxisme-léninisme" et de "centralisme démocratique". Le combat contre "toutes les formes d'idéologie bourgeoise" est expressément prononcé et l'on relève même un insolite coup de chapeau à l'"expérience du parti communiste de l'Union soviétique". Cela dit, les entorses aux normes léninostatiniennes qui régissent les structures des P.C. un peu partout dans le monde sont importantes, notamment sur trois points.

1° Tout d'abord, le droit à l'existence de minorités de contestation au sein du parti est explicitement reconnu.

Certes, les décisions continueront naturellement d'être

prises à la majorité, et la minorité devra s'y soumettre. Mais cette minorité aura le droit, d'une part, de "formuler son point de vue et demander son inscription au procès-verbal" des assemblées du parti, d'autre part, de "maintenir ses opinions et de demander, sur la base de nouvelles données, une vérification de la décision prise dans la pratique, un nouvel examen de son point de vue."

Il est vrai que l'on n'est pas allé jusqu'à réviser la condamnation du fractionnisme portée par Lénine au congrès du parti soviétique de 1921, décision dans laquelle beaucoup voient non sans raison l'origine des "malformations bureaucratiques" qui suivirent. Au contraire, un projet interdit aux membres du parti de s'organiser en dehors du cadre des statuts et de former des "groupes ayant une discipline fractionnelle particulière."

D'autre part, on ne semble pas avoir suivi certains auteurs qui demandaient que fut également reconnu à la minorité le droit de s'exprimer dans la presse. Cependant, un autre article pourrait en tenir lieu, qui reconnaît à chaque membre du parti le droit de s'exprimer "dans la presse du parti avec franchise et sans critique sur l'activité du parti, de toutes ses organisations et de tous ses membres, quelles que soient leurs fonctions". D'ailleurs, la contestation, si elle n'opposait le document à l'opposition (le document utilise le terme moins compromettant d'"opponentura"), est non seulement tolérée mais encouragée dans les divers domaines.

2° La pratique du vote secret, déjà appliquée dans les faits depuis quelques mois, est généralisée pour l'élection de "tous les organes du parti".

L'innovation est d'autant plus importante que le système des "propositions alternatives" est tout particulièrement recommandé pour les problèmes de cadres. Autrement dit, les électeurs devront pouvoir, "en règle générale" choisir entre plusieurs candidats pour n'importe quel poste.

Ainsi, si le système fonctionne au prochain congrès, M. Dubcek pourrait, en théorie, voir son titre de président du comité central (nouvelle fonction, qui renouait avec la tradition d'avant guerre, remplace celle de premier secrétaire) mis en jeu au cours d'un vote secret en face d'un rival présenté par l'"opposition". Jusqu'ici, comme dans la plupart des autres partis, et notamment à Moscou, seul le comité central est élu au vote secret par le congrès, en fait sur la base d'une liste unique mise au point par la direction sortante et comportant juste autant de noms que de postes à pourvoir. L'élection des véritables dirigeants avait lieu, elle, par un vote à main levée de ce comité central, toujours sur la base des propositions de la direction sortante.

3° Les limites de temps imposées à la détention d'un poste dirigeant sont moins révolutionnaires, mais également intéressantes.

Elles rappellent les normes que M. Khrouchchev avait imposées au XXIIe Congrès du parti en 1961 — et que ses successeurs se sont empressés d'abandonner au congrès suivant — mais en plus sévères: alors que les règles du "renouvellement" systématique avaient frappé plus durement la base du parti soviétique que sa tête (les membres du comité central en étant exemptés), les nouveaux statuts du parti tchèque en dispensent les cellules de base, mais les imposent au sommet. Aucun fonctionnaire ne pourra occuper son poste au-delà de trois élections successives dans le cas où son mandat est renouvelable tous les deux ans (au niveau de l'arrondissement ou du département), au-delà de deux élections lorsque le mandat s'étend sur quatre ans (comité central et au-dessus).

Des exceptions sont prévues pour la durée d'un seul mandat au-delà de cette période, auquel cas la majorité requise est des deux tiers.

Dans la pratique cela signi-

Suite à la page 6

# L'agitation estudiantine se développe au Brésil, en Uruguay et au Mexique Sévère répression à Rio-de-Janeiro

Par Irénée Guimarães

(Le Monde) — Plusieurs pays d'Amérique latine ont connu de nouveaux troubles étudiants dans la journée de vendredi. Les plus graves ont eu lieu en Uruguay, à la suite d'une perquisition à l'université de Montevideo. La police y cherchait M. Ulysse Reverbel, directeur de la Compagnie nationale d'électricité et proche conseiller du président Pacheco, qui, enlevé au début de la semaine par un commando d'extrême gauche, reste introuvable.

Une bataille rangée a mis aux prises pendant quatre heures environ trois mille étudiants, qui protestaient contre la violation de l'autonomie de l'université, et plusieurs centaines de policiers. Des dizaines de blessés ont été transportés dans les hôpitaux de la ville. Au cours d'une conférence de presse, le chef de la police a reconnu que la perquisition à l'université, qui a affecté six facultés, n'avait permis de trouver aucune trace de participation des étudiants dans l'enlèvement de M. Reverbel. Peu après, le conseil directeur de l'université dénonçait "l'assaut" de la police et la destruction de matériel d'enseignement. Le

consent à en outre proclamé "la nécessité de l'union des forces nationales désireuses de sauver le pays de la violence, du désordre et de l'imoralité". Peu après, le gouvernement uruguayen décidait de demander au Sénat la destitution du conseil directeur de l'université. Cette décision risque de provoquer de nouveaux désordres. De source officieuse, on annonce que ceux de vendredi auraient fait deux morts: un policier et un étudiant.

À Mexico, les étudiants ont confirmé vendredi leur ordre de grève générale pour obtenir la démission du maire de Mexico et des principaux responsables du maintien de l'ordre, accusés de brutalités. Un certain nombre de professeurs de l'université, favorables au mouvement étudiant, ont demandé l'arbitrage dans le conflit de M. Diaz Ordaz, le président de la République.

Des bagarres ont enfin eu lieu dans plusieurs villes du Brésil, notamment à Salvador, capitale de l'Etat de Bahia, où deux cents personnes ont été arrêtées et trente-cinq — dont vingt-huit policiers — blessés. Les étudiants blessés l'auraient été par balle.

Des manifestations, très sévèrement réprimées également, ont eu lieu à Rio-de-Janeiro. Dans cette dernière ville comme à Salvador, les étudiants réclament, comme l'explique ci-dessous notre correspondant particulier, la libération d'un de leurs leaders, Vladimir Palmeira.

RIO - DE - JANEIRO, 10 août. — Les chances d'une solution par le dialogue du conflit qui oppose la jeunesse universitaire brésilienne au pouvoir établi ne cessent de se réduire. L'arrestation, la semaine dernière, du leader des étudiants, Vladimir Palmeira, a suscité chez ses camarades une "détermination de résistance" qui oblige les autorités à maintenir l'armée fédérale en état d'alerte. Mardi matin, à Rio-de-Janeiro, l'appareil militaire disposé à tous les points stratégiques de la ville a empêché les étudiants de mener à bien les manifestations de protestation qu'ils avaient annoncées. Mais, dès mercredi, le centre de l'ancienne capitale fédérale était bloqué par des groupes d'étudiants qui organisaient des meetings-éclair selon une tactique mise au point par ceux que les policiers qualifient de "théoriciens de la guérilla urbaine".

À Sao-Paulo, à Bahia, à Recife, à Fortaleza et dans tous les autres centres du pays, les universitaires se réunissent en assemblées permanentes, fermement résolus à braver la détermination des officiels, qui interdisent toute manifestation de rue. Le prix dont ils paient ce défi est assez élevé. Traqués nuit et jour par les agents de renseignements, les dirigeants étudiants vivent pratiquement dans la clandestinité. Quelques jours après l'arrestation de Vladimir Palmeira, qui reste incontestablement le leader le plus influent, on a vu le jeune Luiz Travassos, président de l'Union nationale des étudiants brésiliens (U.N.E.B.), prendre la tête des commandos de rue, à Rio. L'U.N.E.B. étant actuellement hors la loi, la réapparition de Travassos sur la place publique constitue une démonstration de force que les assemblées universitaires du Brésil ne se font pas faute de mettre en valeur. L'attitude des autorités, décidées à durcir la répression, a pour conséquence un renforcement de l'extrémisme, et les dirigeants étudiants réformistes sont ac-

tuellement en perte de vitesse auprès de la masse.

### Trois tendances

On essaie cependant dans certains milieux d'exploiter les divergences qui opposent les principaux leaders universitaires. Mais ces divergences, qui existent sur le plan de l'analyse théorique, n'affaiblissent nullement la décision de maintenir, coûte que coûte, l'unité d'action. La meilleure preuve en est la consigne donnée à toutes les universités du pays de continuer l'agitation jusqu'à la libération du jeune Palmeira.

Il y a en fait chez les étudiants brésiliens trois grandes tendances. Les plus radicales, dont le chef est Luiz Travassos, condamnent formellement toute tentative de dialogue, préconisent l'adoption de la violence à outrance comme seul moyen de renverser la "dictature militaire" et détruire complètement le "système". A Goiás, à Brasília et à Belo-Horizonte on se rallie plutôt aux thèses de Travassos.

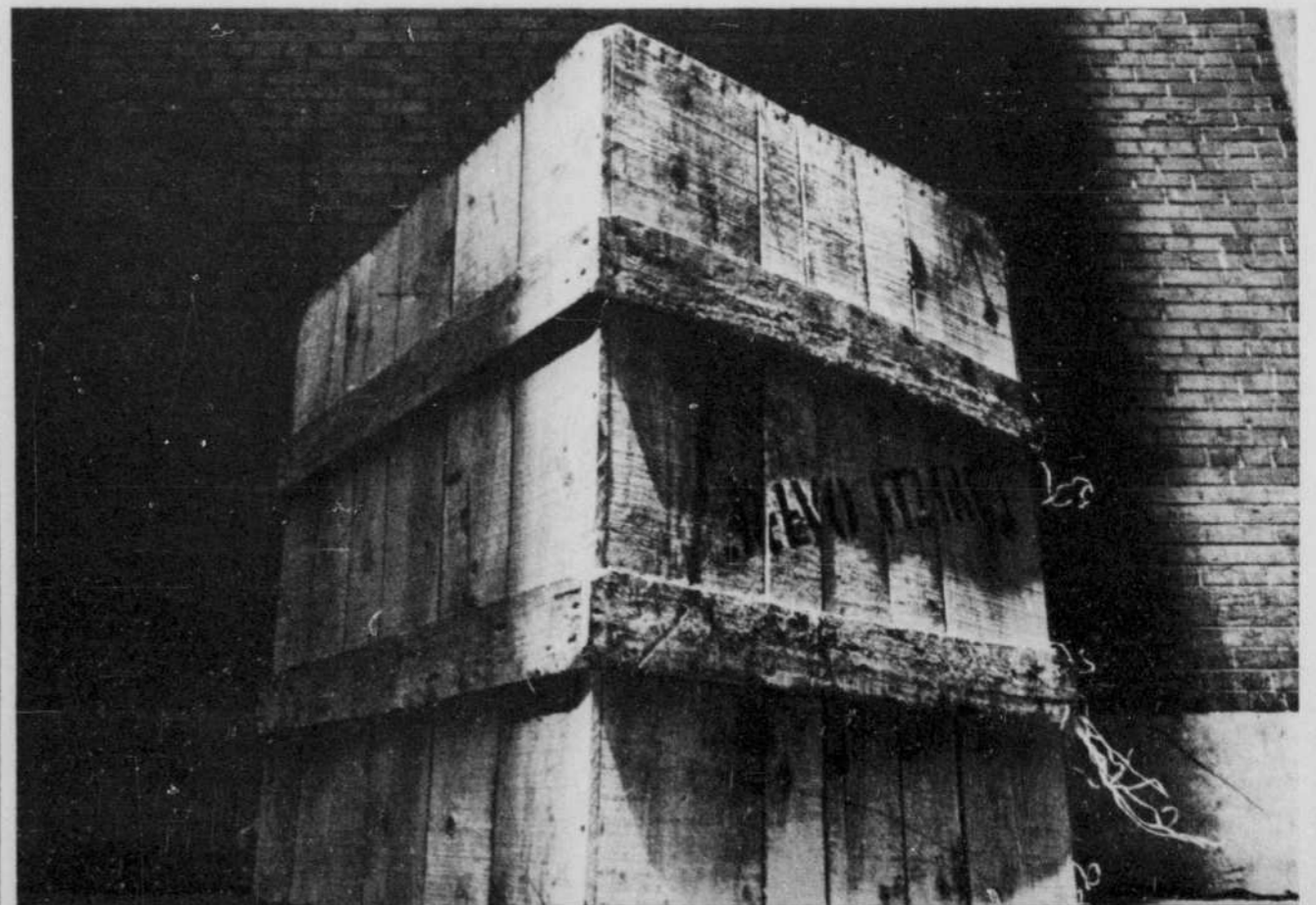
Une deuxième aile, modérée, préconise l'économie de risques et croit surtout au "réformisme pacifique". Enfin, les "révolutionnaires réalistes" — dont le leader est Vladimir Palmeira — s'efforcent de garder une position radicale sur le plan idéologique, tout en excluant les "illusions lyriques" et l'"hérosisme suicide" sur le plan de l'action. C'est pour le moment cette troisième tendance qui remporte l'adhésion de la majorité.

Fils de l'actuel chef adjoint du parti gouvernemental au Sénat, étudiant de troisième année de droit, Palmeira possède à vingt-trois ans une maturité incontestable. L'asthme qui ne le quitte presque jamais ne l'empêche pas de cultiver une éloquence simple et directe qui commence à faire école dans les assemblées universitaires. Essentiellement marxiste, il repousse avec véhémence ce qu'il appelle des "solutions importées" — qu'elles soient de provenance cubaine, soviétique ou chinoise, pour préconiser des "solutions nationales réelles". Comme presque tous ses collègues, il ne porte aucun intérêt particulier au destin de certains hommes comme les ex-présidents Juscelino Kubitschek, Janio Quadros et Joao Goulart, ou à celui de politiciens tels que Carlos Lacerda et autres représentants de l'opposition. Ce mé-

pris des politiciens est caractéristique. "Ils appartiennent tous à un même système et c'est ce système même que nous condamnons en bloc", déclare Palmeira, qui ne refuse pourtant pas avec eux des alliances éventuelles par pur souci d'efficacité.

Théoriquement, Palmeira vise l'implantation au Brésil d'une "démocratie populaire essentiellement anti-impérialiste". En pratique, il considère l'organisation d'une guérilla dans un pays comme le Brésil comme un "rêve romantique" — et préfère le recours à l'"escalade de la violence" par un jeu de provocations et de défis. Il ne croit pas non plus à un changement de système au Brésil sans la participation du prolétariat.

# Une antiquité dispendieuse.



## Air Canada vous aidera à vous en défaire.

En utilisant le fret aérien d'Air Canada, vous n'avez plus besoin d'emballer votre marchandise dans une caisse — d'où économie de temps, de matériaux, de main-d'œuvre. Le fret aérien réduit aussi les frais d'entreposage, la vérification de l'inventaire, les délais de transport et les immobilisations de capital. De plus, les taux d'assurance baissent de 55% et même plus, en raison de la diminution des risques d'endommagement et de vol.

Si vous expédiez en surface, une caisse est nécessaire; mais elle ajoute du poids à votre marchandise — d'où augmentation du prix total de l'expédition. C'est pourquoi nous l'appelons une antiquité dispendieuse.

Quels que soient vos produits et leurs marchés, le spécialiste du fret aérien d'Air Canada saura vous aviser de tous les avantages économiques et autres, de l'expédition par fret aérien.

**AIR CANADA**  Fret par jet

### COURS DE FORMATION SOCIALE

par correspondance  
INSTITUT DE FORMATION SOCIALE  
DU QUÉBEC INC.

Annexe à l'Université de Sherbrooke.  
Subventionnée par le Ministère de l'Éducation.

Pour renseignements:  
230 ouest, rue King, local 202  
Sherbrooke, Qué.  
Tél.: Montréal, 527-8831

## COLLÈGE ROUSSIN

Cours secondaire scientifique (garçons)

## EXAMEN D'ADMISSION

(samedi 17 août, à 2h. hres p.m.)

Places disponibles pour pensionnaires de 8e année seulement. (Apporter les bulletins).

COLLÈGE ROUSSIN,  
12085 est, rue Notre-Dame,  
Pointe-aux-Trembles,  
Montréal 5, P.Q.

Tél.: 645-4553

## MONTROSE

SUR DISQUES MONORALES SEULEMENT

CLASSIQUES

COLUMBIA & ÉPIC

ALBUMS DE 3 DISQUES

EXTRA - SPECIAL

3<sup>99</sup>  
par album

UN ACHAT SPÉCIAL D'INVENTAIRE DE MONTROSE

Centre du Disque

3162 est  
BÉLANGER

MONTROSE

RA 9-  
2833

# Suites de la première

## POSTES

Au cours de la matinée d'hier, la compagnie Rod Service avait opposé un refus à la proposition syndicale. Le président déclara que la proposition syndicale était inacceptable dans sa formulation. Il demandait le retour au travail sans condition et proposait que l'ensemble de la demande de

salaires des grévistes soit confié à l'arbitrage. Le président ajoutait cependant, qu'il n'y avait aucune garantie d'heures de travail avant la reconduction de tous les contrats suspendus par le ministère des postes.

A la sortie de la réunion d'hier soir, le ministre des postes, M. Kierans, qui s'appropriait à prendre l'aviation à destination d'Ottawa, a été averti de commentaires. Il a déclaré qu'après avoir réuni les deux parties, des progrès sensibles avaient été enregistrés. Il a ajouté qu'indépendamment de l'accord qui interviendrait, le ministère continuerait ses études sur la réorganisation du service postal.

Les employés de Rod Service avaient dressé des lignes de piquetage autour de l'hôtel des postes dès la fin de la grève des postiers, paralysant ainsi tout le système postal dans la région de Montréal.

Landi, après que le ministre des postes eut ordonné la reprise du service en faisant appel à des camions loués et à des conducteurs d'une agence de sécurité, les grévistes ont renversé un camion qui tentait de sortir de l'hôtel des postes. Par la suite, le ministre des postes obtenait une injonction qui prohibait le piquetage autour du bureau de poste.

## LA FTQ

trand a déclaré aux représentants municipaux qu'il ne voyait pas pourquoi la demande de vote d'accréditation ne serait pas accordée par la CRT. Le président de la FTQ a rappelé en outre que le président de la commission, le juge Rosaire Lavoie "et un ami de M. Bellemare" avait retenu des vacances jusqu'à ce que le juge Chassé rende sa décision. Il serait aussi intervenu à quelques reprises dans les délibérations.

M. Loberge a rappelé aussi que le juge Chassé avait rejeté, parce que prématurée, une première demande d'accréditation du syndicat des tabacs pour les ouvriers de la Bestos à Louiseville et qu'il avait ensuite ordonné, en acquiesçant à la deuxième demande, que le vote d'accréditation s'étende à des ouvriers qui n'avaient travaillé à l'usine que quelques heures au cours des mois précédents, qu'aucun syndicat ne prend habituellement la peine d'organiser.

le malaise perceptible depuis plusieurs jours dans la plupart des secteurs politiques grecs. C'est à droite que semble se situer le danger pour le gouvernement Papadopoulos. L'auteur de l'attentat de mardi matin contre le premier ministre est un ancien officier des commandos, le corps le plus "dur" de l'armée grecque. Un certain nombre d'officiers sont mécontents de l'orientation du régime, trop démocratique à leur gré.

Quant au ministre du travail, il aurait refusé de quitter son bureau, hier, avant que la décision du juge ait été rendue publique. M. Loberge a révélé que lors d'une conversation téléphonique avec M. Bellemare, hier matin, celui-ci l'avertit que ses propos étaient enregistrés sur ruban magnétique. "Si vous avez pris connaissance du dossier et si vous êtes d'accord avec le juge Chassé, à dit lui avoir alors déclaré le président de la FTQ, alors je ne puis m'empêcher de croire que vous êtes de collusion avec lui."

## STANFIELD

à la volonté du gouvernement de reconduire les règlements provisoires des travaux de la Chambre. Ces règlements provisoires étaient valables pour la durée de la session, mais M. Stanfield a indiqué hier que dans tout examen des règlements de la Chambre que ce soit au sujet de la période des questions ou de tout autre aspect des travaux, l'opposition tentera de sauvegarder avant tout la possibilité pour le simple député de faire son devoir de législateur et de représentant d'une circonscription particulière.

## LES PILOTES

qui a fait connaître sa décision en même temps, à Paris, Londres (où siège le bureau central), Amsterdam, Dublin, Helsinki a d'autre part souligné que cette mesure n'avait pas fait l'objet de prises de contact avec le gouvernement israélien, afin de ne point toucher à l'aspect politique qui caractérise l'affaire du Boeing 707 de l'El Al, retenu à Alger avec ses cinq membres de l'équipage et cinq passagers israéliens.

Convaincu que la décision rendue par le juge Chassé constitue une "faveur" à l'endroit de la CSN, M. Loberge ne serait pas surpris si celle-ci suggérerait en contrepartie aux grévistes de la Régie des alcools d'accepter lors de leur réunion d'aujourd'hui les offres du gouvernement.

Comme on le notait hier, M. Dielenbaker a participé aux travaux du caucus. Tout en se montrant beaucoup moins agressif qu'on ne l'aurait d'abord prévu, il n'aurait pas manqué de signaler certaines défaillances du parti et de lui reprocher à nouveau de n'avoir pas forcé le gouvernement à déclencher des élections au moment de la crise financière de mars dernier.

## LES MIGS

faïres étrangères et son adjoint M. Chelouch, rentrés hier de Rome, ont fait un rapport pessimiste au premier ministre, M. Eschkol.

M. Loberge ne fonde pas l'accusation de partialité en faveur de la FTQ qu'il a portée contre le juge Chassé uniquement sur l'affaire de la Canadian Bechtel. Il a rappelé en outre que le juge avait refusé une demande d'accréditation de la FTQ pour des ouvriers d'une tour pour des ouvriers de la Gaspésie parce que la centrale avait omis de lui remettre deux copies d'un document annexe; le juge aurait négligé de se recuser dans cette cause même s'il avait agi comme procureur d'une tourbière contre la FTQ lorsqu'il était dans la pratique privée.

3- Enfin, dit-on dans ces mêmes milieux, il n'y a pas de rapport entre l'affaire d'un avion civil enlevé en plein ciel, et les deux "Mig" syriens qui ont pénétré de leur plein gré en Israël.

Le problème extrêmement complexe que pose la représentation des deux nations au sein des organes communs fait l'objet d'une solution également complexe. Depuis le début, des discussions sur la Fédération, les Slovaques s'opposent au principe de la représentation proportionnelle, de peur d'être systématiquement écrasée par la population tchèque, beaucoup plus nombreuse, donc plus largement représentée. Mais le principe de la parité qu'ils réclament ne peut être accepté par l'opinion tchèque, qui lui oppose le principe de base de la démocratie: "Un citoyen une voix". Pour ce qui est du parti en tout cas, la thèse tchèque l'a emporté en ce sens que le comité central fédéral sera élu par l'ensemble du congrès, sans distinction, et que lui seul pourra prendre des décisions à la majorité des voix. Des réunions communes tenues sur une base paritaire, des deux comités centraux de Prague et de Bratislava, pourront certes être organisées, mais leurs décisions n'auront pas force de loi. En revanche, les décisions concernant

## IMPASSE

seignants par le gouvernement, la Fédération des commissions scolaires catholiques et l'Association of Protestant School Boards. Le dialogue entre les deux parties a été amorcé en juillet 1967, mais M. Raymond Liberté, président de la CEQ, a dit qu'une entente n'était intervenue que sur seulement 20 pour cent des termes de cette première convention collective provinciale.

Le projet de contrat d'une durée de trois ans comprend une somme de \$64,000,000 en augmentations de salaires. Le ministère de l'éducation croit qu'il en coûtera \$90,000,000 au gouvernement en trois ans pour remplir les conditions du contrat.

## LE PROJET

Suite de la page 5  
fie qu'un membre du parti ne peut siéger au comité central — donc occuper un poste dirigeant au présidium et au secrétariat pendant plus de huit ans en règle générale et douze ans au grand maximum. L'ère des dirigeants "à vie" est donc terminée en Tchécoslovaquie. Qu'il suffise de dire que si les mêmes normes étaient appliquées dans les "pays frères" la quasi-totalité des membres du Politburo soviétique, presque tous membres du comité central depuis 1952 au moins, devraient démissionner, que MM. Kader et Gomułka, sans parler de M. Ulbricht, arrive-

## NECROLOGIE



MONSIEUR RENÉ O. BINETTE

Monsieur René O. Binette, maître-piombier, président fondateur de la maison René Binette Ltée, est décédé dimanche le 11 août, à l'Hôpital Notre-Dame, à l'âge de 73 ans. Il était une des personnalités les plus connues et respectées dans l'industrie de la plomberie et du chauffage de la province de Québec. Il y a joué un rôle prépondérant. Monsieur Binette a déployé autrefois une grande partie de ses activités au sein de l'Association des Marchands Détaillants de la province de Québec (section plomberie et chauffage) dont il fut le président de la section de Montréal, et par la suite, président provincial. Membre fondateur de la Corporation des Entrepreneurs en Plomberie et Chauffage de la Province de Québec, aujourd'hui, La Corporation des Maîtres Mécaniciens en Tuyauterie Québec, il siégea pendant plusieurs années sur son conseil provincial. Il fut également un des directeurs les plus actifs de la section de Montréal de cette corporation et en devint président en 1958. Il consacra donc une grande partie de sa vie au service de ses confrères de l'industrie de la plomberie et du chauffage. En tout temps, il en fut un aviseur judicieux, pondéré et progressif.

Les conversations ont repris mardi après une pause qui a permis aux négociateurs des enseignants d'étudier la dernière offre de l'employeur, offre qui a été faite le 30 juillet.

Le projet de contrat d'une durée de trois ans comprend une somme de \$64,000,000 en augmentations de salaires. Le ministère de l'éducation croit qu'il en coûtera \$90,000,000 au gouvernement en trois ans pour remplir les conditions du contrat.

## L'ENCYCLIQUE HUMANAE VITAE

Suite de la page 4

Dans le paragraphe dix-sept, qui suit immédiatement la discussion de la "licéité du recours aux périodes infécondes", on pourrait croire que Paul VI a voulu mettre en garde contre Paul VI. Nous pouvons douter qu'il l'ait voulu explicitement, mais pour celui qui croit à l'inspiration de l'Esprit, celui-ci a bien pu charger le sens manifeste du discours latent de mise en garde contre l'abus possible d'autorité. En effet voici ce que le pape a écrit: "Qu'on réfléchisse aussi à l'arme dangereuse que l'on voudrait à mettre ainsi aux mains d'Autorités publiques peu soucieuses des exigences morales... Qui empêchera les Gouvernants de favoriser et même d'imposer à leurs peuples s'ils le jugeaient nécessaire, la méthode de contraception estimée par eux la plus efficace? Et ainsi les hommes... en arriveraient à laisser à la merci de l'intervention des Autorités publiques le secteur le plus personnel et le plus réservé de la liberté conjugale... Il faut nécessairement reconnaître les limites infranchissables au pouvoir de l'homme sur son corps et sur ses fonctions; limites que nul homme, qu'il soit simple particulier ou revêtu d'autorité, n'a le droit d'enfreindre." Les soulignés dans ces dernières citations sont de nous, mais les majuscules à Autorités et Gouvernants sont dans le texte lui-même. On pourrait fort bien y entendre également l'Autorité ecclésiastique qui pourrait être tentée inconsciemment d'abuser de son pouvoir (cela s'est déjà produit dans l'histoire), pour entretenir une culpabilité de mauvais aloi, en imposant à leurs peuples une méthode de contraception problématique! Cette réserve nous semblait nécessaire, mais elle ne devrait pas nous masquer la culpabilité réelle avec laquelle nous pouvons être aux prises. Il ne faudrait pas se laisser endormir par quelque "pilule", ou par "l'esprit du temps", pour nous empêcher de reconnaître le mal profond qui travaille notre conscience. De toute façon, cette citation et la référence au texte de Gaudium et Spes démontrent l'aveuglement ou la légèreté de ceux qui ont accusé le message pontifical de ne pas respecter la maturité et la conscience personnelle des catholiques, en matière de régulation des naissances.

## DÉCÈS

BINETTE René O. A Montréal le 11 août, 1968 à l'âge de 73 ans, est décédé, René O. Binette, maître piombier, président fondateur de la maison René Binette Ltée, est décédé dimanche le 11 août, à l'Hôpital Notre-Dame, à l'âge de 73 ans. Il était une des personnalités les plus connues et respectées dans l'industrie de la plomberie et du chauffage de la province de Québec. Il y a joué un rôle prépondérant. Monsieur Binette a déployé autrefois une grande partie de ses activités au sein de l'Association des Marchands Détaillants de la province de Québec (section plomberie et chauffage) dont il fut le président de la section de Montréal, et par la suite, président provincial. Membre fondateur de la Corporation des Entrepreneurs en Plomberie et Chauffage de la Province de Québec, aujourd'hui, La Corporation des Maîtres Mécaniciens en Tuyauterie Québec, il siégea pendant plusieurs années sur son conseil provincial. Il fut également un des directeurs les plus actifs de la section de Montréal de cette corporation et en devint président en 1958. Il consacra donc une grande partie de sa vie au service de ses confrères de l'industrie de la plomberie et du chauffage. En tout temps, il en fut un aviseur judicieux, pondéré et progressif.

On retrouve aussi le nom de monsieur Binette associé à de nombreuses œuvres sociales, notamment dans la paroisse St-Denis de Montréal. Monsieur Binette fut également un des directeurs les plus actifs de la section de Montréal de cette corporation et en devint président en 1958. Il consacra donc une grande partie de sa vie au service de ses confrères de l'industrie de la plomberie et du chauffage. En tout temps, il en fut un aviseur judicieux, pondéré et progressif.

## La grâce, la foi et la défaillance de l'être

L'encyclique heureusement ne se termine pas sur une mise en garde. Quittant les principes abstraits, elle plonge dans un souci pastoral, rejoint l'inspiration de son divin Maître et transcende le juridisme. Le contenu latent se fonde au contenu manifeste! En réfléchissant sur la possibilité de l'observance de la loi divine, Paul VI rencontre la profondeur et le réalisme de Jésus qui affirmait que cela était impossible aux hommes, mais qu'à Dieu tout était possible. "On peut même dire qu'elle ne serait pas observable sans l'aide de Dieu qui soutient et fortifie la bonne volonté des hommes", écrit le Saint-Père. Si le péché a encore prise sur nous, ce qui se produira, que nous employions la méthode Ogino ou toute autre méthode, il nous exhorte à ne pas nous décourager, mais à recourir avec une humble persévérance à la miséricorde de Dieu. Aux médecins et au personnel sanitaire il recommande: "Qu'ils continuent à promouvoir en toutes occasions les solutions inspirées par la foi et par la droite raison". (Il écrit bien par la foi et non par la loi). Il rappelle aux prêtres que le Seigneur est venu non pour juger, mais pour sauver et que les époux doivent retrouver dans leurs paroles l'écho de la voix et de l'amour du Rédempteur. Nous avons besoin d'un Rédempteur! C'est ici que l'encyclique va peut-être le plus profondément au fond des choses. Par son exigence d'idéal ou la pureté d'intention est au premier plan, elle nous révèle que nous sommes encore très loin de cet idéal, à nous mouvoir en pleine ambiguïté de conscience. Nous nous voyons profondément inachevés et imparfaits, perdus d'une certaine manière, en proie à un mal originel qui est un mal mortel: toute la médecine, de l'esprit comme du corps, ne peut que le confirmer. C'est que notre être, comme notre discours est marqué d'un manque fondamental. Seule une plus grande ouverture à la Vie est en mesure de nous sauver!

## AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTE

Prenez avis que West Malartic Mines Ltd. (No Personal Liability) demandera au Secrétaire de la Province de Québec la permission d'abandonner ses chartes et lettres-patentes.

QUEBEC, ce 13ième jour de juillet, 1968

GRAVEL THOMSON & GRAVEL  
Procureurs de la requérante

VRAIE COPIE  
GRAVEL, THOMSON ET GRAVEL  
Procureurs de la requérante.

## COUR PROVINCIALE

No 136689  
BELL CANADA, corporation légalement constituée, en vertu d'une loi spéciale du Parlement du Canada, ayant son siège social dans les cités et districts de Montréal,

Demanderesse.  
-contre-  
HUMPHREY LEBOEUF autrefois résidant au 4035 rue Mentana, app. 3 dans les cités et districts de Montréal, et maintenant de lieux inconnus.

IL EST ENJOINT au défendeur HUMPHREY LEBOEUF, à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 13 août 1968  
CLAUDE DUFOUR  
Greffier-Adjoint

Mes de Grandpré, Robitaille & Ass. 1050 Beaver Hill, Montréal 1, Qué. Avocats de la demanderesse.

## COUR SUPERIEURE

No 725-603  
NATIONAL LOAN & ACCEPTANCE CO. LTD., corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires en les cités et districts de Montréal,

Demanderesse,  
-contre-  
P. THERIAULT, des cités et districts de Montréal, et DAME MAUD THERIAULT, épouse de P. Thériault, autrefois de St-Romuald, comté de Lévis, district de Québec et maintenant de lieux inconnus.

IL EST ENJOINT au défendeur P. Thériault, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 9 août 1968  
CLAUDE DUFOUR  
Greffier-Adjoint

Mes Shuster, Gottlieb et Marcovitch, Avocats, 1255, Phillips Square, Montréal 2, P.Q. PROCUREURS DE LA DEMANDERESSE.

## COUR SUPERIEURE

No 753-363  
DAME SARAH BETHUNE MACRAE, ménagère, épouse séparée de biens de LEWIS ANGUS MORRISON, tous deux du 4226 Boulevard Décarie, app. 24 dans les cités et districts de Montréal, et LEWIS ANGUS MORRISON personnellement et pour autoriser son épouse aux présentes.

IL EST ENJOINT au défendeur DAME SARAH BETHUNE MACRAE, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 9 août 1968  
HON. JUGE R. PARE  
J.C.S.M.

Mes Riel, Bissonnette, Vermette et Ryan, Avocats, 800, Square Victoria, Suite 2104, Montréal 3, P.Q.

## COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE LALONDE

C. P. 3500 La Sarre  
APPEL D'OFFRES No. 4

La Commission Scolaire Régionale Lalonde recevra jusqu'à 17-00 heures (heure avancée de l'est), le 30 août 1968 à La Sarre des offres sous enveloppes scellées pour la fourniture d'équipement pour ateliers Section:

- 1. Mécanique automobile et équipement lourd
- 2. Mécanique automobile et équipement lourd
- 7. Electricité
- 8. Menuiserie
- 9. Plomberie
- 10. Soudure
- 11. Dessins
- 14. Coiffure

Ainsi que de l'équipement audiovisuel.

Chaque soumissionnaire remettra sur offre sur le "Bordereau de soumission" préparé à cette fin par la Commission Scolaire auquel il joindra un bon de garantie ou un chèque de garantie équivalant à au moins 5% du montant total de son offre. Ce chèque visé sera fait à l'ordre de la Commission Scolaire, et tiendra sur une banque canadienne ou une caisse populaire. Desjardins. L'offre sera remise dans l'enveloppe fournie à cette fin par la Commission Scolaire Régionale Lalonde. Les soumissionnaires pourront se procurer plans, devis, cahiers de charges en s'adressant à la Commission Scolaire Régionale Lalonde, C. P. 3500, La Sarre, Comté Abitibi-Ouest, téléphone code régional 819-333-5411 et toute l'information au sujet des caractéristiques de cet équipement en s'adressant à Monsieur Henri Saldemier, assistant principal de la section métiers à la même adresse et même numéro de téléphone. Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des offres en public, qui aura lieu à 20:00 heures (heure avancée de l'est) le 30 août 1968 à la Cité Étudiante Polytechnique de La Sarre.

La Commission Scolaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres reçues et ouvertes; elle se réserve également le droit d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

Les co-secrétaires  
B. LACASSE - W. E. JOHNSON  
Montréal, le 9 août 1968

ROGER LETARTE, Ass.-Sec.  
Le 8 août 1968.

## AVIS DE REQUETE D'ABANDON DE CHARTE

Avis est par les présentes donné que TURKEYS DE LUXE INC., une corporation incorporée sous l'acte des Compagnies de la Province de Québec, et ayant son bureau chef dans la ville de Montréal s'adressera au Secrétaire Provincial de la Province de Québec pour obtenir la permission d'abandonner sa charte sous les provisions de l'acte des Compagnies de la Province de Québec.

Daté à Montréal ce 24e jour d'avril 1968

GENSER, PHILLIPS FREDMAN & GULDEN  
Avocats,  
Suite 220,  
Place du Canada  
Montréal, P.Q.

## CITÉ DE LACHINE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

SOUSSIONS

Or, recevra à l'Hôtel de Ville des soumissions pour l'exécution de travaux de construction de trottoirs et pavages permanents sur la rue Fairway, de la 46ème Avenue vers l'Est, dans la Cité de Lachine.

Les soumissions cachetées, adressées au Directeur des Finances et endossées: "Soumission rue Fairway" seront reçues au bureau du soumissionnaire à l'Hôtel de Ville, 1800 Boulevard St-Joseph, Lachine, d'ici lundi, le 26 août 1968, à cinq heures de l'après-midi.

Les soumissions reçues seront considérées par le Conseil lors d'une assemblée régulière qui aura lieu le 26 août 1968, à huit heures du soir.

On obtiendra les plans, cahiers de charges et formules de soumissions au bureau de l'ingénieur de la Cité, Monsieur A. J. Desclauriers, 1800 Boulevard St-Joseph, Lachine, moyennant le dépôt de DIX DOLLARS (\$10.00).

Ce dépôt sera remboursé à ceux qui auront retourné les plans et cahiers de charges en bon état, dans les trente jours suivant la date de l'ouverture des soumissions.

La Cité de Lachine ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

DONAT BEAUCHAMP  
Directeur des Finances  
Cité de Lachine

Hôtel de Ville, Lachine, le 8 août 1968

## COUR SUPERIEURE

No 753-362  
DAME BARBARA MORRISON, ménagère, épouse séparée de biens de WINSTON ELDON MALONE, employé de garage, tous deux du 4226 Boulevard Décarie, app. 24 dans les cités et districts de Montréal, et LEWIS ANGUS MORRISON personnellement et pour autoriser son épouse aux présentes.

IL EST ENJOINT au défendeur DAME BARBARA MORRISON, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 12 août 1968  
H. W. BRODEUR  
Protonotaire adjoint C.S.M.

Mes SALMON & MOSCOVITCH, Avocats, Suite 508 Shell Tower, 1255 rue Université, Montréal, P.Q. PROCUREURS DES DEMANDEURS.

## VILLE DE MONTRÉAL

## AVIS AUX CONTRIBUABLES

Veillez prendre avis que vos comptes de taxes de l'eau et d'affaires, ainsi que vos comptes de taxes foncières de l'exercice 1968-69 peuvent être acquittés avant la date d'échéance, moyennant une charge de \$0.15, au bureau principal ou aux succursales de la Banque Canadienne Nationale, Banque de Commerce Canadienne Impériale, Banque de Montréal, Banque de Nouvelle-Écosse, Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal, Banque Mercantile du Canada, Banque Provinciale du Canada, Banque Royale du Canada, Banque Toronto-Dominion, ainsi qu'aux caisses populaires.

La date d'échéance des taxes de l'eau et d'affaires est le 1er septembre 1968, et celle des taxes foncières le 1er octobre 1968.

LE DIRECTEUR DES FINANCES  
Lactance Roberge, c.a.

Gabinet du Directeur des Finances  
Hôtel de Ville  
Montréal, le 7 août 1968

internationales... informations internationales... informations internationales... informations internationales

Bilan de la rencontre Dubcek-Ulbricht

Prague maintient ses positions tout en souhaitant un essor de la coopération des deux pays

KARLOVY VARY (AFP) — La rencontre bilatérale des délégations des partis communistes tchécoslovaque et est-allemande, lundi à Karlovy Vary, se solde par une légère amélioration des rapports entre les tenants des orientations les plus éloignées, au cours de la dernière crise, estime-t-on dans les milieux bien informés tchécoslovaques.

Quelques divergences subsistent, cependant, quant aux conceptions qu'ont les deux partis au sujet, par exemple, de problèmes tels que la démocratisation de la vie politique. On croit pourtant savoir que M. Dubcek et ses amis ont tracé nettement les domaines où ils entendent garder les mains libres.

Aux remarques inquiètes, ou aux reproches de M. Ulbricht au sujet de la liberté de la presse en Tchécoslovaquie, ou à propos d'ouvertures économiques de la Tchécoslovaquie vers l'Allemagne de l'ouest, ses hôtes ont répondu qu'il s'agissait là de questions du ressort exclusif de la Tchécoslovaquie.

En ce qui concerne plus particulièrement l'Allemagne de l'ouest, la direction tchécoslovaque aurait défendu son droit à une politique étrangère autonome, tout en s'engageant à respecter les intérêts de la RDA partout où ils seraient directement concernés.

Coopération économique

M. Dubcek, en ouvrant la conférence à la fin de la matinée, a précisé le premier quels étaient les résultats et l'orientation de la politique de son parti. M. Ulbricht a répondu au début de la seconde séance de la conférence, mais souligne-t-on, il l'a fait selon ses propres conceptions, qui ne sont pas nécessairement celles de la nouvelle direction tchécoslovaque.

7e anniversaire du "mur de Berlin"

Glorifié à l'Est, dénoncé à l'Ouest, le mur illustre la tragédie de l'Allemagne

BERLIN (AFP) — Les commandants américain, britannique et français de Berlin ont exprimé hier matin leur sympathie à l'égard de la population berlinoise, à l'occasion du septième anniversaire de l'érection du mur qui "défigure toujours la ville". Dans leur déclaration commune, les commandants alliés rappellent leur "inquiétude au sujet de la division persistante de Berlin" et expriment l'espoir que tous les Berlinois puissent dans un avenir aussi proche que possible, vivre à nouveau unis dans la paix et la sécurité.

Le mur de Berlin-Ouest, M. Kurt Neubauer, accompagné de représentants des corps constitués de la ville, a déposé à l'occasion de cet anniversaire des gerbes de fleurs aux différents endroits marqués d'une croix de bois, ou sont tombés des Allemands de l'est au cours de leurs tentatives pour franchir le mur pour se réfugier à Berlin-Ouest.

A Berlin-Est, toute la presse glorifie les bienfaits de l'érection du "rampart des travailleurs" qui a mis fin au "pillage économique de la RDA organisé par l'impérialisme ouest-allemand".

Le mur de Berlin a eu sept ans hier. Comme la vérité de Pascal, il porte deux noms. A l'Ouest on l'appelle le "Mur de la honte". A l'Est on le décrit comme "le rampart derrière lequel s'édifie le socialisme".

Depuis le 13 août 1961, 79 personnes sont tombées sous les balles des vopos qui ont ordre de tirer à vue sur quiconque s'approche du mur, du côté est; 2.500 autres ont été arrêtées pour tentative d'évasion de la RFA.

Le mur coupe la ville, du nord au sud, sur une longueur de 32 milles. En coupant la ville, il coupe les familles, les rues, les transports en commun, l'économie, l'organisation sociale. En sept ans, il a réussi à donner deux visages à cette métropole qu'on ne cite plus que comme deux demi-villes.

Ce "bouclier qui nous préserve de la contre-révolution", comme on l'appelle à Berlin-Est, est haut de 3 mètres par endroits, hérissé de 228 mardors, de 106 bunkers, de 179 portes, de chiens de garde et, par endroit, de réseaux électriques. Côte ouest, par contre, on peut l'approcher à le toucher.

Les échanges de vues entre les régimes de Pankow et de Prague, vont être approfondis et il arrivera peut-être qu'ils donnent lieu à certaines polémiques, mais il est hors de question que l'on en revienne à des attaques comparables à celles de l'époque de Varsovie, affirme-t-on.

La lettre de Varsovie n'aurait d'ailleurs pas été évoquée au cours de la rencontre. Un point important semble avoir été le renforcement des échanges économiques entre l'Allemagne de l'est et la Tchécoslovaquie. Mais aucun accord n'est venu concrétiser ces perspectives, indique-t-on de bonne source.

L'intérêt accordé aux questions économiques est confirmé par la présence à Karlovy Vary de plusieurs experts économiques.

On souligne dans les milieux proches de la délégation tchécoslovaque que les conversations se sont déroulées dans un climat amical et que des signes réels de bonne volonté ont été donnés de part et d'autre.

Prague maintient ses positions tout en souhaitant un essor de la coopération des deux pays

PRAGUE (AFP) — "La Tchécoslovaquie a pris toutes les mesures nécessaires à la défense de sa frontière avec la RFA et elle a suffisamment..."

Le problème des réfugiés du Biafra

La Croix-Rouge est optimiste sur l'acheminement des secours

LAGOS (AFP) — La décision prise par la Croix-Rouge internationale de déplacer au cours des prochaines semaines les stocks de vivres entreposés à Fernando Poo vers le port nigérian de Calabar, semble indiquer que ses dirigeants sont optimistes quant à l'ouverture du "corridor de la charité" vers le Biafra.

En effet, la Croix-Rouge ne cesse d'augmenter ses stocks de vivres à Enugu (situé au nord du "réduit" biafrais) qui doit être l'une des têtes de pont de cette opération d'acheminement de secours. Ainsi, Calabar, au sud du "réduit" pourrait en être le second point d'appui.

Dans l'immédiat, une partie des vivres acheminés vers Enugu, tout comme ceux qui vont arriver à Calabar, seront distribués aux populations affamées des secteurs contrôlés par l'armée fédérale. Mais il est certain que la condition des quelque cinq cents mille réfugiés dans la région d'Ikoy Ekpen est tout aussi critique que celle des réfugiés biafrais.

Ces derniers sont cependant plus nombreux et estime-t-on à Lagos, l'opinion internationale est davantage sensibilisée au sort des Biafrais qui voient jour après jour se resserrer l'état des troupes fédérales tandis que la conférence d'Addis-Abeba est toujours dans l'impasse.

Parallèlement aux efforts de la Croix-Rouge internationale, entrepris tardivement et freinés par l'administration nigériane qui voit dans chacun de ses représentants un "espion en puissance", le gouvernement nigérian vient de mettre au point un rapport très détaillé

A la conférence du désarmement

Moscou: la réduction des armements au M.-Orient suppose l'évacuation des territoires arabes par Israël

GENEVE (AFP) — L'Union soviétique est favorable à la réduction des armements dans diverses régions du monde, y compris le Moyen-Orient, mais dans cette région particulière, une telle mesure reste conditionnée par "l'élimination des séquelles de l'agression israélienne contre les pays arabes", a notamment déclaré mardi, devant le Comité des 18 sur le désarmement, M. Alexis Rochtchine, chef de la délégation soviétique.

Dénonçant l'existence de bases militaires des puissances occidentales à l'étranger, M. Rochtchine a dit: "Elles sont le moyen de poursuivre une politique d'agression et d'ingérence dans les affaires intérieures des autres pays, de faire échec aux mouvements nationaux de libération, l'agression américaine contre le Vietnam révèle la nature exacte et l'objet de ces bases."

Soulignant d'autre part la nécessité d'interdire les vols des bombardiers chargés d'armes nucléaires au-delà des frontières nationales, le représentant soviétique a rap-

Dix années d'exploration spatiale

Vienne: la conférence des Nations unies outre de dresser le bilan s'interrogera sur les perspectives

VIENNE (AFP) — C'est à un vaste bilan de dix années d'ère spatiale que va procéder, à partir d'aujourd'hui à Vienne, la conférence des Nations unies sur l'exploration et l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique. Le 4 octobre 1957 fut, en effet, lancé le premier spoutnik. Depuis, près de 800 satellites ont été mis en orbite et parmi eux, de nombreux satellites d'application servant aux télécommunications, à la météorologie, à la navigation, etc. La conférence de Vienne sera la première du genre à être consacrée principalement aux applications pratiques de la technique spatiale pour le progrès économique et social de l'humanité.

Cependant, les problèmes médicaux et biologiques, posés par la conquête de l'espace extra-atmosphérique sont également inscrits à l'ordre du jour de la conférence. Américains et Soviétiques présenteront et confronteront les résultats obtenus à l'occasion des vols de leurs cosmonautes, 36 au total à ce jour, dont 24 pour les Etats-Unis et 12 pour l'Union soviétique. Le bilan soviétique sera présenté par le cosmonaute Alexei Leonov, le premier homme à avoir "marché" dans l'espace. Cet honneur devait revenir à Youri Gagarine, mort tragiquement au cours d'un accident d'avion le 27 mars dernier.

Les satellites de télécommunications Les problèmes juridiques posés par l'exploration de l'espace seront également évoqués à la conférence de Vienne, et à ce sujet, on attend avec intérêt des nouvelles pro-

positions qui pourront être faites en ce qui concerne, en particulier, l'utilisation des satellites de télécommunications. Plusieurs pays, comme le Canada, par exemple, ont annoncé qu'ils avaient l'intention de créer leur propre réseau de télécommunications spatiales. La question se pose de savoir comment de tels réseaux nationaux pourront s'intégrer ou coexister avec les réseaux de satellites américains et soviétiques.

Autrement dit, si le but officiel de la conférence est de dresser, avant tout, un bilan des activités passées, les perspectives ne tiendront pas moins une place de choix dans les travaux de ce congrès qui se dérouleront sous les lambris dorés de la "Hofburg", l'ancienne résidence des empereurs d'Autriche-Hongrie. 70 pays, une dizaine d'agences internationales prendront part à la conférence de Vienne qui se prolongera pendant deux semaines.

La situation reste fort tendue en Uruguay et en Bolivie: Barrientos veut reprendre l'armée en main

MONTEVIDEO — La tension restait très grande hier dans la capitale de l'Uruguay où l'on s'attendait à de nouvelles manifestations des étudiants et de nouveaux heurts avec les forces de l'ordre. Le gouvernement redoute particulièrement que s'opère la jonction entre les mouvements étudiants et les centrales syndicales réduites à la clandestinité ainsi qu'avec les organisations d'extrême-gauche.

En plus de revendiquer des libertés universitaires, les étudiants dénoncent la censure, la suspension des garanties constitutionnelles, la réquisition des personnels civils de l'Etat, l'inflation, et surtout la brutalité de la police. Un sondage d'opinion vient de révéler d'autre part qu'en deux mois le pourcentage des citoyens favorables au chef de l'Etat et à sa politique "d'austérité et d'autorité" était tombé de 77% à la mi-juin à 47% la semaine dernière.

(AFP) — Plusieurs personnes — dont deux policiers — ont été blessées, sans gravité semble-t-il, et de nombreuses autres ont été contusionnées, au cours de heurts entre étudiants et policiers qui se sont succédés sans interruption durant la soirée de lundi, troisième jour de violences depuis la perquisition effectuée vendredi dernier dans les facultés par la police uruguayenne. De nombreuses arrestations ont été opérées. Ce renouveau de violence de la part des étudiants a été provoqué par le grave incident survenu vers midi devant la faculté de médecine vétérinaire, au cours duquel un étudiant — M. Li-Ber Arce — a été grièvement blessé. Celui-ci,

atteint d'une hémorragie à l'artère fémorale, a subi une intervention chirurgicale de cinq heures et se trouve encore dans un état alarmant.

Durant plusieurs heures lundi soir, la rue du 18 Juillet, principale artère centrale de la capitale, a été transformée en véritable champ de bataille et envahie par des nuages de gaz lacrymogènes au milieu desquels les policiers à cheval chargeaient les étudiants qui se défendaient avec acharnement derrière des barricades enflammées à coups de pierres et de projectiles divers. Le ministère de la culture — qui avait réclamé au parlement la destitution du Conseil central universitaire — a été de nouveau lapidé.

Bolivie: Barrientos consolide son pouvoir

LA PAZ (AFP) — Le président Barrientos a limogé mardi matin, le général Marcos Vasquez Sempertegui, jusqu'alors chef de l'état-major de l'armée.

D'après des milieux bien informés, le général Barrientos se prépare à donner un coup de barre pour ramener politiquement la Bolivie à la période qui a précédé l'affaire Arguedas. Il est décidé, semble-t-il, à former un nouveau cabinet dans lequel reviendraient plusieurs des collaborateurs qui l'ont entouré jusqu'au scandale du journal du "Che" Guevara. Il accepterait, aussi la coopération dans son gouvernement de partis qui n'étaient pas représentés dans le précédent cabinet.

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361. Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots. (.05 du mot additionnel). L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

AMEUBLEMENT A VENDRE. AMEUBLEMENT LEGAULT. Ameublement complet de tous styles. Tapis et draperies à prix réduit. Spécialité: salle de bain. Décorateurs professionnels à votre service. Sur rendez-vous seulement. Mme Yve Gilles Legault, prop. 388-4540. 29-9-68.

APARTÈMENT A LOUER. Central, SHERBROOKE et St-DENIS, 6 chambres à coucher, 2 salles de bain, cuisine, rénovées, meubles artistiques, tout confort, toutes dépenses payées, équipées. Tél. 844-6752. 16-8-68.

APARTÈMENT A SOUS-LOUER. 2 1/2 pièces, rénovées, chauffage, poêle, frigidaire, ascenseur, proximité métro, Cherrier-Sherbrooke, 937-7761, poste 275, après 6 p.m. 524-9811. 21-8-68.

APARTÈMENT A PARTAGER. A la recherche d'une jeune fille sérieuse pour partager un appartement, quartier universitaire, Tél. Jour 866-8896, soir 739-7061, demandeur Mlle Lablanc. 16-8-68.

A VENDRE. Frigidaire, lessiveuse, rideaux plein jour avec draperies, store, lit double, 80884, rue Cartier, Tél. 376-5872. 15-8-68.

CHALET A VENDRE. Près Ste-Adèle nouveau chalet suisse rustique, Hiverisé, foyer naturel, plage privée, piscine, près pente de ski \$9,800 - \$61.68 par mois. Tél. 697-3924. Fin de semaine 1-819-326-5922. 19-8-68.

DIVERS. TOP MARI, Inc. 15, rue Ste-Catherine, Tél. 845-0402. Métreo-Saint-Laurent. Vente de liquidation de manufacturiers. Vestons sport madras \$6.00. Habits complets en Tergal \$30.00. Habits complets Terylene Farrel \$25.00. Imperméables \$6.00 et \$10.00. Vestons sport \$6.00 - \$10.00 et \$15.00. Pantalons \$3.00 et \$5.50 etc. J.N.O.

DEMENAGEMENT. REDUSSE! TRANSPORT Déménagement local, longue distance. Emballage, entreposage. 725-2421. J.N.O.

FEMME DEMANDEE. N.O.O. Pique Grove Hill 2e 8 pièces chauffées, empilées, réfrigérateur, cuisinière, foyer naturel, solarium, garage chauffé, près école. \$200. Tél. 481-5282. 20-8-68.

SECRÉTAIRE BILINGUE AVEC EXPÉRIENCE. Ce poste, dans un des bureaux de l'administration de la compagnie, intéressera une personne qui a de l'initiative et qui veut accepter des responsabilités diverses. La candidate doit être parfaitement bilingue et bien posséder sa sténographie française et anglaise. Composer 861-6811, poste 705, ou passer au bureau d'emploi, 900, rue Peel. Canadien Pacifique.

FEMME DEMANDEE. Jardin d'enfants privé, chercheur jardinière française moins de 30 ans, pour matin seulement. Tél. 622-7376. 15-8-68.

HOMMES DEMANDES. Mécanicien en construction. Opérateur de niveleuse — Terrassiers — Opérateurs — Expérimentés, demandés pour la région de Sudbury. Communiquer avec M. Paul Marchette, surintendant de Marchette Bros. Ltd., Sudbury, Ont. 675-2801. 15-8-68.

PERSONNEL. Rencontres, pot annuel matrimonial, célibataires, veufs (ves) ou personnes seules. Venez vous inscrire à l'Agence DU BONAHEUR (ENR), 4385, De la Rivière. Pour rendez-vous 729-0680. 15-8-68.

LOGEMENT A LOUER. VILLE St-HUBERT, près du chemin Chamby (accès facile au nouveau GEGEP) demi-sous-sol, 4 grandes pièces, tout éclairées, occupation immédiate. Tél. 655-0896. 15-8-68.

PROPRIÉTÉ A LOUER. WESTMOUNT. Splendide chalet très bon style, 5 chambres à coucher, grand salon et bibliothèque avec cheminée, meubles, salle à manger, piscine, piscine, tout confort, incluant cuisine, base piscine, réfrigérateur, lave-vaisselle, salle à manger, 2 salles de bain, salle de jeux. Beau jardin, occupation immédiate. \$250 par mois, incluant meuble \$4,000.

PROPRIÉTÉ A LOUER. N.O.O. Pique Grove Hill 2e 8 pièces chauffées, empilées, réfrigérateur, cuisinière, foyer naturel, solarium, garage chauffé, près école. \$200. Tél. 481-5282. 20-8-68.

ISABELLE LAFRENIERE, Courtier 932-6363. Notre intuition féminine vous aidera. J.N.O.

OCCASION D'AFFAIRES. Hommes 25 à 60, connaissant les affaires, investissement nécessaire dans organisation de distributeurs commerciale. Pour vous qualifier, après entrevue, adressez-vous à: 861-8932. 19-8-68.

PROPRIÉTÉ A VENDRE. GOUTERAULT, magnifique cottage de 8 pièces, tout à fait neuf, comprenant des éléments des plus modernes tels que porte-patios, murs de briques décoratives, jardin, succédané, tout encastré, etc. \$55,000. Tél. 273-4151. 19-8-68.

Cottage 5 appartements, 2 ans, disposition immobilière, premier hypothèque 6 1/2 % pour renseignements J.M. Gagné 691-1251 (19.5 p.m.). 17-8-68.

Duplex Ville St-Laurent (Golf Marbroux), Styles colonial et moderne. Grand luxe. Prix toutes commissions, 3285 \$/seul. Keller (près Toupin) 334-9610. 15-8-68.

PROPRIÉTÉ A VENDRE OU A LOUER. ST-BASILE LE GRAND, luxueuse maison style Canadien, pierre des cheminées, 3 chambres, foyer, sous-sol fin, bois de grange, logement 4 pièces adossé, face rivière Richelieu, grand terrain 16,000 p. ca. \$37,000 propriétaire. Tél. 467-3148. 19-8-68.

TAILLEUR. Vous avez manqué du grand? Faites réajuster vos vêtements, habits ou pantalons, transformés en devant simple, dernier style. DROLET TAILLEUR - SPÉCIALISTE - Habits et costumes sur mesure. 351, rue St-Jacques. Tél. 388-2532. J.N.O.

LE ROCKHILL. UN NOUVEAU CONCEPT D'HABITATIONS COMMUNAUTAIRES. Niché tout près des pentes boisées de la somptueuse montagne et à quelques minutes du centre de la ville de Montréal, c'est là que se trouve le Rockhill... à des prix à la portée de tout budget. Promenade de boutiques à quelques pas de l'ascenseur. Facilités de récréation comprenant une grande piscine ouverte à l'année, bains saunas, terrasse à l'écart pour les amateurs de soleil et salon entièrement équipé pour le divertissement et la relaxation. Parc de stationnement pour les résidents et leurs invités. Buanderie automatique. Cable TV gratuit. 4888, Côtés-des-Neiges. LOYERS: 3 1/2 pièces, à partir de \$170; 4 1/2 pièces, à partir de \$215. VISITES: de 11 h. a.m. à 9 h. p.m. tous les jours; de 11 h. a.m. à 6 h. p.m. en fin de semaine occupation immédiate. TÉLÉPHONE: 731-6444.

Arts et spectacles

Hier Réjean Ducharme a eu 27 ans: "Je me sens déjà vieux", dit-il

TROIS-RIVIERES — Quand les journalistes se donnent de la peine et quand ils ont un peu de chance, ils peuvent rencontrer des gens importants. C'est ce qui vient d'arriver à un journaliste de Trois-Rivières qui a, enfin, rencontré l'auteur célèbre de "L'Arche de Noé", Réjean Ducharme.

Par un concours de circonstance, c'était presque le jour de son anniversaire. Hier, en effet, l'écrivain a fêté ses 27 ans, étant né le 13 août 1941, à Saint-Félix-de-Valois. Malgré tout ce que l'on croyait, Réjean Ducharme est donc l'aîné de Marie-Claire Blais.

Bien que surpris par cette visite, Réjean Ducharme a accueilli avec grâce le journaliste détectif. C'est de la façon la plus volubile qu'il a bien voulu répondre aux questions, dont

la première fut évidemment: — Est-ce bien vous qui avez écrit vos livres?

— On pourrait dire que c'est Jean-Paul Sartre. Ce n'est pas son style. Et pour quoi Blaise Cendrars. Ce serait drôle. Gallimard n'aurait pas osé publier un inédit de Cendrars qui eût été dans un autre style que les livres auxquels étaient habitués ses lecteurs.

Réjean Ducharme réprime un sourire. D'ailleurs on aurait peine à suivre Réjean Ducharme et à extraire de ses déclarations souvent bizarres, le fond de vérité.

Pour le jeune auteur, il n'y a plus de vrais Canadiens à Montréal. "Ils sont en province", dit-il. Il ajoute qu'il est heureux de vivre au Québec "parce qu'on a plus de chance ici qu'en France ou qu'aux États-Unis où il y a trop de monde."

Puis, il recule dans le temps et parle de ses débuts.

— J'ai commencé à écrire à 14 ans. J'en ai écrit des textes. Il m'a fallu attendre 10 ans avant d'être publié. Mais je ne sais pas encore si je suis écrivain. Il y a des millions d'écrivains. On le dira peut-être plus tard. Il faut dire que je ne me prends pas au sérieux. Personne ne devrait le faire. Je n'écris pas des choses sérieuses, sauf le "Nez qui vogue". Je l'ai écrit tout d'un trait. C'est inhumain de faire un livre.

Parlant du Prix du Gouverneur général qu'il a reçu, il dit: — Je ne suis pas allé le recevoir parce que c'était dans un autre monde que le mien. Je ne suis pas à ma place au Rideau Hall parce que je suis un habitant. Comment vit-il? "L'argent que Gallimard m'a donné m'a permis de vivre un

an. D'ailleurs pourquoi travailler? J'aime mieux rester à ne rien faire."

Il dit encore, à propos du "Cid Maghané" que Yvan Canuel a présenté au Festival de Sainte-Agathe: "Je ne l'ai même pas vu; ça ne m'intéresse pas. J'aime mieux voir ce que font les autres."

En bref, tout ce qui encore Réjean Ducharme prouve qu'il se cherche lui-même. Quand on lui parle de lui, il ne sait que répondre. Ce qu'il sait, c'est qu'il y a en lui "quelqu'un qui écrit."

Le Quatuor de jazz du Québec. Le Quatuor du nouveau jazz libre du Québec joue, les vendredi et samedi soirs, à l'Association espagnole, jusqu'à la fin d'août. Au début de septembre, il sera à la Comédie-Canadienne qui présentera "... de chaux".

UN NOUVEAU CINÉMA FAMOUS PLAYERS CINÉMA LES GALERIES D'ANJOU. CAROLINE CHÈRE. Adorable croquette d'homme, fidèle à ses infidélités. FRANCE ANGLADE. VITTORIO DI SICIA. BERNARD BLES. CHARLES AZNAVOUR. GERTI FROBER. JEAN CLAUDE BRALLY. Le soir à 7 05-9 15. dernier programme complet 9 00 p.m. Le Parisien: Horaires 10 35, 12 45, 2 30, 4 35, 7 10, 9 35. dernier programme complet 8 30 p.m.

THÉÂTRE D'ÉTÉ SUN VALLEY. 45 milles au nord de Montréal. Mardis, Jeudis - 9h. p.m. Samedis 8h. et 10h.30 p.m. Comédie LA BONNE ANNA sous la direction de Henri Norbert avec Monique Lepage, Suzette Colette, Eve Gagne, Edgar Fritzer, Marcel Cabay. Mise en scène de Gaëtan Labrèche. Réservation et Informations: Montréal: 861-4801. Ste-Adèle: 229-3511.

Festival DU FILM DE L'ÉLYSÉE. SALLE RESNAIS. AOÛT. SALLE EISENSTEIN. SOCRATE de Robert Lapoujade (14 ans) France. 14. LES RICHES de Claude Chabrol (18 ans) France. 14. CUL DE SAC de Roman Polanski (14 ans) Grande-Bretagne, s.t.f. 15. LA NUIT DES FORAINS d'Ingmar Bergman (14 ans) Suède, s.t.f. (1953) Chef-d'œuvre encore inconnu des Montréalais. BILLETTS: Matinées: \$1 50, soirées: \$2 50, samedi et dimanche: \$2 50. En vente à l'Élysée. Sièges réservés 7 30 et 9 30 seulement. HORAIRES: 1 30, 3 30, 5 30, 7 30, 9 30 (et 11 30 vendredi et samedi).

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL. Franz-Paul Decker, directeur artistique. DERNIER CONCERT DU FESTIVAL D'ÉTÉ. au pupitre FRANZ-PAUL DECKER. solistes HEATHER THOMSON, soprano. L'exceptionnelle Marguerite de "Faust" au Festival Mondial. PERRY PRICE, jeune ténor américain. PROGRAMME: Extraits de: Die Fledermaus, Le Baron Tzigane, Nuit à Venise (J. Strauss), Madame Dubarry, Bettelstudent (Millecker) - La Veuve Joyeuse (Lehar). LUNDI 19 août - 8.30 p.m. Prix populaires: \$1.75 • \$2.25 • \$3.50 • \$4.25. PLACE DES ARTS. THÉÂTRE MAISONNEUVE. MONTRÉAL 18 QUÉBEC. TÉL. 842-2112. BILLETS en vente aussi au Service de vente des billets Centaur, Instant Theatre - Place Ville-Marie - 878-1184.

DÈS SAMEDI LA BATAILLE D'ALGER. GRAND PRIX DU FESTIVAL DE VENISE. LE DAUPHIN. de Gilles Pontecorvo.

EASTMAN 68. Comédie musicale de Carrier-Léveillé. L'ARCHE DE NOÉ. Sur semaine: 9 hres, le dimanche: 8 hres. Relâche lundi. Montréal: Ed. Archambault 100 e. Ste-Catherine. Eastman: 297-2862. Sherbrooke: Roy l'Apothicaire 569-5561.

Salle Resnais. LINO VENTURA. PAUL MELURISSE. LE DEUXIEME SOUFFLE. Sur semaine 7 15 - 9 45. VIVRE POUR VIVRE. Ce soir 7 30 - 9 30. LE DAUPHIN. BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE. CLIMATISÉ 721-6060.

CINERAMA. 8h.30 lun. au sam. - 7h.30 dim. 2h. mer. sam. et dim. Comme le notait Time Magazine, 2001 apporte à l'écran les événements visuels les plus étonnants et les réussites techniques inimaginables. Aucun film, jusqu'ici, n'a décrit avec autant de réalisme la beauté grandiose et l'aspect terrifiant de l'espace sidéral. 2001 a space odyssey. FAUTEUILS RESERVES EN VENTE... par poste... ou au théâtre... Jules Jacob Musique, Morgan (magasins Boulevard et Dorval), Roi des Bas Prix, Roland Fischer, C.T. Pont-Viau. POUR TOUS en matinée comme en soirée. IMPERIAL CINERAMA. METRO STATION PLACE DES ARTS. 1430 Bleury, Montréal, AV. 8-7102 ou 5603.

CINÉ-ART FILMS. BIEN TÔT Angelique #5 ET LE SULTAN #5.

A LA DEMANDE GÉNÉRALE! POUR QUELQUES JOURS SEULEMENT... INVITATION A TOUTE LA FAMILLE! ON RIT AUX ECLATS AVEC... LOUIS de FUNÈS. FANTOMAS #1 et #2. EN COULEURS. JEAN-TALON. JEAN-TALON, à l'EST DE PIERRE - 725-7000. MAISONNEUVE. 3019, E. SHERBROOKE - 525-2174.

LOUIS de FUNÈS PLUS DRÔLE QUE JAMAIS! FANTOMAS contre SCOTLAND YARD #3. EN COULEURS. PLAZA. DEUX MACCHABÉES DANS UN PLACARD. STATION BEAUDRY. 1204, E. STE-CATHERINE - 523-5180. CANADIEN.

LE FILM QUI ÉVEILLE L'ÉMOTION, LA SENSIBILITÉ ET L'AMOUR! L'INCOMPRIS. EN COULEURS. Le grand succès du FESTIVAL DE CANNES. STATION BEAURI. 858, E. STE-CATHERINE - 288-3303. FLEUR DE LYS.

RESERVÉ AUX ADULTES 18 ANS. "VOUS FASCINE PAR SON AUDACE!" - L'EXPRESS. V.O. SUÉDOISE AVEC SOUS-TITRES ANGLAIS. Night Games. UN FILM DE MAI ZETTERLING. HORAIRES: Sur semaine: 7 30-9 30. dim: 1 30-3 30-5 30. 7 30-9 30. STATION BEAUDRY. 1204, E. STE-CATHERINE - 525-8400. FESTIVAL.

Le Festival de l'Elysée au jour le jour (9)

par Henri Frickx

Le Socrate de Robert Lapoujade, France 1968, avec Pierre Luzan, R. J. Chauffard, Martine Brochard, Salle Resnais. Parmi les canulars qui s'inscrivent en tant que cinéma de "recherche", "Le Socrate" n'est pas le moindre. Lapoujade, peintre et cinéaste, nous le connaissons déjà pour ses films d'animations, et voilà qu'il s'obstine à reprendre dans un long métrage les trucs les plus usés, les plus écrués que connaissait déjà Méliès en 1890. Comme un enfant qui vient de découvrir un nouveau jouet, ce Lapoujade s'amuse à nos dépens avec les trucages les plus lourds, les "trucs par substitution", les plus anodins, bref, il découvre la magie du cinéma. Cet espèce de hanneton ci-

nématographique se double de la maieutique d'un cinéaste qui n'a rien de commun avec la philosophie socratique. Ici, l'abstraction est la règle, mais abstraction dans un climat relatif, surfait, sans aucune utilité. On ne peut même lui accorder comme excuse la démarche de l'art pour l'art, puisque ici, ce qui compte c'est le truc pour le truc. On abuse de tout: des couleurs, des mots (pour ne rien dire), d'une boîte de conserve qui se métamorphose, d'une femme qui se déshabille, et quoi encore. Il est impensable de qualifier un tel film d'avant-garde, car son avant-gardisme retarde de cinquante ans.

Ces abus d'une technique toujours présente, obsédante, ne trouve même pas son utilité à travers un récit cohérent. Qu'on en juge. Un poli-

cier du dimanche suit un huruberlu dont le comportement est pour le moins étrange, et finit par épouser (?) sa doctrine (si l'on considère que faire l'imbécile est une doctrine). D'autre part ce qui rend "Le Socrate" plus digestible sont sans aucun doute certaines scènes d'un érotisme à la mesure de "I a Woman" avec cette différence que ce dernier ne se cache pas derrière de fausses prétentions esthétiques. C'est aussi la plus belle publicité que l'on puisse faire aux élucubrations du Socrate.

Sur ces mots, nous concluons à la facilité et à la malhonnêteté d'un film gratuit dont le seul accouchement n'est pas celui de la vérité, mais plutôt celui de la mystification.

Les frères Kuchar à Montréal. Deux des plus célèbres cinéastes américains "Underground", les frères Kuchar seront bientôt à Montréal. Il y sont attendus cette semaine pour y présenter, dimanche au Centre du cinéma Underground, quelques-unes de leurs oeuvres. Les frères Kuchar

CE SOIR et demain soir Warren Beatty et Arthur Penn ont tourné avant "BONNIE and CLYDE" le Citizen Kane du nouveau cinéma "MICKEY ONE" avec Alexandra Stewart à 6 h. 10 et 9 h. 45. et autre film d'Arthur Penn "THE CHASE" avec Brando (en couleurs) à 7 h. 45.

THÉÂTRE. EXPO-THÉÂTRE: "Les Feux-Follets" 20h30. JAZZTEK: le quatuor Pierre Leduc - tous les soirs sauf les lundis. THÉÂTRE DE LA MARQUAINE: "L'Arche de Noé" de Carrier-Léveillé - sur semaine: 21h. le dimanche à 20h. relâche les lundis. THÉÂTRE DE LA FOURMIÈRE: "A Wife in the Hand" de Jack Cragg - du lundi au vendredi: 20h30 - le samedi: 18h30 et 21h30 - relâche dimanche et lundi. LE PATRIOTE: "Rien, c'est rare" - 21h. THÉÂTRE DES MARGUERITES: "Mary Mary de Kern" - tous les soirs à 21h. sauf les lundis et vendredis. THÉÂTRE DES PRAIRIES: "Le Système Ravaud" - mar. mer. jeu. dim. 8h. 30. sam. 7h.30 et 8h.30 - Relâche les lundis et vendredis.

CINÉMA. EN LANGUE FRANÇAISE. AMHERST - "Tarzan et le jaguar moult" 11h00 - 2 00 - 3 30 - 5 30 - L'Or des pistolets 12 30 - 3 40 - 6 50 - 10 00. ART CINÉMA - Les parapluies de Cherbourg 1 15 - 2 15 - 5 15 - 8 15. BIRBI - "Autre enfant martyre" 1 50 - 5 45 - 9 45 - "Roger La Honte" 12 00 - 4 04 - 8 00. BONAVENTURE - "La Marie Était en Noir" 1 00 - 3 05 - 6 05 - 7 10 - 9 30. CANADIEN - Fantomas Contre Scotland Yard 2 15 - 6 05 - 10 00. Deux Marchands dans un Placard 12 30 - 4 10 - 8 00. CHAMPLAIN - "Guepcer pour 3 abeilles" 12 00 - 4 06 - 8 12 - Dans la chaleur de la nuit 1 36 - 6 02 - 10 13. CHATEAU - "Tarzan et le jaguar moult" 1 15 - 4 40 - 8 05 - L'Or des pistolets 2 50 - 6 15 - 9 40. CREMAZIE - "Mille" 12 40 - 2 20 - 6 05 - 8 50. DAUPHIN - Salle Resnais - Le Deuxième Souffle 7 15 - 9 45 - sam. et dim. 2 00 - 4 40 - 7 10 - 9 45. DAUPHIN - Salle McLaren - Vivre pour Vivre 7 30 - 9 30 - sam. et dim. 12 45 - 3 00 - 5 05 - 7 30 - 9 30. ELECTRA - "Frankenstein créa la femme" 1 34 - 4 56 - 8 12 - Dans les Griffes de la mort 12 00 - 3 22 - 6 30 - 10 00. ELYSÉE - Salle Alain Brisson - "Le Socrate" 1 30 - 3 30 - 5 30 - 7 30 - 9 30 - Salle Eisenstein - "Les Riches" 1 30 - 3 30 - 5 30 - 7 30 - 9 30. FLEUR DE LYS - "L'Incompris" 1 30 - 3 30 - 5 30 - 7 30. FRANÇAIS - "La Bataille de San Sebastian" 1 15 - 5 10 - 9 15 - Espions en hélicoptère 1 15 - 7 10. GRANADA - Espions en hélicoptère 1 30 - 5 30 - 9 30 - La Bataille de San Sebastian 3 10 - 7 10. JEAN-TALON - "Angelique et le Roy" sam. 5 05 - 8 25 - dim. 1 30 - 5 05 - 8 25 - to. domptable Angelique sem. 7 00 - 10 30 - dim. 12 00 - 3 20 - 7 00 - 10 00. KENT - "Belle de Jour" 1 25 - 3 20 - 5 10 - 7 10 - 9 20. LAVAL - "La Grande Vadrouille" 1 40 - 5 30 - 9 30 - "Le jeu de la Mort" 12 00 - 3 30 - 7 15. MAISONNEUVE - "Angelique Marguite des Anges" sem. 8 50 - dim. 12 40 - 4 05 - 8 05 - Merveilleuse Angelique sem. 6 05 - 10 10 - dim. 2 00 - 6 05 - 10 00. MERCIER - "Frankenstein créa la femme" 6 35 - 10 00 - Dans les Griffes de la mort 8 10. PARISIEN - "Caroline Chérie" 10 35 - 12 45 - 2 50 - 4 55 - 7 10 - 9 25. PLAZA - "Fantomas contre Scotland Yard" 2 15 - 6 05 - 10 00 - Deux Marchands dans un Placard 12 30 - 4 10 - 8 05. RIVOLI - "La Mélodie du bonheur" sam. 8 15 - Matinées: mer., sam. et dim. à 2 15.

verdi. CE SOIR et demain soir Warren Beatty et Arthur Penn ont tourné avant "BONNIE and CLYDE" le Citizen Kane du nouveau cinéma "MICKEY ONE" avec Alexandra Stewart à 6 h. 10 et 9 h. 45. et autre film d'Arthur Penn "THE CHASE" avec Brando (en couleurs) à 7 h. 45.

LAVAL. St-Denis et Mt-Royal (Metro - Station Mt-Royal). 6e MOIS LA GRANDE VADROUILLE. LOUIS DE FUNÈS. TOUS. 2e FILM: "LE JEU DE LA MORT". DERNIER PROGRAMME 7 45 P.M.

EN LANGUE ANGLAISE. ATWATER - "Years Mine and Ours" 1 00 - 2 15 - 5 15 - 7 20 - 9 25. CAPITOL - "Dark of the Sun" - 10 35 - 12 45 - 2 35 - 5 10 - 7 20 - 9 30. CINÉMA IMPÉRIAL - "2001 A Space Odyssey" - matinées: mer. sam. et dim. 2 00 - 5 00 - lun. au sam. 8h30 dim 7h30. CINÉMA WESTMOUNT SQUARE - "Petulia" 1 15 - 3 20 - 5 25 - 7 30 - 9 45. EMPIRE - "De No et Goldfinger" 10 35 - 12 45 - 2 50 - 5 05 - 7 25 - 9 25. PLACE DU CANADA - "Prudence and the Soul" 1 00 - 3 20 - 5 25 - 7 30 - 9 30 - 11 00. PALACE - "The Detective" 10 25 - 12 35 - 2 45 - 4 55 - 7 05 - 9 15. PLACE VILLE-MARIE - "Petite Sallie" - Suddenly A Woman 12 30 - 2 30 - 4 30 - 6 30 - 8 30. SNOWDON - "The Fox" 1 00 - 3 05 - 5 10 - 7 15 - 9 25. STRAND - "The Voyageur of She" 10 05 - 1 25 - 4 40 - 8 05 - "The Lost Continent" 11 30 - 3 05 - 6 25 - 9 50. VAN HORNE - "Intervale" 12 25 - 2 35 - 4 50 - 7 10 - 9 30. VERDI - "La Bataille des anges" 8 30 - 10 35 - 12 45 - 2 50 - 5 05 - 7 20 - 9 35. WESTMOUNT - "Rosemary's Baby" 1 20 - 3 30 - 6 30 - 9 30. YORK - "For Love of Ivy" 1 00 - 3 05 - 5 15 - 7 25 - 9 40.

65 danseurs, chanteurs et musiciens. LE SPECTACLE LE PLUS ENTRAÎNANT AU CANADA. Les feux-follets. Expo-Théâtre. Du 12 au 31 août (Relâche le dimanche). Matinées les samedis à 14h30 (Le visa n'est pas nécessaire). BILLETS offerts à moitié prix aux magasins Morgan: Centre-Ville, Dorval, Rockland et Boulevard \$2.00 et \$2.25. Au guichet de l'Expo-Théâtre \$4.00 et \$4.50 (866-3726).

Blue Bonnets. CE SOIR À 7H.45. SOIRÉE DES DAMES...

'AU PATRIOTE' 521-6666 523-1131. RIRE c'est RIRE. Tous les critiques vous recommandent cette revue éblouissante. AVEC Jeanne Colletti - Hella Petri François Lalande. Tous les soirs: 21 h. samedi: 21 h. et 23 h. lundi: relâche.

MAINTENANT en FRANÇAIS "C'est un film à voir!" "Moi, une femme" ("I A WOMAN") DE SUÈDE... UN CONCEPT TOUT NOUVEAU EN FAIT DE CINÉMA ARTISTIQUE. Sous-titres Français. Laissez-Passers et Cartes de l'Age d'Or non acceptés. 18 ANS réservé aux adultes.

AUX 2 CINÉS. PAPINEAU. PAPINEAU & MT-ROYAL 521-6852. ALOUETTE. 318 STE-CATHERINE O. 861-2807. Aux deux cinémas, représentation continue depuis 1h. p.m.

LA BATAILLE D'ALGER. GRAND PRIX DU FESTIVAL DE VENISE. LE DAUPHIN. de Gille Pontecorvo.

# Arts et spectacles

## Radio Télévision

### Des joyeux troubadours au jeune homme nu

Tous les matins, à onze heures trente, sur les ondes de la radio d'Etat, "Les joyeux troubadours" frappent à notre porte de plus en plus. S'ils ont déjà été drôles, ils ne le sont plus du tout. Tout cela sent le démodé, y compris les blagues et les chansons. On aimerait bien qu'ils cessent de frapper à la porte. Est-ce trop demander à la radio d'Etat? C'est vraiment une émission "impossible", qui survit sans doute parce qu'on tient à plaire au public qui n'est pourtant pas celui de Radio-Canada. Ce n'est pas une raison suffisante.

Lundi soir, l'émission "Partout" nous présentait trois reportages dont l'un mérite qu'on s'arrête un peu. Il s'agit d'une entrevue avec le romancier irlandais Lawrence Durrell. On avait enfin l'impression de ne pas entendre un homme de lettres nous révélant l'étendue de ses connaissances; Durrell, en effet, a parlé de ses lectures, mais d'une façon remarquable et exceptionnelle, ne citant des titres que dans la mesure où ils signifiaient quelque chose pour lui, dans la mesure où ces livres avaient marqué sa propre évolution. Et c'est ainsi qu'il a eu ses préférences pour les biographies, pour certains philosophes tels que Spengler, Nietzsche, Keyserling et les mystiques orientaux. Pour lui, Freud et Marx sont trop rationalistes, ils négligent la seconde dimension de l'être, qui est la part du mystère et qu'il appelle mysticisme. Né aux Indes de colonies britanniques, il a commencé par lire Kipling, son "Kim" tout particulièrement. Au cours des dix premières années de sa vie, il fut par la force des choses assez solitaire. Puis, plus tard, il connut de solides camaraderies littéraires (Henry Miller, le poète Eliot qui fut son éditeur), qu'il rappelle très amicalement. S'il avait à choisir une religion, ce serait le bouddhisme, mais comme il est irlandais, et donc combatif, ce lui est impossible d'adhérer sérieusement à cette philosophie trop immobiliste. Il le dit avec le sourire, ce qui nous laisse penser qu'il ne se prend pas au sérieux plus qu'il ne faut. Il a cinquante-six ans, c'est-à-dire l'âge où l'on commence à regarder le monde en prenant ses distances. Cela se voit.

Cette entrevue était précédée d'un reportage sur l'érosisme et la publicité. On en a entendu des choses, et parmi les pires je citerai ce publicitaire qui prétendait que sans publicité, eh bien, c'est la fin de tout, le néant, le désespoir généralisé. Bref, un sinistre délire philosophique. On a pu voir aussi ce jeune étudiant en philosophie qui pose nu pour certains magazines et qui déclare sans ambages qu'il le fait parce que c'est chouette. On lui dit de se déshabiller, il le fait, on lui dit de se rhabiller, il ne proteste pas. Un autre philosophe qui s'entend bien avec le photographe. Ceci dit, ces deux reportages, produits par l'ORTF, étaient très bien faits, et l'on imagine qu'il serait peut-être possible que notre télévision nationale en produise qui soient de cette qualité.

André MAJOR

### A l'émission "Horizons"

#### L'univers poétique de Claudel

A l'occasion du centième anniversaire de la naissance de Paul Claudel, la radio de Radio-Canada remet à l'affiche, en reprise, une demi-heure consacrée à l'auteur de "Partage de midi", dans le cadre de l'émission Horizons ce soir, à 22 h 30.

Paul Claudel, écrivain symboliste, profondément mystique, écrit avec un art rude et primitif. Le verset claudélien, de 15, 18 ou 22 syllabes, est souvent obscur, mais il est puissant. On dit que la poésie de Claudel coïncide, en quelque sorte, avec le prophétisme hébreu.

"L'Univers poétique de Paul Claudel", à l'affiche ce soir, rappellera

à notre mémoire quelques-uns des plus beaux vers de l'oeuvre de ce grand poète. On y entendra des extraits de "Connaissance de l'Est", des "Grandes Odes", des "Feuilles de saints" et d'autres oeuvres de Claudel.

Le réalisateur Fernand Ouellette a su choisir, parmi les meilleurs artistes canadiens, les voix qui animeront cette émission de la série Horizons: Monique Miller, Francoise Faucher, Dyne Mouso, Paul Hébert et Gilles Pelletier. Le narrateur sera Guy Provost. Les textes de présentation sont de Gilles Marcotte.

#### "Le Temps d'aimer et de mourir"

"Le Temps d'aimer et de mourir" tel est le titre du film qu'on propose à Cinéma du mercredi, ce soir, au canal 2, à 20 heures.

Ce film de guerre, réalisé par Douglas Sirk, met en vedette John Gavin, Liselotte Pulver et Erich Maria Remarque.

De retour du front russe, Ernst Graeber, à peine sorti de l'adolescence, connaît les horreurs de la

guerre et il s'interroge sur le sens de celle-ci. Il profite d'une retraite, et, sans attendre le contre-ordre, il s'en va dans sa ville natale. Celle-ci n'est que ruines. Ses parents ont disparu. Il retrouve Elisabeth Krause, la fille de son médecin de famille. La solitude morale les rapproche l'un de l'autre. Ils se marient. Malheureusement, sa permission terminée, Ernst doit rejoindre sa compagnie dans l'est.

### Horaires-TV

MERCREDI	
Le sigle c marque une émission en couleur	
CBFT	
18.35	Aujourd'hui à CBFT
19.00	Cinéma
	"Le baron de Tréville" (Franco-italien 1959)
12.30	Ulysse et Ocar
1.00	Félix
1.15	Cinéma
	"Dans les griffes de l'homme invincible" (4e)
1.30	Au fond des cœurs
2.30	Oui ou Non
3.00	Cinéma
	"Les lèveurs", comédie (France, 1961)
4.30	La boîte à Surprise
5.00	Monseigneur Surprenant présente
5.30	Les Aventures de Bob Morane
6.00	Jeunesse Oblige: les copains d'abord
6.25	Nouvelles du sport
6.30	Journal
6.45	Aujourd'hui
7.30	Minouche
8.00	Cinéma du Mercredi
	"Le Temps d'aimer et de mourir", drame de guerre (E.-U.)
10.00	Concerts populaires de l'O.S.M.
	sous la direction d'Alexander Vroth
11.00	Journal
11.30	Supplément régional
11.40	Nouvelles du sport
11.45	Jacques Brél présente
	"Changements flambe"
12.10	Enjeux
	"Le vol de bijoux"
1.00	Journal
CFTM	
7.45	Mire et Musique
8.00	Métronome
8.00	Tout et café
8.10	L'école du bonheur
8.15	Bonjour Capitaine
11.00	Epi de Florence
11.30	Aventures
	"Le Prince Pirate" (1)
12.00	Première édition
12.15	Cinéma
	"Marque par le destin" (4e)
12.30	Éternel amour
	"Prince Jean" (4e)
1.00	Madame s'amuse
1.30	Voix de femmes
2.30	Cinéma-mercredi
	"Mascarade d'amour" (Espagne)
4.00	Cinéma-mercredi
	"Le soleil a toujours raison" (France)
Mangez du beurre	
MY COUNTRY	
fabriqué par	
Lactanor	

# Sur le chemin des écoliers...

Adieu l'été et les vacances. Les magasins ont déjà adopté l'air frais de l'automne et les comptoirs regorgent de vêtements d'écoliers. Le choix est abondant et les prix des vêtements d'enfants ne nous semblent pas tellement plus élevés que l'an dernier.

Toutefois dès que les jeunes, garçons et filles, atteignent la taille douze ans et choisissent le style "teen", les prix grimpent rapidement et atteignent souvent le même prix que le vêtement pour adulte. Les ensembles de cuir que chérit la jeunesse sont excessivement chers; aussi plusieurs manufacturiers ont-ils fabriqué en série les similicuir et simili-daims, les fourrures synthétiques à longs poils et des plastiques moins résistants mais aussi tape-à-l'oeil que les cuirs authentiques.

L'une des maisons les plus importantes dans la fabrication des vêtements d'enfants, la maison Gay Togs de Montréal, croit beaucoup en l'avenir du similicuir lavable. Aussi présente-t-elle cette saison, un manteau pour enfant, accompagné de jambières, et garni de Borg. Une autre maison canadienne, Junion Weat, présente un manteau pour adolescents en similicuir noir, doublé de Borg, avec des poignets et un casque imitant le renard blanc.

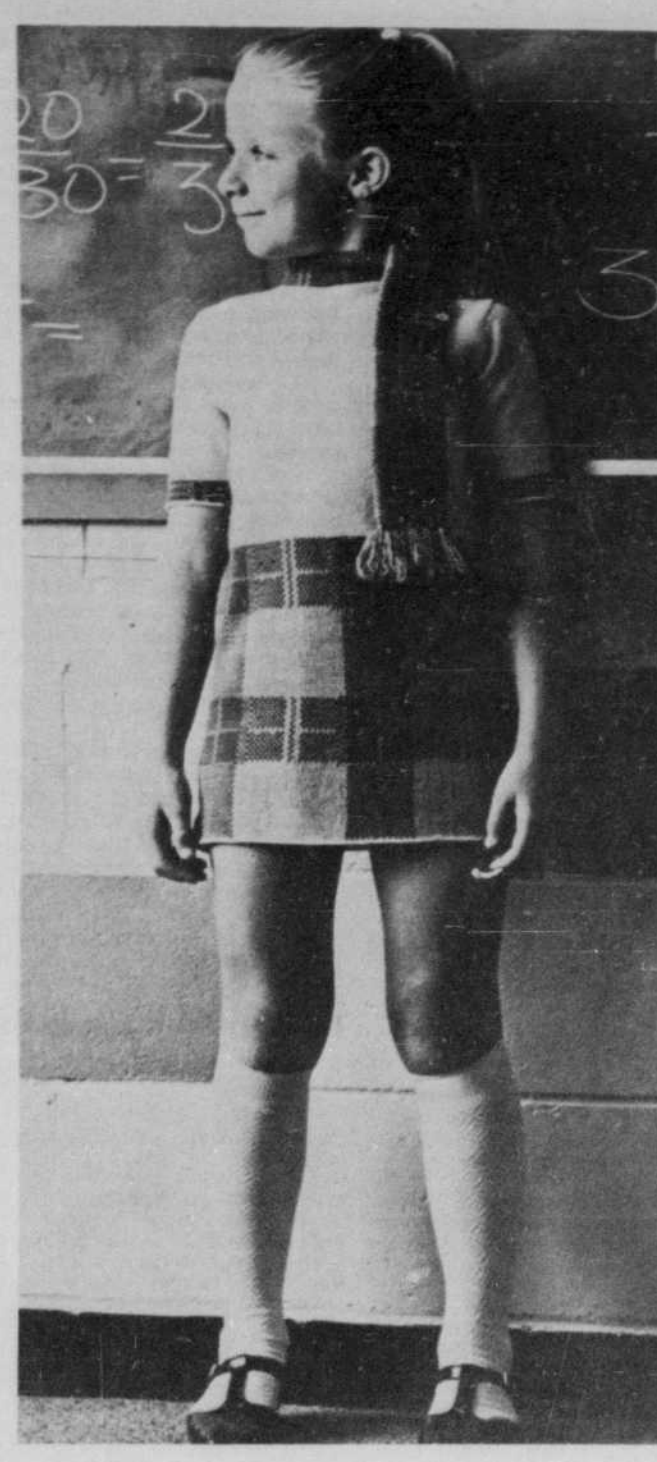
### Le tricot bon premier

Les vêtements de tricot sont très en vogue et prennent chaque année plus d'importance. La compagnie Du Pont qui fabrique ce genre de tissus, prédit que d'ici dix ans, le tricot entrera dans la fabrication de 75 p.c. des vêtements pour l'école. Des robes-chandail pour les fillettes, des jupes et tuniques de plaid, des tissages fort jolis en imitation de filet de pêcheur.

La couleur est peut-être le premier élément qui suscite l'enthousiasme d'une fillette ou d'une jeune fille dans le choix d'un ensemble. Le rouge et le poil de chameau se classent bons premiers chez les filles alors que les garçons préfèrent les teintes bourgognes, vieil or et vert forêt. Pour les adolescents, le vêtement préféré est celui qui est porté par l'ensemble des copains... Si le col roulé est à la mode, n'allez surtout pas lui offrir une chemise à pointes; si le col mao est favori, ne choisissez plus le blazer classique.

A ce sujet, une maman d'adolescents et d'adolescentes me glissait à l'oreille que le meilleur moyen d'éviter que les jeunes ne se déguisent en "hippie" est encore de les laisser entièrement libres de choisir eux-mêmes leurs vêtements à condition que leur choix respecte le budget qui leur est alloué et que les vêtements choisis soient acceptés par les collègues qu'ils fréquentent.

Si vous voulez éviter la foule du dernier week-end de la saison estivale, faites immédiatement vos achats de la rentrée scolaire ou remettez le tout au 15 septembre.



● De 4 à 14 ans: robe à col écharpe où des coloris vifs en larges rayures côtoient un fond uni, en fibre d'orlon, lavable et séchant parfaitement bien à la machine, cette robe d'écolière ne demande aucun repassage. On la trouve dans les tons jaune, framboise, vert tendre ou bien rouge et marine, pour environ \$9 dans tous les grands magasins. C'est un modèle de la maison Zephyr Knitting de Montréal.

● Style matelot ou style tyrolien? Choisissez celle qui lui plaît puisque les deux sont aussi pratiques. La jupe de droite de Joseph Love est en similicuir ornée de motifs floraux alors que la petite robe de gauche est en coton de teinte bourgogne avec large col de piqué blanc.

### Sur la chronique de Mlle G. Bernier

Quelques lignes ayant sauté dans la "chronique du mardi" de Mlle Germaine Bernier, nous reproduisons ici le paragraphe en question. Il fallait donc lire: "Que signifie, en effet, cette 'explosion de négativité' si bien cristallisée, même si bien orchestrée depuis plusieurs années tout autour du globe? Que signifie cette 'contestation du professeur dans sa fonction même d'enseigner' dont parle le professeur Simon; que signifie cette contestation des parents dans leur fonction d'éduquer (sino de donner la vie); que signifie cette contestation de l'individu dans le choix de sa culture personnelle, de son mode de vie, de l'emploi de ses loisirs, de sa foi religieuse et des options de sa conscience?"

### Les femmes d'affaires en congrès à Québec

QUEBEC. (PC) — L'éducation, le bien-être et le statut de la femme sont les principales questions traitées cette semaine au 21e congrès biennal de la Fédération canadienne des femmes d'affaires et professionnelles qui a lieu à Québec jusqu'au 15 août inclusivement.

Le sénateur Muriel Ferguson, présidente honoraire de la Fédération ainsi que M. Jean-Noël Tremblay, ministre des affaires culturelles du Québec sont les principaux conférenciers invités. Quelque 300 déléguées, surtout de langue anglaise, participent à ce congrès. Ensuite du 18 au 23 août, les déléguées de tous les pays membres de cet organisme se rencontreront à Londres à l'occasion du congrès de la Fédération internationale.

Parmi les principales résolutions qui seront soumises à l'assemblée, les déléguées nous ont parlé d'une demande au gouvernement fédéral en vue d'amender la loi de l'impôt permettant aux femmes qui travaillent de déduire le salaire payé à une aide-familiale ou pour tous services payés à un personnel en emploi dans une maison privée.

### Premiers pas à l'école

71,000 enfants inscrits au niveau de la maternelle, en septembre

En septembre prochain, le Québec connaîtra sa plus forte rentrée scolaire au niveau de la maternelle. En effet, le ministère de l'éducation s'attend à 71,000 inscriptions dans les classes maternelles à travers le Québec comparativement à 54,700 l'an dernier.

Cette augmentation du nombre d'enfants dans les maternelles publiques est due en grande partie à l'application partielle du nouveau cours élémentaire tel que défini par le règlement numéro un du ministère de l'éducation. En effet, l'âge d'entrée des enfants au cours élémentaire étant fixé

### Les hôtesse de l'air pourront se marier et atteindre 30 ans

WASHINGTON (AFP) — Les hôtesse de l'air américaines ne craignent plus désormais de dépasser le cap de la trentaine et ne seront plus condamnées au célibat. Une commission gouvernementale a établi que les lignes aériennes enfreignaient les lois fédérales sur l'emploi en licenciant le personnel féminin pour de tels motifs.

La commission avait précédemment jugé, au mois de février, que l'embauche de femmes comme personnel hôtelier à bord des avions, de préférence à des représentants de sexe masculin, représentait un acte de discrimination envers des hommes qui désiraient occuper les mêmes fonctions. De part et d'autre, a conclu la commission, il n'y aura plus de discrimination nulle part à bord des avions entre le personnel féminin et le personnel masculin.

### La beauté chez les Soviétiques

MOSCOU (AFP) — "Le conseil des ministres de l'URSS a pris un arrêté concernant les mesures destinées à accroître la production, la qualité et l'assortiment des produits de beauté et de parfumerie", annonce l'agence Tass qui cite un article de la Pravda.

"Commentant cette décision, M. Naoumenko vice-ministre de l'industrie, a déclaré à la Pravda que dans les prochaines années dix usines nouvelles seront construites et huit modernisées".

### Augmentation du personnel

L'augmentation du nombre d'enfants signifie automatiquement l'augmentation du personnel enseignant.

Aussi le nombre de jardinières d'enfants est-il passé de 860 en 1966-67 à 1,056 en 1967-68 alors que 472 autres titulaires spécialisés qui détiennent un brevet général d'enseignement sont inscrits à des cours de perfectionnement qui leur vaudront un brevet spécialisé en enseignement préscolaire.

### Echange France-Québec

Une mission française des "maternelles" travaille au Québec depuis février 1968, en collaboration avec les responsables de la formation des "jardinières" et les commissions des écoles catholiques de Québec et Montréal.

Ainsi, cinq inspectrices d'écoles maternelles françaises ont été tour à tour professeurs et conseillères pédagogiques dans les centres de formation des maîtres à Québec, Montréal, Trois-Rivières, Sherbrooke et Chicoutimi où elles

# De retour du Vietnam une infirmière affirme que le napalm est de plus en plus dangereux

Selon Claire Culhane, qui a été administratrice d'hôpital dans la province de Quang-Ngai, au Vietnam, le napalm utilisé par les soldats a été à tel point "amélioré" que les Vietnamiens touchés par le feu liquide n'ont souvent pas assez de peau saine pour réparer les parties brûlées.

"Cela colle plus à la peau et on peut à peine l'enlever. Auparavant, ça ne faisait que brûler; aujourd'hui, c'est encore plus efficace."

Mme Culhane a déclaré en interview que les premiers mots qu'elle ait appris en vietnamien étaient: "Je suis Canadienne, pas Américaine". Mais ces mots n'avaient souvent guère de sens, pour les Vietnamiens qui croient que tous les Blancs sont Américains.

"Comment dépendre des Américains pour le transport et l'approvisionnement sans se sentir en même temps responsable du massacre?"

Mme Culhane a rappelé que le Canada fournit aux Etats-Unis le polystyrène qui sert à la fabrication du napalm ainsi que des hélicoptères pour les bombardements. On a loué un terrain en Saskatchewan, comme lieu d'entraînement des pilotes de bombardiers destinés au Vietnam.

Mme Culhane est allée au Vietnam en octobre dernier, payée par le service canadien d'aide extérieure pour faire partie d'une équipe chargée d'un sanatorium de 80 lits.

A son arrivée là-bas, l'hôpital n'était pas terminé et jusqu'en décembre, le groupe de sept Canadiens dirigés par le Dr Alje Venema, de Burlington, en Ontario, fut affecté à l'hôpital provincial voisin, où on entassait près de 750 malades dans 400 lits. Il ne fallait pas trop compter sur l'approvisionnement en eau chaude et électricité et les conditions sanitaires étaient infectes.

On fit vainement appel au chef de la province pour que l'armée évacue l'institution et, en mars, les Canadiens décidèrent de partir.

Mme Culhane rentra au Canada en avril, suivie bientôt par le reste de l'équipe. Il leur coûterait pourtant de partir, après avoir vu, entendu et senti les hôpitaux d'un pays où il n'y a que 140 médecins vietnamiens pour 15 millions d'habitants, où le gouvernement ne fournit que 30 piastres — 20 cents — par jour pour la nourriture d'un malade et où tout le programme de santé publique ne reçoit que deux pour cent du budget national.

"L'aide médicale manque désespérément au Vietnam, mais cela ne suffit pas. Il faut mettre fin aux bombardements."

Mme Culhane travaille pour la paix avec la Voix des femmes. Elle quittera son travail comme bibliothécaire médicale et retournera au Vietnam.



Trois membres du comité féminin des Grands Ballets canadiens qui, en collaboration avec la maison Eaton, présenteront un défilé de mode le 4 septembre au Château Champlain. Dans l'ordre habituel, Messdames Jacques Vadboncoeur, D. M. Mendels et D. Cargill Southam. On peut dès maintenant réserver des billets en s'adressant aux Grands Ballets canadiens, 1455 ouest, rue Sherbrooke, Montréal 25.

### les MOTS CROISÉS du Devoir

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

**Horizontalement**

- Ville en banlieue de Québec.
- Organe du vol - Renne du Canada.
- Ecrivain qui a imaginé le personnage populaire de Ti-Coq - Morceau de métal plat et très mince.
- Ville d'Algérie - Préfixe égalitaire - Grande voiture automobile de transport en commun.
- Tirera avec la règle, des lignes sur le papier - Nickel.
- Garçon d'écurie - Prendre contact avec la Lune.
- Dans - Multiplicité.
- Lier avec un noeud - Si-tués.
- Châtrer un cheval - En les.
- Note de la gamme - Dans - Humecte par irrigation.
- Ustensile dans lequel on met une lumière à l'abri du vent - Unité d'éclairage.
- La plus vile populace - Doué de sagacité.

**Verticalement**

- Capuchon percé à l'endroit des yeux - Ville en face d'Ottawa.
- Temps récemment écoulé - Fis des remarques explicatives sur un texte.
- Chef de l'Etat-Major de la Défense des Forces armées Canadiennes - Pronom indéfini - Venu au monde.

**Solution d'hier**

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	A	R	C	A	S	T	R	E			
2	T	R	E								
3	A	R	C	A	S	T	R	E			
4	S	T	R	E							
5	T	R	E								
6	A	R	C	A	S	T	R	E			
7	T	R	E								
8	A	R	C	A	S	T	R	E			
9	T	R	E								
10	A	R	C	A	S	T	R	E			
11	T	R	E								
12	A	R	C	A	S	T	R	E			



BOURSE DE TORONTO

Table of stock market data for Toronto, including various indices and individual stock prices.

BOURSE DE MONTRÉAL

Table of stock market data for Montreal, including various indices and individual stock prices.

BOURSE DE NEW YORK

Table of stock market data for New York, including various indices and individual stock prices.

FONDS MUTUELS

Table of mutual fund data, listing various funds and their performance metrics.

BOURSE DE MONTRÉAL

Small table of stock market data for Montreal.

BOURSE DE NEW YORK

Small table of stock market data for New York.

BOURSE DE NEW YORK

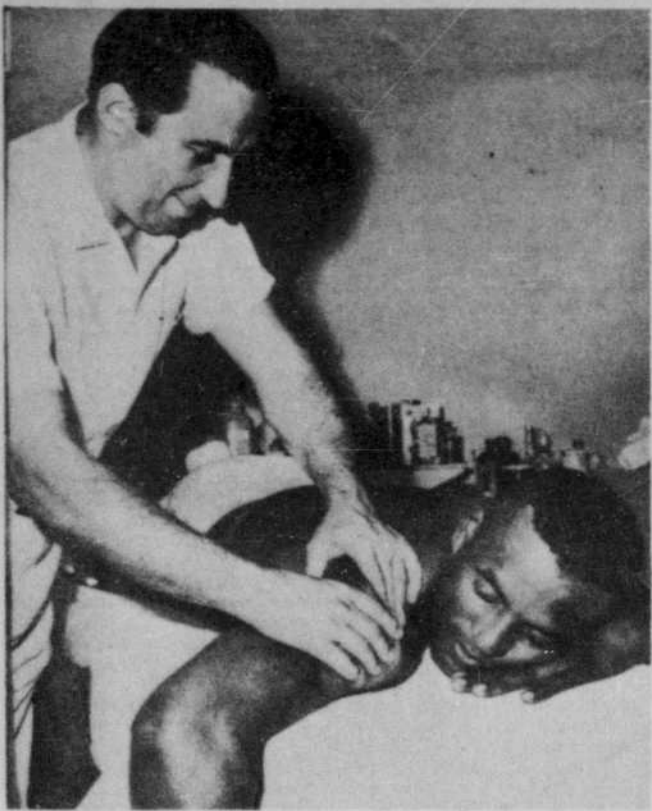
Small table of stock market data for New York.

BOURSE DE NEW YORK

Small table of stock market data for New York.

Additional text at the bottom of the page, possibly related to the market data or a general notice.

l'information sportive... l'information sportive... l'information sportive...



PITTSBURGH — Le voltigeur Roberto Clemente, des Pirates de Pittsburgh, a déclaré qu'il prendrait sa retraite, la saison prochaine, si sa blessure à l'épaule ne guérit pas.

La marge n'est plus que de 12 parties

Les Cubs humilient les Cardinals 10 à 3

CHICAGO — Ron Santo a fait produire quatre points en claquant un double et un circuit, hier après-midi alors que les Cubs, une fois de plus, ont humilié les meneurs de la ligue Nationale de Baseball, les Cardinals de St-Louis.

fait, a cogné un simple, à la première manche, participé à deux points avec un double à la cinquième manche et il a bénéficié de buts sur balles à la cinquième et à la huitième manche.

Jenkins a retiré 12 frappeurs, hier après-midi, portant son total de retraits à 180. Précisons que Jenkins est actuellement le meneur dans ce département dans la ligue Nationale.

Les Cardinals ont pris une légère avance de 3 à 1 au début

de match en raison d'un circuit de Johnny Edwards, d'un simple de Lou Brock et d'un double de Roger Maris. Mais les Cubs ont éclaté finalement à la huitième comptant 5 points aux dépens des lanceurs de relève Ron Willis et Nel Nelson. Ray Washburn a été débuté de la défaite, sa cinquième de la saison. C'était la 7e victoire consécutive des Cubs sur les Cardinals, cette saison. Grâce à ce triomphe, ils ont réduit la marge qui les sépare des meneurs au premier rang du classement à 12 parties.

Impressionnant triomphe de Gerry Proulx à Boischatel

QUEBEC — Le vétéran de 53 ans de St-Eustache, Gerry Proulx, a remporté hier une éclatante victoire (par six coups de priorité sur son plus proche rival) en enlevant les grands honneurs et la bourse de \$5,000 du Championnat senior canadien de golf qui se déroulait au Club Royal-Québec.

Proulx a tourné une dernière ronde de 69, trois coups sous la normale du parcours, complétant une fiche de 139 après 36 trous, soit exactement cinq coups sous la normale. Il s'est retrouvé presque seul

dans la lutte, hier, faisant montre d'une excellente maîtrise sur les verts après y avoir connu des difficultés en première ronde, lundi.

Après sa première tournée de 72, Proulx n'avait pas hésité à se lancer dans une pratique pour mettre ses coups roulés au point. Hier, il révélait avoir même pratiqué ses coups roulés sur le tapis de sa chambre, avant la 2e ronde. "Je dois cette victoire à mes coups roulés", disait-il confier. "Aujourd'hui, j'ai joué comme un tout jeune homme, en pleine forme".

Henry Martell, d'Edmonton, a terminé le tournoi au deuxième rang, tirant de l'arrière par cinq coups sur Proulx, hier. Il a récolté la deuxième bourse de \$750. Jules Huot, de Laval, a pris le troisième rang à 146 coups. Il a tourné 34-37 hier après avoir roulé 75, lundi.

Proulx a confié aux journalistes avoir pratiqué plus d'un mois en préparation de sa victoire dans ce championnat senior à Boischatel. Depuis vendredi dernier, il a joué cinq 18 trous au Royal Québec, à Boischatel et son pointage le plus haut fut de 71.

Les golfeurs en ont plein le dos de la PGA: scission!

NEW YORK (PA) — Les pros de la tournée du golf ont mis fin à toute liaison avec la PGA.

Sam Gates, avocat représentant les golfeurs, a accusé les directeurs de la PGA de "mauvaise foi" et de "tactiques dilatoires".

"Nous croyions en être venus à une entente harmonieuse quand le toit s'est effondré", a ajouté Gates.

Gates a déclaré que les golfeurs rempliraient leur contrat actuel, y compris quelques tournois en 1969 sans les préciser.

Les joueurs-étoiles doivent prendre part à la Classique de Westchester, dotée de bourses de \$250,000, cette semaine.

Les joueurs-étoiles tels Jack Nicklaus, Arnold Palmer, Bill Casper et Julius Boros endossent complètement la décision.

Les joueurs ne se sont encore mis sur pied une organisation, mais ils doivent nommer un commissaire avec des pouvoirs souverains.

Gardner Dickinson est le président du comité des joueurs en tournée, complété par Nicklaus, Frank Beard et Doug Ford.

PGA

Plus tôt dans la journée, la PGA avait fait savoir, à Palm Beach Gardens, Floride, que les négociations avaient pris fin entre les deux parties. Le président Max Elbin et le secrétaire Leo Fraser avaient présenté une entente en huit points à Gates mardi à Washington, mais ont appris que les joueurs ne l'acceptaient pas.

Lorsque la PGA a demandé une assemblée avec les joueurs dans le but de discuter le problème, Gates leur aurait dit qu'il était trop tard.

Par ailleurs, Gates a dit que ses discussions avec Williams, Rogers, représentant de la PGA, avaient été très harmonieuses.

"Nous nous étions entendus sur les points importants, a dit Gates. Certes, il y avait

encore quelques points à régler, mais nous croyions pouvoir en venir à une entente selon la constitution de la PGA quand le toit s'est effondré."

Gates a précisé qu'il y avait un point très simple qu'on aurait pu régler dans deux minutes, mais "les directeurs de la PGA nous ont fermé la porte au nez".

"Max Elbin, président de la PGA, a causé une surprise en disant qu'il n'écouterait pas le conseil de son avocat. Ce faisant, les directeurs ont complètement saper à la base le travail patient d'un mois en Rogers et moi et tout le progrès accompli dans le but de régler nos différends".

Aucun joueur n'était présent lors de la conférence de presse.

À Québec, où a lieu le championnat de la PGA canadienne, le président Bill Richardson, croit à une entente éventuelle entre les deux parties.

Les Canucks se portent acquéreurs des Américains de Rochester pour \$850,000

ROCHESTER (PA) — Les Américains de Rochester, champions de la ligue Américaine de hockey au cours de trois des quatre dernières années, ont été vendus hier aux Canucks de Vancouver, de la ligue de l'Ouest, à un prix de \$850,000.

Joe Crozier, pilote et directeur général des Américains, sera le directeur général des deux équipes et pilote des Canucks. Il choisira un assistant instructeur à Vancouver et nommera un pilote à Rochester.

Les nouveaux propriétaires

des Américains garderont la franchise dans la ligue Américaine.

Les Américains appartiennent à un groupe de cinq personnes de la région de Rochester.

Belkin et Puddicombe en troisième ronde

TORONTO — Mike Belkin, première tête de série aux championnats canadiens de tennis à Vancouver, en trois sets d'affilée de 6-3, 6-4 et 6-4.

Immédiatement après son match Belkin s'est rendu chez un médecin pour faire examiner son poignet droit qui le fait souffrir et l'empêche de donner son rendement habituel. Belkin s'est luxé des tendons à un poignet il y a quelques mois et n'a jamais pu retrouver sa forme par la suite.

Bob Buddicombe, de Van-

couver, champion canadien au tournoi réservé aux Canadiens, a facilement défait Frank Harris, des États-Unis, en trois sets également. Puddicombe l'a emporté au compte de 6-2, 6-4 et 6-1, passant ainsi en troisième ronde en compagnie de Belkin.

Lester Sack, finaliste en 1965, et qui avait perdu aux mains de Ron Holmberg, a été éliminé hier par Rudy Hernandez, de Détroit en trois courts sets de 6-1, 6-1 et 6-2.

Faye Urban, de Windsor, Ontario, a continué son magnifique travail en éliminant Judy Travis, championne canadienne de squash, en deux sets de 6-4 et 6-3.

Faye Urban a remporté le championnat canadien réservé aux canadiennes la semaine dernière. Faye Urban fait équipe avec Vicki Berner dans le double; ce duo défend le titre remporté l'an dernier.

Benvenuti suspendu en Ontario

TORONTO — Le champion mondial des poids-moyens, Nino Benvenuti, a été suspendu hier par la commission athlétique de la province d'Ontario. Cette décision a été prise après que le gérant du champion eut refusé de déposer le montant d'argent exigé comme garantie de la présence de Benvenuti pour son combat du quatre septembre contre Art Hernandez, à Toronto.

Cette rencontre devait avoir lieu le 22 juin dernier mais fut reportée au 15 puis au 29 juillet après que le champion se fut déclaré incapable de remplir son engagement à cause d'une blessure à une main.

La commission athlétique ontarienne est membre de l'Association mondiale de boxe et elle demandera à cette dernière que la suspension de Benvenuti soit reconnue dans tous les endroits où l'association contrôle la boxe.

Clataud gagne la coupe Thredbo

THREDBO, Australie — Le skieur italien Pierlorenzo Clataud a gagné la coupe internationale Thredbo de 1968 en battant de justesse le français Bernard Orcel dans le slalom géant lequel a été disputé, hier, à Thredbo, en Australie.

Clataud a pris la troisième place et Orcel le quatrième dans le slalom géant d'hier.

C'est le français Jean-Noël Augert qui s'est classé premier, suivi de l'américain Billy Kidd.

Au classement général après le slalom et le slalom géant, le canadien Keith Sheperd, de la Saskatchewan, a pris la quatrième place, devant l'autrichien Kurt Huggler.

110 joueurs se rapporteront à l'entraînement des Canadiens le 12 septembre!

Les Canadiens de Montréal, de la ligue Nationale de hockey, ont annoncé hier que 110 joueurs ont été invités à participer cette année à leur camp d'entraînement, lequel s'ouvrira le 12 septembre prochain qui se tiendra à l'Auditorium de Verdun et au Centre de Récréation de Pointe-Claire.

Les trois premiers jours des camps seront presque entièrement réservés pour les examens médicaux, routine à laquelle tous les joueurs doivent se soumettre, ainsi que par quelques pratiques de patinage. Puis on entreprendra par la suite l'entraînement intensif qui comprendra notamment deux rigoureuses pratiques quotidiennes.

Les Canadiens, vainqueurs du championnat dans leur section Est, l'automne dernier et grand triomphateurs en coupe Stanley, joueront leur première partie d'exhibition cette année le samedi, 21 septembre, contre leur club ferme, les Apollos de Houston, de la ligue Centrale. Le match sera présenté à l'Auditorium de Verdun.

Les Canadiens ont un calendrier de trois parties d'exhibition contre Houston, deux contre les Barons de Cleveland et un contre les As de Québec, de la ligue Américaine. Ils joueront également contre New York, Détroit, Chicago, Minnesota et les Bruins de Boston.

Le Tricolore aura 12 gardiens de buts à sa disposition au cours du camp d'entraînement, 36 défenseurs, 19 joueurs de centre, 24 ailiers gauche, et 19 ailiers droits. Il devrait débiter la nouvelle saison en comptant à peu près les mêmes joueurs qui évoluaient avec l'équipe en Coupe Stanley. Evidemment, Claude Larose, Danny Grant et Carol Vadnais seront les grands absents puisque les deux premiers furent échangés avant la séance de repêchage du printemps, et que le troisième fut perdu aux mains des Seals d'Oakland.

En raison des travaux de construction exécutés au Forum, les Canadiens seront dans l'obligation de disputer leurs huit premiers matches de la saison à l'extérieur de la métropole. Le Tricolore inaugurerait le "nouveau" Forum rénové lors du match contre les Red Wings de Détroit, le 2 novembre. Le Canadien jouerait officiellement sa saison le 11 octobre à Pittsburgh.

Les travaux exécutés au Forum permettront de hausser la capacité de cet amphithéâtre à 16,500 sièges.

Detroit faiblit à vue d'oeil!

CLEVELAND — Les Tigers de Detroit ont encaissé un nouvel échec hier aux mains des Indiens de Cleveland, au compte de 1-0, réduisant ainsi leur avance en tête de la ligue américaine à seulement quatre parties.

Sonny Siebert n'a accordé que trois coups sûrs aux Tigers. Un simple de Larry Brown, à la deuxième manche, alors que les buts étaient remplis a valu la victoire aux Indiens.

A deux reprises au cours de la joute Siebert a laissé des coureurs mourir au troisième coussin. Il a retiré huit hommes au bâton et remporté sa douzième victoire de la saison contre neuf défaites.

BOSTON — Un troisième point produit par Rico Petrocelli au cours de la joute a valu une victoire de 4-3 aux Red Sox de Boston sur les White Sox de Chicago, hier soir, dans une autre partie de la ligue américaine.

Ken Harrelson a commencé la huitième manche avec un triple et Joe Foy reçut un but sur balles après qu'un homme eût été retiré. Petrocelli fit compter Harrelson d'un long

coup sacrifice. Petrocelli avait réussi un circuit en double auparavant, donnant ainsi une avance de 3-1 aux Red Sox, mais les White Sox égalisèrent le compte à la sixième manche grâce à un circuit de deux points de McCraw.

Le double de Petrocelli à la cinquième manche fit compter Ken Harrelson une autre fois. Pour Petrocelli, il s'agissait de son 12ème circuit de la saison.

McHale nommé aujourd'hui?

Charles Bronfman, un des commanditaires du club de baseball de Montréal dans la ligue Nationale, a convoqué une conférence de presse très importante pour aujourd'hui à 4h p.m.

Les représentants de la cité assisteront probablement à la conférence et feront peut-être connaître les plans de ville pour le parc Jarry, qui servira de terrain temporaire en attendant la construction d'un stade permanent en 1972.

Les experts prévoient que la réunion d'aujourd'hui donnera lieu à la nomination d'un directeur gérant pour le club et la révélation de nouveaux commanditaires.

John McHale, assistant du commissaire William Eckert, est le principal candidat au poste de directeur gérant tandis que Wes Pavalon, président des Bucks de Milwaukee de l'Association nationale de basketball, discutait avec Bronfman, hier, les possibilités de devenir co-commanditaire de l'équipe de baseball locale.

Pattera a subi le test du bistouri

HAMILTON — Le joueur de ligne secondaire des Tiger Cats de Hamilton Herb Pattera a été opéré à un genou et sera au rancard durant une période de temps indéfinie. Afin de le remplacer dans son alignement l'instructeur Joe Restic songe à utiliser Jimmy Jones qui a récemment été congédié par les Packers de Green Bay, de la ligue Nationale.

De leur côté, les Blues Bombers de Winnipeg, qui ont placé le garde Sherwyn Thorson sur la liste des joueurs blessés, ont rappelé le joueur américain John Naponick qu'ils avaient congédié vendredi dernier. Naponick est un joueur défensif qui mesure six pieds et dix pouces et pèse 300 livres.

Baseball

LANCEURS PROBABLES AUJOURD'HUI

Ligue Nationale: St-Louis (Gibson 16-5), Chicago (J. Niekro 11-6), Atlanta (P. Niekro 10-7), Cincinnati (Averly 7-6), Houston (Lemaster 9-11), Philadelphie (Short 11-11), St. Francisco (Perry 10-11), Pittsburgh (Elliott 9), Los Angeles (Singer 9-11), New York (Selma 8-7), Oakland (Kosman 15-7, 9).

Ligue Américaine: Baltimore (Leonard 5-4), Oakland (Hunter 9-9), Washington (Moore 15-9), Minnesota (Merritt 8-22), New York (Babnen 10-8), California (Murphy 4-5), Detroit (Lyles 10-7), Cleveland (1), Chicago (John 8-5), Houston (Horton 8-11), Pittsburgh (7-7), Boston (Morehead 9-1), St-Louis (Waleski 4-2).

CLASSEMENT Ligue Nationale

Table with columns: Team, G, P, Moy., Diff. St-Louis 76 43 639 -2, Chicago 64 55 538 12, Atlanta 61 57 517 14 1/2, San Francisco 60 56 517 14 1/2, Cincinnati 57 56 604 16, Pittsburgh 56 61 479 19, Philadelphie 53 61 465 20 1/2, Los Angeles 53 64 452 22 1/2, New York 54 66 450 22 1/2, Houston 51 66 436 24

Ligue Américaine

Table with columns: Team, G, P, Moy., Diff. Detroit 75 42 641 -1, Baltimore 67 48 583 7, Boston 63 54 538 12, Cleveland 63 58 522 13 1/2, Oakland 60 56 517 14 1/2, Minnesota 59 56 474 19 1/2, California 53 63 453 22 1/2, Chicago 48 66 421 25, Washington 43 71 377 30 1/2

Résultats Hier

Ligue Nationale: St-Louis 012 000 000-2 12 3, Chicago 013 000 250-10 12 0, Washburn, Hoerner, Jenkins, Edwards, Jenkins et Hundley G. - Jenkins, 13-11 P. - Washburn, 10-6 Cir. - St-Louis, Edwards, 3, Chicago, Santo, 17.



Miss Canada 1968, la ravissante Carol McKinnon, dont la fine beauté fait contraste avec la rude physionomie du pur-sang Flaeke, l'un des quelque 600 chevaux présentement cantonnés à Blue Bonnets.

Retour de Courant D'Air à B.B.

Certaines personnes ne donneraient pas un cinq sous en plomb pour Courant D'Air! Toutefois, son propriétaire J.-Louis Lévesque et plusieurs entraîneurs, qui l'ont eu sous leurs soins, croient toujours en ses possibilités et sont prêts à affirmer que le capricieux cheval de quatre ans connaîtra un bon nombre de bonnes courses.

Apparemment, le handicapecur à Blue Bonnets croit que Courant D'Air se mettra au boulot dès ce soir, puisqu'il le considère à 2-1 pour remporter l'épreuve principale du programme, un sprint de six furlongs, impliquant quatre autres partants et offrant une bourse de \$2,500.

Monté par le prometteur apprenti Michel Lapensée, Courant D'Air sera opposé à Over The Limit, propriété de Mme A.G. Smith et vainqueur à Fort Erie, Woodbine et Tropical cette saison. Caledon Colonel à Jean-Louis Livernoche, Royal Doctor à René Pin, et à Royal Little, la propriété de Eddie Hill.

"Courant D'Air demeure un bon cheval, possédant beaucoup de vitesse et il a couvert les trois furlongs en .352 ce matin", de dire l'entraîneur Jacques Dumas hier. "Si l'on peut seulement le faire sortir de la barrière..." Le problème de Courant D'Air a toujours été de quitter la barrière. Malgré tout, en 1966, il avait

connu une saison de quatre victoires, alors qu'il était âgé de deux ans. Il semble qu'à chaque course d'importance, ce soit le même problème. Cela lui est d'ailleurs arrivé deux fois en huit départs cette année à Belmont, Guildford, Tropical et Hialeah.

Mais, comme Jacques Dumas le dit, Courant D'Air est toujours un bon cheval. Il a gagné une course cette saison, mais quelle course. Il s'agissait d'une course à réclamation pour chevaux de \$50,000, qui avait vu Ron Turcotte mener le poulain à un triomphe, pour un billet gagnant de \$166.

Le secrétaire des courses Larry Howley a mis sur pied un excellent programme pour la première soirée des dames de la réunion. En plus de l'épreuve principale, qui a été nommée en l'honneur du groupe de la Librairie Beauchemin Limitée, le programme comprendra six sprints et une course de 1/16 mile. Plusieurs chevaux, qui ont pris le départ lors du programme inaugural samedi dernier, seront à nouveau en piste, dont Mr. Oiler, Galante et Bus Ticker.

Entre-temps, le Prix Montréal, prévu pour dimanche, prend forme et on s'attend à ce qu'un peloton imposant prenne le départ. Richard Grubb, le meilleur gagnant de stakes en Ontario, sera ici pour monter Ette Rule et il est aussi

définitif que Pine Point prendra le départ.

Pine Point a brillé par son absence lors du handicap La Canadienne, dimanche dernier, à cause d'une contusion à un talon. Tout est maintenant dans l'ordre et Pine Point sera au rendez-vous.

Nicklaus se hisse au 3e rang

NORTH PALM BEACH, Floride — En remportant les honneurs de la Classique américaine de golf en fin de semaine dernière à Akron, Jack Nicklaus a porté ses gains de l'année à 120 mille 488 dollars, ce qui le place au troisième rang chez les golfeurs professionnels qui ont amassé le plus d'argent depuis le commencement de l'année. C'est toujours Tom Weiskopf qui domine avec des gains de 142 mille 551 dollars en 26 tournois. Billy Casper suit avec 135 mille 935 dollars en 15 tournois.

Les inscrits à Blue Bonnets

Table with columns: PREMIERE COURSE, DEUXIEME COURSE, SEPTIEME COURSE, QUATRIEME COURSE, CINQUIEME COURSE, SIXIEME COURSE. Lists names and times for various horse races.

Advertisement for Café The Confiture, featuring 'ADOPTEZ LES PRODUITS DESY' and 'RECONNUS LES MEILLEURS J.-A. DESY L'É MONTREAL 521-1104'.